

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE (CRFD) EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET
ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES DE
L'ÉDUCATION ET INGÉNIERIE
ÉDUCATIVE

FACULTÉ DES SCIENCES DE
L'ÉDUCATION

DÉPARTEMENT DE CURRICULA ET
ÉVALUATION



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

DOCTORAL RESEARCH AND
TRAINING CENTER (DRTC) IN
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH AND
TRAINING SCHOOL IN EDUCATION
AND EDUCATIONAL ENGINEERING

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF CURRICULUM
AND EVALUATION

**GRATUITÉ DE L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE ET
RÉUSSITE ÉDUCATIVE AU TCHAD :
LE CAS DES ÉCOLES DES 2^{EME} ET 3^{EME}
ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE MOUNDOU**

*Mémoire rédigé et soutenu le 24 Juillet 2023 en vue de l'obtention du Diplôme de
Master en Sciences de l'éducation*

Filière : **Management de l'Éducation**

Spécialité : **Conception et Évaluation des Projets Éducatifs**

Par

Thérèse BEIDAH

Licenciée ès Lettres Modernes Françaises

Matricule : 20V3278



Jury

Qualité
Président
Rapporteur
Membre

Noms et grade
Alexi-Bienvenu BELIBI, MC
Paul OTYE ELOM, MC
MAPTO KENGNE, Valèse, CC

Universités
ENS/UY 1
ENSET, Ebwa
FSE/UY 1

SOMMAIRE

DEDICACE	ii
REMIERCIEMENTS	iii
LISTES DES SIGLES ET ACRONYMES	iv
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES	vii
RESUME	ix
ABSTRACT	x
INTRODUCTION.....	1
PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE	5
CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE	6
CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTÉRATURE.....	32
DEUXIÈME PARTIE : MÉTHODOLOGIE.....	61
CHAPITRE III : APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	62
CHAPITRE IV : PRESENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS	79
CHAPITRE V : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS.....	101
CONCLUSION	125
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	127
ANNEXES	134
TABLE DES MATIERES	146

À

Mes parents

Claire BOBEL et Simon NAÏNDO DARGUY

REMERCIEMENTS

La présente recherche n'aurait pas pu être conduite jusqu'à son terme sans la contribution et le soutien d'un certain nombre de personnes à qui il est important de témoigner notre profonde gratitude.

Nous exprimons ici notre profonde gratitude à Monsieur le Professeur Paul OTYE ELOM, notre Directeur de mémoire, qui a conduit cette recherche à son terme.

Nous exprimons également notre profonde gratitude au Dr Jean Désiré BANGA AMVENE qui a accepté de contribuer à l'encadrement de ce mémoire.

Que soient également remerciés :

- Tout le personnel enseignant et administratif de la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Yaoundé1 de manière générale et du Département de curricula et Evaluation en particulier qui a su rendre l'environnement de nos études favorable à notre épanouissement intellectuel ;
- L'inspectrice des 2^e et 3^e arrondissements de l'éducation de base de la ville de Moundou, Madame DOBEL Née Augustine TAMADJIDENE, tous les enseignants directeurs d'écoles primaires publiques et les parents d'élèves, pour la compréhension manifestée lors de la passation de notre questionnaire ;
- Le chef du personnel de la délégation provinciale de l'Éducation Nationale du Logone Occidental Monsieur Salomon MBAIRAM DJETOLDA pour sa disponibilité, ses conseils et les moyens mis à notre disposition pour l'accomplissement de ce travail ;
- Mes frères et sœurs : Eric, Ormelle, Maxime, Sidonie, Merveille, Daniella, Camille, Isaac, Seilou, Danielle, Espoir, pour leurs encouragements, leur disponibilité et leur soutien ;
- Mon ami Wilfried DINGAORO dont l'affection et le soutien ont été déterminants dans la concrétisation de ce travail.

Et que tous ceux et celles qui, de près ou de loin, m'ont apporté une aide dans la finalisation de ce mémoire, trouvent ici l'expression de ma parfaite reconnaissance.

LISTES DES SIGLES ET ACRONYMES

AFD : Agence Française de Développement

APC : Activités Pédagogiques Complémentaires

APEE : Association des Parents d'Élèves et Enseignants.

APEE/PTA : Association des Parents d'Élèves et d'Enseignants/ Parents Teachers' Association.

BAD : Banque Africaine de Développement

BID : Banque Islamique de Développement

BM : Banque Mondiale

CAP : Certificat d'Habitude Professionnel

CEI : Cours Élémentaire Première année

CEII : Cours Élémentaire Deuxième année

CEMAC : Communautés Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale

CEP : Certificat d'Études Primaires.

CFA : Colonies Françaises d'Afrique

CMI : Cours Moyen Première année

CMII : Cours Moyen Deuxième année.

CONFEMEN : Conférence des Ministres de l'Éducation Nationale.

CP : Cours Préparatoire

CTD : Collectivités Territoriales Décentralisées

DIPEN2 : Diplôme de Professeur de l'Enseignement Normal

DUDH : Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

EAO : Enseignement Assisté par Ordinateur

EFE : Education Formation-Emploi.

EGE : État Généraux de l'Éducation.

EP : École Publique.

EPT : Éducation Pour Tous.

EPU : École Primaire Universelle.

FAO : Food and Agriculture Organisation

HCR : Agence des Nations Unies pour les réfugiés

HG : Hypothèse Générale.

HS : Hypothèses Spécifiques.

IPE : Institut International de Planification de l'Education
INSEED : Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques
IPEP : Inspection Pédagogique de l'Enseignement Primaire
JICA: Japanese International Cooperation Agency.
JP : Journée Pédagogique
MPEPI : Ministère de la prospective économique et des partenariats internationaux
MENPC : Ministère de l'éducation nationale et de la promotion civique
MEPD : Ministère de l'économie et de la planification du développement
MICS : Enquête par grappes à indicateurs multiples
ODD : Objectifs du Développement Durable.
OG : Objectif général
OIT : Organisation Internationale du travail.
OMD : Objectif du Millénaire pour le développement.
ONG : Organisation Non Gouvernementale.
ONU : Organisation des Nations Unies
OS : Objectif spécifique
PAM : Programme Alimentaire Mondial.
PAQEPP : Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Éducation de base et de Promotion d'une gestion de Proximité
PARSET : Programme d'Appui à la Réforme du Secteur de l'Éducation au Tchad.
PASEC : Programme d'Analyse des Systèmes d'Education de la CONFEMEN
PDA : Plan de Développement des Arrondissements
PIB : Produit Intérieur Brut.
PIDESC : Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels
PIET : Plan Intérimaire de l'Éducation du Tchad
PND : Plan National de Développement
PPO : Pédagogie Par Objectifs.
PTAs : Preferential trade arrangements
QG : Question principale
QS : Question spécifique
R.D.C: République Démocratique du Congo.
RESEN : Rapport d'État sur le Système Éducatif Nationale.
SAP : Secteur d'Animation Pédagogique
SIPEA : Stratégie Intérimaire Pour l'Éducation et l'alphabétisation

SPSS: Statistical Package for the Social Sciences

TAS : Théorie de l'Apprentissage Social

TBS : Terre Battue Synthétique

TICE : Technologie de l'Information et de la Communication en Enseignement

TR : Taux de Récupération

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture.

UNICEF : Fonds des Nations pour l'Enfance.

VD : Variable Dépendante

VI : Variable Indépendante

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Tableaux

Tableau 1 : comparaison de taux d'échec par secteur d'éducation	45
Tableau 2 : Synoptique récapitulatif des hypothèses de recherche et des variables de l'étude.....	65
Tableau 3 : Répartition des enquêtés suivant le Sexe.....	79
Tableau 5 : Profession des enquêtés	80
Tableau 6 : Niveau d'étude	81
Tableau 7 : Répartition des enquêtés suivant leur religion	82
Tableau 8 : Connaissance des écoles publiques	82
Tableau 9 : Distance de l'école par rapport au domicile	83
Tableau 10 : Répartition des enquêtés par sexe selon les établissements	83
Tableau 11 : Heure d'ouverture des établissements	84
Tableau 12 : Heure fermeture établissement	84
Tableau 13 : Perception des enquêtés sur la connaissance du gestionnaire d'une école primaire publique	84
Tableau 14 : Perception des enquêtés sur la connaissance des enseignants	85
Tableau 15: Perception des enquêtés sur la fréquentation effective de leurs enfants à l'école .	85
Tableau 16 : Statistique sur le dialogue en français des élèves selon les enquêtés	85
Tableau 17 : Perception des enquêtés sur la connaissance des parents d'élèves	86
Tableau 18 : Proportion des parents et élèves vivant dans le même arrondissement.....	86
Tableau 19 : Statistique sur la connaissance d'autres établissement publics	87
Tableau 20 : Appréciation du niveau des élèves	87
Tableau 21 : Proportion des écoles gratuites dans l'arrondissement.....	88
Tableau 22 : Période d'instauration de la gratuité de l'école.....	89
Tableau 23 : Choix des enquêtés sur la gratuité de l'école.....	89
Tableau 23 : Justification des enquêtés sur la gratuité de l'école	89
Tableau 24 : Justification des enquêtés sur la non gratuité de l'école.....	90
Tableau 25 : Appréciations des écoles gratuites selon les enquêtés.....	91
Tableau 26 : Appréciation des enquêtés sur l'administration dans les écoles gratuites	91
Tableau 27 : Appréciation du corps enseignant dans les écoles primaires gratuites.....	91

Tableau 28 : Perception des enquêtés sur l'amélioration du contenu des enseignements des écoles gratuites	92
Tableau 29 : Appréciations des enquêtés sur la qualité des enseignements dans les écoles gratuites.....	92
Tableau 30 : École gratuite : source de baisse de niveau	92
Tableau 31 : Perception des enquêtés selon lequel l'école gratuite est bénéfique.....	93
Tableau 32 : Appréciations des enquêtés sur la réussite des enfants des écoles gratuites	93
Tableau 33 : Disponibilité des fournitures scolaire à l'ère de la gratuité de l'école	94
Tableau 34 : Inscription des enfants à l'ère des écoles gratuites	94
Tableau 35 : Nombre enseignants dans l'établissement.....	95
Tableau 36 : Effectifs total des élèves filles	95
Tableau 38 : Nombre de classes disponibles	96
Tableau 39 : Effectif des élèves par classe	97
Tableau 40 : Perception des enquêtés sur l'influence de l'effectif pléthorique des élève	97
Tableau 41 : Effectif des élèves par classe souhaité	98
Tableau 42 : Justification de l'effectif souhaité par classe	98
Tableau 43 : Taux d'échec des élèves filles.....	99
Tableau 24 :Taux d'échec des élèves garçons	100
Tableau 45 : Taux d'échec global	100
Tableau 46 : Présentation du Tableau de Contingence De HR III.....	108
Tableau 47 : calcul du khi deux pour HR3 : Taux d'échec	108

Figures

Figure 1: Localisation de la ville de Moundou. Réalisée par BEIDAH Thérèse	69
Figure 2: Répartition des enquêtés suivant leur niveau	81
Figure 3: Situation des écoles primaires gratuites dans l'arrondissement enquêté.....	88

RÉSUMÉ

La présente recherche porte sur *la gratuité de l'école primaire publique et la réussite éducative au Tchad : le cas des écoles des 2^e et 3^e Arrondissements de la ville de Moundou*. Nous nous sommes fixés l'objectif général qui suit : analyser l'influence négative de la gratuité de l'école primaire publique sur la réussite éducative des élèves. Il est aisé de constater que le climat scolaire s'est détérioré avec la mise en place de la gratuité. Fort de ce constat, nous avons formulé la question générale qui suit : la gratuité de l'école primaire publique influence-t-elle la réussite éducative des élèves ? Le présent travail examine l'hypothèse générale suivante qui découle de la question principale : la gratuité de l'école primaire publique influence négativement la réussite éducative des élèves. Cette étude s'inscrit dans le modèle descriptif et explicatif d'un phénomène de type corrélationnel. C'est une enquête par questionnaire menée dans les 2^e et 3^e arrondissements de la ville de Moundou dont les enfants fréquentent les écoles primaires publiques de Belle Vue, Lac Taba, Quinze Ans, Quartier Bilingue, Ouhoud Bilingue, Djarabé, Dokab, Dombao et Mbagti. Pour recueillir les données, nous avons fait recours aux techniques non probabilistes. Notre échantillonnage s'est effectué au moyen de la méthode par choix raisonné avec quarante-neuf (49) enquêtés. Les données ont été recueillies auprès de quatre-vingt (80) parents d'élèves, quatre-vingt-dix (90) enseignants, quatorze (14) élèves et douze (12) directeurs d'école de ladite localité. Les données collectées ont été traitées par le logiciel SPSS version 13.0, l'outil statistique d'analyse étant le Khi-deux. Comme ancrage théorique, nous avons retenu la théorie de Bandura, le modèle psychoéducatif et la théorie du béhaviorisme de Watson. Parvenue à la conclusion, notre hypothèse générale est confirmée. A cet effet, nous avons fait quelques suggestions à l'endroit des pouvoirs publics, des directeurs d'écoles, des enseignants, des parents d'élèves puis des élèves.

Mots clés : *école, école primaire, gratuité de l'école et réussite éducative.*

ABSTRACT

This research focuses on the effect of free public primary school on educational success in Chad: the case of schools in the 2nd and 3rd Subdivisions of the city of Moundou. We have set ourselves the following general objective: to analyse the negative influence of free public primary school on the educational success of students. It is easy to see that the school climate has deteriorated with the introduction of free education. Based on this observation, we formulated the following general question: Does free public primary school influence the educational success of students? This work examines the following general hypothesis that arises from the main question as follows: Free public primary school negatively influences the educational success of students. This study is part of the descriptive and explanatory model of a correlative type phenomenon. A questionnaire survey was conducted in the 2nd and 3rd Subdivisions of the city of Moundou whose children attend the public primary schools of Belle Vue, Lac Taba, Quinze Ans, Quartier Bilingue, Ouhoud Bilingue, Djarabé, Dokab, Dombao and Mbagti. To process the data, we used non-probabilistic techniques. Our sampling was carried out using the reasoned choice method with forty-nine (49) respondents. The data was collected from eighty (80) parents of students, ninety (90) teachers, fourteen (14) students and twelve (12) directors of the said districts. The data collected was processed using SPSS version 13.0 software, the statistical analysis tool being Chi-square. As theoretical anchoring, we retained the theory of Albert Bandura, the psychoeducational model and the theory of behaviourism of Watson. In the final analysis, our general hypothesis is confirmed. To this end, we have made some suggestions for public authorities, school principals, teachers, parents of students and then students.

Keywords: *school, primary school, free schooling and educational success.*

INTRODUCTION

Une rentrée scolaire est souvent source d'angoisse pour les parents d'élèves, les enseignants et l'Etat eu égard aux nombreuses agitations observées pendant cette période comme l'exprime Kandolo (2007). En effet, Kandolo explique que les parents font face à d'énormes dépenses pour la scolarisation de leurs enfants, occasionnées par l'achat des fournitures scolaires, les différents frais scolaires à payer, la prise en charge des enseignants, les moyens de transport. Les enseignants quant à eux, revendiquent régulièrement les bonnes conditions de travail et leur prise en charge par l'Etat. Ce dernier se plaint, pour sa part, de l'insuffisance des moyens permettant de répondre positivement aux revendications des uns et des autres. A cela s'ajoute la réalité selon laquelle l'offre éducative est souvent insuffisante par rapport à la demande. Ainsi, scolariser un enfant revient de plus en plus cher pour les parents et même pour l'Etat ; le phénomène est beaucoup plus perceptible dans les métropoles urbaines. A plusieurs reprises et habituellement lors de la rentrée scolaire, on observe des mouvements de grève des enseignants, des situations d'attente de la part des parents qui préféreraient d'abord faire inscrire les enfants du secondaire et retenir ceux du primaire ou encore inscrire les garçons et laisser les filles à la maison, ce qui était source de biens de retards et de la déscolarisation des nombres filles et certains garçons. Dans certains pays comme le Tchad, les parents, pour la plupart ne disposent pas de moyens financiers suffisants pour faire face à ces dépenses.

Pour essayer de conjurer ces maux, le gouvernement tchadien, conscient du rôle et des enjeux de l'éducation dans la lutte contre la pauvreté, a pris un certain nombre de mesures visant à atteindre l'universalisation du cycle primaire, pour réaliser au plus tard à l'horizon 2015 l'achèvement universel des six années de scolarisation. Malgré cette lutte, la gratuité de l'école a été une patiente conquête, un idéal et un combat. Ce thème reste un symbole puissant, intimement associé à la démocratisation de l'enseignement, à la lutte contre la pauvreté. Comme tous les symboles, il suscite volontiers des passions.

En Afrique, il y a encore de nombreux pays où la majorité des enfants ne vont pas à l'école ; garantir à ces enfants le droit à l'éducation est un enjeu de solidarité internationale. En ratifiant les conventions internationales relatives au droit à l'éducation à savoir : la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations unies (1948), la déclaration mondiale sur l'éducation pour tous, Jomtien (UNESCO, 1990), le forum mondial sur

l'éducation de Dakar (UNESCO, 2000), le Tchad s'est engagé dans le processus de réforme de son système éducatif.

Outre, nous pouvons signaler que le rôle primordial de l'éducation consiste à former des citoyens capables de contribuer au développement économique, social et politique de leurs communautés. Pour pouvoir répondre à cette mission, les systèmes éducatifs se doivent d'être performants tant au niveau interne qu'externe. Étant donné les coûts d'opportunité pour les familles et la société en générale, le système éducatif doit faire en sorte que les élèves qui entrent dans un cycle d'étude donné puissent terminer en consommant normalement le nombre d'années-élève prévu et la performance, les connaissances suffisantes pour répondre et comparer leur niveau scolaire.

Particulièrement, au Tchad depuis les indépendances, l'éducation et la formation constituent un moyen essentiel permettant de fournir à la société des mains d'œuvre en capital humain dynamique et qualifiées. Il s'agit de construire une société de connaissance et du savoir, à la production de la main d'œuvre hautement qualifiée pour le développement. Cette productivité va générer les valeurs socio-économiques, professionnelles, nationales et internationales. Ces valeurs, à leur tour, constituent pour le pays des armes non négligeables pour réculser de manière rigoureuse la pauvreté et d'autres fléaux qui minent le milieu social et environnemental. L'éducation et la formation promeuvent la paix et l'unité nationale. Elles garantissent la sécurité, la santé, la natalité, le développement socio-économique et professionnel. La justice, l'égalité, l'équité, etc... Ne peuvent être construites que par la qualité de l'éducation et de la formation.

Vu l'effort du gouvernement tchadien avec l'appui des ONG, la gratuité de l'école primaire publique tchadienne a pris un autre sens qui dégénère aujourd'hui sur le taux d'échec scolaire. L'environnement scolaire tchadien (enseignants, parents d'élèves, administrateurs scolaires et élèves eux-mêmes) ont profité de cet effort gouvernemental dans le contexte de la gratuité de l'école pour pousser ceci dans le camp de la négativité. Nous pouvons expliquer cela sous chaque couche environnementale :

Enseignants, cette gratuité, adosse sa pratique aux fainéantises, laisser aller, à la corruption, à l'absentéisme en disant « comme l'école est maintenant gratuite nous avons une couche qui regorge tout, les enfants des pauvres. Ceux-ci nous complique dans la transmission des connaissances ». Cette expression traduit la pensée de certains enseignants qui souhaitent que l'école doit être bien payante pour éliminer ceux qui sont de la dernière couche et réduire

l'effectif par classe. Ils disent que la gratuité de l'école en elle-même est une des causes de l'échec scolaire car tout le monde s'inscrit et comme c'est gratuit ne conjure pas plus d'effort, ne sont pas contrôlés par les parents, ne sont pas évalués. L'on ne parle plus de l'économie éducative.

Les parents d'élèves, comprennent la gratuité de l'école sous angle de l'environnement scolaire. Ils pensent que la prise en charge scolaire dans sa totalité est l'affaire de l'État. C'est dans ce sens que même les suivis, l'orientation, le coaching l'éveil qui sont les tâches des parents d'élèves sont abandonnées et contribuent énormément à l'échec scolaire des élèves.

Les administrateurs scolaires, quant à eux, malgré la gratuité de l'école, fixent des taux arbitraires. Dans certaines écoles primaires publiques dans la capitale tchadienne, pour les frais scolaires, les administrateurs ont fixé une somme de cinq mille ou six milles par élève. A cela, pour certains parents qui ont 10 à 15 enfants se confrontent à ces surcharges qui dégènèrent plu-tard sur l'irresponsabilité et influence sur la réussite éducative.

Les élèves enfin, ne comprennent pas le mot gratuité de l'école, ils échangent ce mot dans le contexte de l'intérêt. Ils ne sont pas conscients de leur propre réussite, ils exploitent la gratuité de l'environnement scolaire dans leur intérêt et se priment aux affrontements des difficultés pour ne pas bravé les impacts de la réussite éducative.

En effet, faire le lien entre la gratuité de l'école primaire publique et la réussite éducative des élèves nous apparaît intéressant puisque cela dégage plusieurs problèmes à la fois : le problème de matériels didactiques, effectifs pléthoriques, les infrastructures scolaires, la formation des enseignants, l'exclusion des élèves du aux frais de la scolarisation, décrochages scolaires, le taux élevé de l'échec scolaire dû à la gratuité de l'école. Mais pour ce travail, nous allons nous baser sur le problème du taux élevé de l'échec scolaire du a la gratuité de l'école dans le 2^{ème} et 3^{ème} arrondissement de la ville de Moundou.

Pour mener à bien notre étude qui consiste à faire le point sur la relation entre la gratuité de l'école primaire publique et la réussite éducative des élèves. Le présent travail est structuré en deux parties organisées autour de cinq chapitres. La première partie s'intitule cadre théorique ; elle comprend deux chapitres : La problématique de l'étude, autour de la formulation du problème, les questions de recherche qui ont guidé notre travail, les objectifs poursuivis par l'étude, l'intérêt de l'étude, la délimitation de l'étude, l'approche notionnelle.

L'approche théorique ou nous avons eu l'opportunité de présenter la revue de littérature dans laquelle figure la recension des écrits ainsi que les théories explicatives du sujet.

La deuxième partie intitulée cadre méthodologie ou opératoire comprend trois chapitres :

L'approche méthodologique notamment méthodes et techniques d'investigations, la population d'étude, la démarche utilisée pour collecter les données. Ce chapitre est consacré à la présentation des résultats issus des entretiens avec les répondants. Dans ce chapitre nous interprétons les résultats par rapport aux éléments théoriques, éventuellement en tenant compte des réponses des répondants. Nous allons aussi scientifiquement discuter sur ces résultats en faisant appel à des grands penseurs et théoriciens qui ont relativement expérimenté sur le résultat du lien entre la gratuité de l'école primaire publique et la réussite éducative. Nous faisons quelques suggestions à l'endroit du gouvernement Tchadien ainsi qu'aux administrateurs des écoles primaires publiques de la Ville de Moundou.

Voici en substance la quintessence de la suite de ce travail, dans lequel nous allons maintenant nous engager.

**PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE DE
L'ÉTUDE**

CHAPITRE I : PROBLÉMATIQUE

Le présent chapitre vise successivement le contexte et la justification de l'étude, la nature et la portée du problème, les questions et les hypothèses de recherche, les différents objectifs de cette étude, ses intérêts, la délimitation du sujet et la définition des concepts fondamentaux en relation avec l'étude. Bref, La problématique d'une étude est un ensemble construit autour d'une question principale et des signes d'analyse permettant de traiter le sujet. Selon Fokeng et al. (2014), « elle est une construction conceptuelle et une thématique qui met en lien certains nombre de problème et des questions indépendantes, le tout dans une cohérente convaincante. » vu sous cet angle, la problématique correspond à un questionnement général relatif à une thématique générale en cohérence avec les objectifs recherchés par le chercheur. Ce dernier précise le contexte de sa recherche, la motivation et les finalités générales. Pour cette étude, elle comprend :

- ✓ Le contexte et justification de l'étude ;
- ✓ Formulation et position du problème ;
- ✓ Questions de recherche ;
- ✓ Hypothèse de recherche ;
- ✓ Objectifs de recherche ;
- ✓ L'intérêt de l'étude ;
- ✓ La délimitation de l'étude ;
- ✓ Analyse conceptuelle (définitions des concepts clés

Après quelques parties nous allons aborder la position du problème.

1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Pour cette partie, nous allons aborder d'abord le contexte avant de présenter la justification.

1.1.1. Contexte

A l'ère de la mondialisation et de la globalisation, le développement économique, culturel, social et technologique repose sur l'éducation et la formation. L'éducation est importante pour acquérir des connaissances et des compétences, pour apprendre à mieux comprendre et agir. L'éducation, la formation et l'innovation sont des facteurs endogènes de développement. Les investissements en termes de savoir et d'éducation demeurent

fondamentaux pour les pays Confrontés à un environnement instable et complexe (Chaptal, 2009). Depuis une vingtaine d'année, l'éducation a d'abord favorisé le développement des pays industrialisés, puis celui des pays émergents Huwart et Verdier (2012). Si certains pays se placent dans le sillon des émergents, d'autres pays restent en marge, voire fragilisés par leur politique du système éducation. Le développement d'un pays est conditionné par la capacité de ce dernier à former la main d'œuvre dont il a besoin pour répondre aux besoins des entreprises et de la société Samuel (2017). Une bonne formation de la main d'œuvre augmente la croissance économique et elle est nécessaire pour faire reculer la pauvreté, même si elle ne suffit pas. En plus, elle génère de la productivité qui, elle-même alimente la croissance économique favorise le développement d'un pays. La déclaration de droits de l'enfant de novembre 1959 renforcée par la convention sur les droits de l'enfant de novembre 1989 établit que : « *l'enfant a droit à une éducation qui doit être gratuite et obligatoire au moins aux niveaux élémentaires.* » Outre, la déclaration universelle de droit de l'enfant (DUDH) des Nations unies (1948) stipule en son Article 26 alinéa 1 : « *toute personne à droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire.* »

Dans le contexte européen, cette lutte a commencé depuis 1976. Dans les écrits de PIDESC de 1985 cette loi de la gratuité a fait mention sur les états signataires du pacte internationale relatif aux droits économiques sociaux et culturels. Autres écrits de l'UNESCO (1990) ont fait la clarté sur le processus de Pologne dans le contexte de la gratuité de l'école et ressort que la gratuité scolaire au Pologne s'installe de l'école Pologne a l'université, une politique onéreuse qui a dissuadé et peser le gouvernement d'aller jusqu'au bout de son engagement. L'État québécois de son côté avec des stratégies au sujet de la gratuité de l'école. Sa politique dans ce domaine est structurée sur l'organisation administrative et scolaire, la formation des enseignants, le renforcement de la structure académique. Tout ceci a fait que le comité chargé de la gratuité de l'école ne rencontre pas assez de problèmes. Il témoigne que cette politique est eue point nommée à l'avantage du système éducatif et contribue à la réussite scolaire. Depuis l'application de cette aubaine, la couche vulnérable en même que la couche sociale aisée a la même chance de poursuivre leur objectif de droit a l'éducation et à la formation.

Cette histoire de la gratuité de l'école n'est pas seulement une préoccupation des dirigeants européens. Assez des pays africains ont dans leurs calendriers de l'objectif de l'école pour tous la stratégie de la gratuité de l'école. Nous pouvons même dire que les $\frac{3}{4}$ des

pays africains adoptent le système de la gratuité de l'école sinon il reste toujours dans le contexte théorique que pratique. Le forum mondial de Dakar d'avril 2000 qui réaffirme le principe énoncé dans la déclaration sur L'EPT, lequel vise l'élimination des disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire depuis l'an 2015. De plus, toute personne (enfant, adolescent ou adulte) doit pouvoir bénéficier d'une formation pour répondre à ses besoins éducatifs fondamentaux.

Ce forum fut le premier et le plus important événement en matière d'éducation. En adoptant le cadre d'action de Dakar, 1100 participant au forum venant de 164 pays ont réaffirmé leur engagement de parvenir à l'éducation pour tous en 2015 et ont confié à l'UNESCO à la fois le rôle de coordination générale entre les différents partenaires au plan international et la mission d'entretenir la dynamique engagée au niveau mondiale.

Le taux élevé de l'échec scolaire des élèves des écoles primaires publiques au Tchad de ces dernières années fait que l'on ne parle pas de la réussite éducative au Tchad comme dans le passé. Plusieurs acteurs de l'éducation ont signalé la cause de ce phénomène sous plusieurs angles : environnemental, phénoménal, et institutionnel.

- ✓ Environnemental, dans le contexte environnemental, plusieurs écrits scientifiques ont signalé la part du climat, le rang social, la communauté, la camaraderie, les agents de l'éducation, le gouvernement et les institutions non gouvernementales.
- ✓ Phénoménal, dans ce siècle on signale au passage des phénomènes tels que les épidémies, les catastrophes naturelles et occasionnelles, les dévastations, les débordements de l'eau, des inondations, la sécheresse, la famine, les érosions etc...
- ✓ Institutionnel, on parle des lois éducatives, des recyclages, des principes, des règlements intérieurs, des articles, des colloques, des conférences, des séminaires, des débats, des lois d'orientations, la politique éducative, des coachings.

Toujours dans le cadre du forum mondial sur l'éducation qui s'est à Dakar (Sénégal) du 26 au 28 avril 2000 visant l'éducation pour tous (EPT), l'UNESCO et la communauté internationale ce sont fixés comme but ambitieux : « d'assurer les besoins d'apprentissage, des jeunes comme des adultes au travers l'accès équitable a des deux forces d'une même sociale des pays en assurant la capacité des bases de leur employabilité et de l'accès à un travail décent. Il s'agit également de l'un des défis de l'Agenda mondial pour l'emploi dès l'OIT. L'éducation pour tous et le travail pour tous constituent les deux faces d'une même pièce. La vision de la déclaration d'Incheon : éducation 2030 trouve sa pleine expression dans l'objectif de développement durable « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité sur un pied d'égalité, et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie »

Note circulaire N°13/PR/PN/MEN/SG/DGEFA 2006 à l'attention des :

- Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale ;
- L'inspecteur de l'Enseignement de Base ;
- Chef d'établissements scolaires publics que le principe de la gratuité de l'enseignement public édicter par la constitution et réaffirmer par la loi d'orientation du système éducation tchadien, fait l'objet d'interprétation diverses et erronées. En effet, l'Article 9 de la loi N°16/PR/2006 portant orientation du système éducatif tchadien dispose en ces termes :

Article 9 : l'enseignement public est gratuit. Les prestations fournies en la matière sont essentiellement financées sur les ressources publiques allouées par l'état pour les autres collectivités décentralisées toutefois, l'enseignement public admet la participation des bénéficiaires, des initiatives communautaires librement constituées agissant en partenariat avec l'état et des autres collectivités décentralisées. Il est donc indéniable que les APE, par leurs contributions apportent un appui appréciable au fonctionnement des établissements. Mais cet appui ne doit pas servir de prétexte pour refuser à certains élèves d'avoir accès en classe au motif que leurs parents ne sont pas acquittés de leur cotisation. Il est temps de prendre les dispositions qui s'imposent afin de traduire dans les faits autant que faire se peut, l'esprit de la gratuité de l'accès à l'enseignement public. Cependant, en raison de contrainte du moment, il est exigé de bénéficier une contribution modique pour permettre de couvrir certains frais scolaires au bénéfice des élèves. Ainsi donc, pour compter de la rentrée scolaire 2006/2007, il est institué, à titre transitoire, dans les établissements publics d'enseignement, les frais scolaires uniques suivants :

- ✓ Pour les écoles primaires publiques rurales, une contribution annuelle de 500F CFA ;
 - ✓ Pour les écoles primaires publiques urbaines, une contribution de 1000F CFA ;
 - ✓ Pour les établissements publics d'enseignement secondaire, technique, professionnelle y compris les centres de formations technique et professionnelle, une contribution annuelle de 2500F CFA. Sont considérés comme centres urbains, les chefs-lieux des sous-préfectures, des départements et de régions, il est entendu que ces frais scolaires sont destinés à couvrir les charges ci-après :
- ✓ Assurance scolaire individuelle ;
 - ✓ Confection de la carte d'identité scolaire ;
 - ✓ Confection des carnets ou livrets des notes ;
 - ✓ Entretien de manuels scolaires et organisation des activités culturelles et sportives ;

- ✓ Participation à l'acquisition de consommable pour le fonctionnement des ateliers, des établissements d'enseignements secondaires, techniques et professionnels. Pour la gestion de ces frais scolaires, un comité de gestion est mis en place dans chaque établissement public. Les attributions, la composition et le fonctionnement du comité de gestion sont définies par arrêté du ministre de l'éducation nationale.

Quant à l'accès à l'éducation, l'égalité de chance est garantie à tous sans aucune forme de discrimination ; l'État se portant lui-même garant d'assurer à l'enfant le droit à l'éducation qu'il réaffirme comme obligatoire au niveau primaire (Article 9). Il garantit aussi à tous l'égalité de chance d'accès à l'éducation sans discrimination de sexe, d'opinion politique, philosophique et religieuse, d'origine sociale, culturelle, linguistique ou géographique.

Pour parvenir à la réalisation ces objectifs, le rôle et les devoirs qui incombent aux pouvoirs publics ainsi qu'à tous les autres partenaires qui concourent de manière significative à l'éducation de la jeunesse Tchadienne clairement défini.

En Afrique, la question est plus que préoccupante au regard des résultats des études effectuées à ce sujet. Dans cette perspective, l'UNESCO (2002) indiquait lors de la huitième conférence des états membres d'Afrique sur l'éducation que le taux d'achèvement du cycle primaire était de 56,6%. Cette situation laisse selon le forum de Dakar sur l'éducation une grande majorité d'élèves en marge du système scolaire sans qu'ils arrivent à ne pas maîtriser ni la lecture, ni l'écriture, ni le calcul (UNESCO, 2000).

Dans la même veine, Duret (2005) rapporte dans une étude sur l'éducation en Afrique que la qualité de l'éducation est globalement faible en Afrique que les acquisitions des élèves d'un même pays peuvent être extrêmement variables, signe de forte inégalité dans les conditions d'apprentissage des élèves. Toujours dans le contexte actuel africain, il est né au Sénégal un réseau social éducatif qui vise à révolutionner education Pour Tous afin de pallier les carences du système éducatif par un accès facile aux contenus pédagogiques. Toutes ces initiatives tendent vers les sièges de la réussite éducative.

La particularité du Tchad dans le contexte de la gratuité de l'école primaire n'est pas indifférente dans cette recherche. Nous signalons que le secteur éducatif tchadien se trouve dans une phase transitoire entre stratégie intérimaire pour l'éducation et l'alphabétisation (SIPEA) et le plan intérimaire de l'éducation du Tchad (PIET). État indépendant en 1960, le

Tchad a hérité d'un système éducatif dont le contenu était à la limite difficile et qui ne visait que la formation élite devait remplacer les administrateurs coloniaux. Pour améliorer ce système, le pays a lancé un vaste programme de scolarisation des enfants ayant l'âge scolaire et d'alphabétisation de masse destinée aux adultes. Cette politique éducative visait d'une part, à diminuer le taux d'analphabétisme et d'autre part, a favorisé le développement socio-économique du pays. Le développement de la scolarisation devrait entraîner des rapides changements économiques et sociaux. Malheureusement la formation était basée sur le modèle colonial orienté essentiellement vers la fonction publique dont la crise économique actuelle montre les limites, produisant alors des individus socialement inadaptés, culturellement désaxés et économiquement improductifs.

Le Tchad indépendant s'est lancé dans la structuration de son système éducatif, l'ordonnance N°005/PR/CSM/SGG du 28 février 1978 portant institution d'un nouveau système d'éducation au Tchad, la stratégie d'Éducation et de Formation en liaison avec l'emploi (EFE) en 1990. C'est un nouveau système d'éducation qui a été institué par voie d'ordonnance. Sa finalité est de faire acquérir aux individus, aux collectivités nationales et locales des informations, de savoir, des comportements, des attitudes, des compétences et des valeurs pouvant les rendre capable d'assurer leur développement et leur bien-être, compte tenu de l'orientation politique et sociale du pays.

Le Tchad présente les caractéristiques d'un pays n'ayant pas atteint l'objectif d'un enseignement primaire universel. A ce contexte, le Gouvernement tchadien s'est fixé un certain nombre des objectifs à atteindre à travers le plan dénommé « Plan National de Développement, vision 2030, le Tchad que nous voulons ». Ce plan consiste à : renforcer l'unité nationale, renforcer la bonne gouvernance, développer une économie diversifiée et améliorer la qualité de la vie de la population (MEPD, 2017). Or, pour atteindre ces objectifs du plan national de développement (PND), les hautes autorités tchadiennes ont estimé que l'éducation s'avère nécessaire, en ce sens qu'elle est l'un des leviers essentiels pour booster le développement national. Ainsi, l'éducation est au cœur des préoccupations de tous les régimes qui se sont succédé depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. Tous les régimes qui se sont succédé ont fait de l'éducation la priorité de leurs priorités. Depuis son indépendance, le Tchad comme bon nombre des pays d'Afrique subsaharienne, voyait en éducation l'un des chemins sûrs devant les conduire au processus de développement qu'ils ont enclenché. A ce

titre, le pays a exprimé très clairement depuis des décennies déjà, sa volonté d'offrir une éducation de qualité à ses citoyens et citoyennes.

La problématique des ressources humaines compétentes et qualifiées est inscrite au premier rang des priorités du Gouvernement avec une volonté de mieux satisfaire le droit légitime de ses citoyens à une Éducation de qualité. Pour mieux cerner ce contour, le Gouvernement a à travers le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique (MENPC, 2020) priorisé, la rénovation des programmes d'enseignement par la mise en place d'un Centre National de Curricula ; Le recrutement des enseignants, la construction et l'équipement des infrastructures nouvelles, et la réhabilitation des celles existantes en mobilisant le budget de l'État avec l'appui des partenaires financiers que sont la Banque Mondiale (BM), Banque Islamique de Développement (BID), Banque Africaine de Développement (BAD), Agence Française de Développement (AFD).

En effet, notre préoccupation dans cette étude est le taux élevé de l'échec scolaire par rapport à la gratuité de l'école primaire publique du 2^{ème} et 3^{ème} arrondissement de la ville de Moundou.

Vu l'attitude actuelle des parents au regard des activités de l'école. Ils s'impliquent de moins à moins aux activités de développement et à la réussite de l'école à travers leurs participations financières, matérielles ou physiques alors que les écoles publiques tombent en désuétude. Quoique les contributions annuelles exigibles soient supprimées, il revient aux parents d'assumer plusieurs responsabilités liées à l'éducation de leurs enfants, de même la politique des manuels et fournitures scolaires doit être revue, de transport, de nutrition, des tenues scolaires sont toujours à leur charge et qui contribuent ainsi aux meilleurs rapports avec l'école.

L'éducation est importante pour accueillir des connaissances et les compétences, apprendre à mieux comprendre et agir. Une étude menée par UNESCO (2014) a montré que si lorsque le niveau d'instruction moyen de la population d'un pays donné augmente d'une année la croissance annuelle PIB par habitant, progresse de 26% en l'espace de 45 ans, durée à peu près équivalente à celle de la vie active. Ces estimations tiennent compte des facteurs tels que le niveau au début de la période, de la part du secteur public dans l'économie et le degré d'ouverture aux échanges. Nous allons précéder à la suite de cette partie, la justification de l'étude.

1.1.2. Justification de l'étude

En Sciences de l'Éducation les thèmes de recherche sont nombreux et méritent tous une étude approfondie. Nous avons opté pour l'étude d'une importante thématique qui est la gratuité de l'école primaire publique et de son apport sur la réussite éducative des élèves. En rapport avec notre faculté de sciences de l'Éducation ainsi que notre spécialité conception et Evaluation des projets Éducatifs. Nous avons choisi de mener notre recherche dans le domaine de la gratuité de l'école primaire publique par rapport au niveau de la réussite éducative des élèves des écoles primaires publiques dans le 2^{ème} et 3^{ème} arrondissement de la ville de Moundou. Nous voulons aborder la thématique de la gratuité de l'école primaire publique en particulier la réussite éducative qui joue un rôle primordial dans l'enseignement primaire. Cette gratuité de l'école permet aux apprenants d'acquérir une connaissance, elle permet également à chaque individu des chances de réussite dans l'existence qui l'attend. L'importance de mener une telle recherche peut se situer sur un double plan : social et institutionnel.

Sur le plan social, les parents sont confrontés à une difficulté méthodologique et sémantique de la notion de gratuité. Ils ne savent pas toujours jusqu'où l'école est gratuite et jusqu'à quelle période elle ne l'est plus. Comment faire comprendre par exemple aux parents qu'une éducation ne saurait être gratuite. Et qu'il y aurait toujours des frais à payer sous diverses formes malgré le discours sur la gratuité. C'est donc un travail de prise et d'éveil de conscience.

Sur le plan institutionnel, on note l'absence d'une véritable politique nationale axée sur la gratuité. Comme Fozing (2009) l'a souligné, la gratuité est arrivée sans préparation adéquate. Il s'agit pour nous de jeter les balises aux décideurs en vue d'une reformulation de la politique de la gratuité qui doit intégrer le volet qualité des rapports entre les parents et l'école qui par la suite aura des répercussions positives sur la qualité des enseignements-apprentissage, la qualité de l'éducation pour l'atteinte des objectifs du Millénaire et pour un développement durable. Enfin, cette étude peut contribuer à apporter notre modeste contribution à tout chercheur qui voudrait s'intéresser sur le sujet tant qu'il est vrai que très peu d'étude ont été consacrées à l'étude des effets de la gratuité de la scolarité en Afrique en générale, et au Tchad.

Malgré ces efforts du Gouvernement pour améliorer la qualité des acquis d'apprentissage de ses apprenants, cette dernière demeure toujours médiocre. Ainsi des enseignants mal formés ou sans formation, des matériels didactiques insuffisants et en faible qualité ; des effectifs pléthoriques et une gestion de l'école aléatoire, des infrastructures en mauvaise qualité et insuffisantes, bref le système éducatif est déficient.

En effet, après la conférence souveraine de 15 janvier 1993 il a été par les conférenciers que le Tchad soit un État unitaire fortement décentralisé et cela été adopté par referendum dans sa constitution de 1996. Dans son titre 11, il est défini quatre niveaux des collectivités territoriales décentralisées (CTD) : les Régions, les Départements, les Communes et les Communautés rurales. A travers cette décentralisation, le Gouvernement entend promouvoir le développement local par une meilleure redistribution des rôles des fonctions et des moyens entre l'État et les autres acteurs dans l'optique d'améliorer les performances économiques, de lutter contre la pauvreté et de donner en même temps un nouveau souffle au développement du pays. Ceci est toujours dans le cadre améliorer les conditions de la scolarisation dans les écoles de la base classe pour lutter contre le taux élevé que chaque année l'école tchadienne en général et particulier celle de la region du Logone Occidentale rencontre.

Ce contexte de la décentralisation a fait que depuis deux décennies, la plupart des projets liés au développement local s'implante ou s'oriente dans des communes. Il a été prévu en effet les constructions des écoles communales afin de pouvoir améliorer les indicateurs de la qualité des écoles tchadiennes et c'est ainsi que le projet d'amélioration de la qualité de l'éducation primaire par la gestion de proximité est orienté dans la Commune de Moundou.

De prime à bord, cette étude se justifie par le fait que l'éducation est un processus d'enseignement des règles de conduites sociales et de la formation des facultés physiques, morales et intellectuelles qui président la formation de la personnalité. Elle est d'une importance capitale et indispensable à chaque société qui aspire à un meilleur développement et à une meilleure vie sociale.

En effet, le choix de ce thème se justifie par le fait que depuis les années 1990 jusqu'à nos, la majorité des élèves des écoles primaires publiques tchadiennes en fin de la scolarité primaire ne disposent pas des connaissances et compétences suffisantes en lecture et en calcul. Pour le MENPC (2019), le rapport de 2019 du programme d'analyse des Systèmes Éducatifs de la Conférence des ministres de l'Éducation des États et des Gouvernements de la

Francophonie annonce qu'environ 78% de la population ne sait ni lire ni écrire correctement à la fin de 6e année de la scolarité primaire. Autrement dit, les élèves Tchadiens en fin de la scolarité primaire ne disposent pas suffisamment des connaissances et compétences en lecture et mathématique. Or le gouvernement a mis en phase avec les exigences Mondiales, Continentales et Nationales en matière de l'éducation afin d'atteindre les objectifs du plan national de développement de 2030 avec slogan « Vision 2030, le Tchad que nous voulons ». Cependant, pour atteindre les objectifs de PNDD, pour rendre et remettre le sens de la gratuité de l'école primaire publique tchadienne au rail voulu par les acteurs de ce domaine que le gouvernement tchadien et ses partenaires ont pris de ferme résolution pour faire de l'éducation primaire, une éducation de qualité afin de permettre aux apprenants d'acquérir les connaissances et compétences suffisantes pour devenir des leviers de ce développement. Mais jusqu'aujourd'hui le lien entre la gratuité de l'école primaire publique tchadienne et la réussite éducative à un écart large voir même très large avec des preuves du taux élevé des échecs de chaque année.

Dans un contexte scientifique l'on peut qualifier un problème sur la base que le phénomène perdure et touche un nombre élevé de la population, le phénomène affaibli et continue à affaiblir la communauté malgré les efforts des chercheurs, ONG et les gouvernements. Ainsi, nous justifions que notre sujet ressort un problème en ce sens que des ONG nationales et internationales se sont engagés depuis plus de quarante ans sans oublier l'effort de gouvernement dans cette lutte du lien « gratuité de l'école primaire publique tchadienne et la réussite éducative » mais le problème persiste avec un taux élevé et progressif de l'échec scolaire.

1.2. FORMULATION ET POSITION DU PROBLEME

La question qui nous intéresse dans cette étude est celle de la réussite éducative des élèves dans le contexte de la gratuité de l'école primaire publique. En effet, l'annonce de la gratuité a introduit des changements de pratique chez les parents dont l'école a pourtant toujours bénéficié de leurs contributions. Les parents d'élèves regroupés au sein de l'APEE, ont aussi toujours contribué au financement de l'éducation en tant que membres de la communauté éducative c'est-à-dire comme « l'ensemble des personnes physiques et morales qui concourent au fonctionnement, au développement et rayonnement des établissements scolaires ». D'après nos observations, nous avons eu à constater qu'il y a un écart entre la gratuité de l'école primaire publique et la réussite éducative.

Cet écart s'affiche à travers le taux élevé de l'échec scolaire par rapport à la gratuité de l'école. Nous pouvons dire que la gratuité de l'école au Tchad comme dans plusieurs pays n'honore pas les normes et influence sur le système éducatif. Cette influence dégage plusieurs problèmes qui font la préoccupation des éducateurs en générale, des juristes, des sociologues, des psychologues et d'autres agents éducateurs. Mais nous en tant que concepteurs et évaluateurs des projets éducatifs, nous allons aborder dans l'angle du taux élevé de l'échec scolaire. Nous signalons par cette recherche à la communauté scientifique que la gratuité de l'école qui est pour l'état une aubaine et des stratégies pour lutter contre le taux élevé de l'échec scolaire n'est pas comprise par la majorité des acteurs éducatifs et finir par devenir un problème. Nous avons qualifié ce phénomène à un problème parce que malgré la lutte de l'État et les ONG le problème perdure et avance à grand pas avec un taux élevé et progressif. Pour bien mener cette étude, nous allons poser quelques questions de recherche.

1.3. QUESTIONS DE RECHERCHE

La question de recherche est une interrogation autour du problème que soulève la recherche scientifique. Elle peut être une demande explicite concernant un sujet d'étude que l'on désire mener en vue d'étendre le champ de connaissance sur une thématique. Ce qui précède met au grand jour des problèmes de déficit dans la gestion du financement de l'éducation, et l'attitude des parents précisément est révélatrice des résistances face à une innovation mal négociée, toutes choses qui conduisent à poser la question générale de recherche suivante :

1.3.1. Question générale

La question générale se formule comme suit : la gratuité de l'école primaire publique influence-t-elle la réussite éducative des élèves ? Cette question générale nous a permis de formuler trois questions spécifiques à partir des indicateurs de la variable indépendante.

1.3.2. Questions spécifiques

QS1 : La gratuité de l'école primaire publique influence-t-elle considérablement le ratio élèves-enseignants des 2^{ème} et 3^{ème} arrondissements dans la ville de Moundou ?

QS2 : La gratuité de l'école primaire publique influence-t-elle négativement l'appropriation du savoir des élèves des 2^{ème} et 3^{ème} arrondissements dans la ville de Moundou ?

QS3 : La gratuité de l'école primaire publique influence-t-elle considérablement le taux de l'échec des élèves des 2^{ème} et 3^{ème} arrondissements dans la ville de Moundou ?

1.4. FORMULATION DES HYPOTHESES DE RECHERCHE

L'hypothèse est un éclairage permettant la compréhension du problème de l'étude. C'est la réponse provisoire à la question de recherche. Une hypothèse est selon Amin (2005), comme une énonciation présomptive d'une proposition ou d'une supposition basée sur une évidence que le chercheur entend vérifier.

Selon Mvessomba (2008), l'hypothèse elle-même est la phrase créatrice du raisonnement expérimental dans laquelle le chercheur imagine la relation qui pourrait exister entre fait ou variable. Une hypothèse est une réponse provisoire suggérée comme explication d'un phénomène observé. Nous allons distinguer deux types d'hypothèses à savoir l'hypothèse générale et spécifiques.

1.4.1. Hypothèse générale

Dans le cadre de ce travail, l'hypothèse générale se formule de la manière suivante : La gratuité de l'école primaire publique influence la réussite éducative des élèves.

1.4.2. Hypothèses spécifiques

Parmi les hypothèses spécifiques susceptibles de découler du contexte et du problème précédemment décrit en guise de réponse aux questions spécifiques, nous énonçons les hypothèses spécifiques suivantes :

- **HS1 :** la gratuité de l'école primaire publique influence considérablement le ratio élèves-enseignants des 2^{ème} et 3^{ème} arrondissements dans la ville de Moundou.
- **HS2 :** la gratuité de l'école primaire publique influence négativement l'appropriation du savoir des élèves des 2^{ème} et 3^{ème} arrondissements dans la ville de Moundou.
- **HS3 :** la gratuité de l'école primaire publique influence considérablement le taux de l'échec des élèves des 2^{ème} et 3^{ème} arrondissements dans la ville de Moundou.

1.5. OBJECTIFS DE RECHERCHE

Selon Leif (1974, p. 192), l'objectif est le « *but précis d'une action éducative, d'un enseignement* ». Et de l'avis de Deledalle (1995, p. 14), « *avoir un objectif c'est avoir*

l'intention de faire quelque chose et percevoir la signification des choses à la lumière de cette intention ».

De manière globale, l'objectif renvoie à un but, à une cible que le chercheur doit atteindre ; le point contre lequel est dirigé une opération stratégique ou tactique. Dans le cadre de notre étude nous aurons un objectif général en première phase et les objectifs spécifiques en seconde phase.

1.5.1. Objectif général

Cette étude a pour objectif général d'analyser l'influence de la gratuité de l'école primaire publique sur la réussite éducative des élèves : Cet objectif englobe la vision générale du chercheur ; il plante le décor de la recherche mais ne précise pas les contours exacts à suivre. De cet objectif général découle les spécifiques.

1.5.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques apparaissent comme étant les éléments à partir desquels nous allons pouvoir atteindre notre objectif général. Aussi, pour mener à bien notre travail, il est important de passer par un certain nombre de préalable dont la détermination de la structure de notre représentation dans l'optique d'une opérationnalisation pertinente et réaliste de la variable indépendante. En décelant les éléments centraux qui nous offrent la possibilité d'examiner précisément et de manière exhaustive, l'action de chacune des parties prenantes.

Les objectifs spécifiques sont la forme la plus finalisée de l'objectif général. Il se présente sous forme d'indicateur précis dont chacun est étroitement en relation avec la variable comportementale observée par le chercheur. Les objectifs spécifiques (OS) envisagés dans cette étude s'articulent en trois (03) :

- **OS1** : Vérifier l'influence de la gratuité de l'école primaire publique sur le ratio-élèves-enseignants des 2^e et 3^e arrondissements dans la ville de Moundou.
- **OS2** : Démontrer l'influence de la gratuité de l'école primaire publique sur l'appropriation du savoir des élèves des 2^e et 3^e arrondissements dans la ville de Moundou.
- **OS3** : Expliquer l'influence de la gratuité de l'école primaire publique sur le taux de l'échec des élèves des 2^e et 3^e arrondissements dans la ville de Moundou.

1.6. INTERET DE L'ETUDE

Après avoir formulé les objectifs de notre étude, nous allons à présent présenter les différents centres d'intérêts pour ce sujet ainsi que sa pertinence. Ici, nous voulons montrer l'importance que notre étude revêt, ce qui captive et éveille l'esprit, ce qui convient à certains, qui leur est utile, important ou avantageux. Le sentiment favorable qui fait que l'on se sente concerné par ce qui arrive par exemple. Il s'agit de dire en quoi et à qui cette étude est bénéfique. Selon Sillamy (2006, p.145), l'intérêt est « *ce qui importe à un moment donné* » Telle qu'envisagée, la présente étude revêt des intérêts aussi bien sur le plan professionnel, que sur le plan social et scientifique.

1.6.1. Sur le plan professionnel

Réside dans le fait qu'elle offre les moyens de mieux apprécier les décisions prises par les autorités en charge de l'éducation. L'application mitigée ou diversifiée de la gratuité de l'école primaire publique laisse entrevoir un problème de communication dans la vulgarisation des décisions issues des instances supérieures. L'intérêt professionnel se relève du côté de l'application d'une décision. Cette application est fonction de la diffusion de cette décision, de son explication et son suivi en termes d'évaluation. L'application mitigée ou diversifiée de la gratuité de l'école primaire publique laisse entrevoir un problème de communication dans la vulgarisation des décisions issues des instances supérieures.

Il est donc clair qu'en dehors de ce chemin, la décision prise ne peut atteindre l'objectif visé. Il en a été ainsi de la gratuité de l'école primaire publique au Tchad qui a péché par l'absence d'un dispositif de la nouvelle option politique en éducation ; ce qui rend difficile la mise en œuvre des éléments constitutifs dont les effets s'observent aujourd'hui en termes de tension, de conflits entre les différents acteurs ou partenaires de l'éducation. Pour Bloch (1997, p. 228), une autre composante dans le schéma de communication est le canal. Il note que : « *c'est au niveau du canal qu'interviennent les perturbations* ». Il est donc d'un grand intérêt pour les administrateurs scolaires de substituer aux modèles de communication linéaires des modèles circulaires réputés mettre un accent sur les processus d'interaction inhérents à toute communication humaine.

1.6.2. Sur le plan social

Les membres de la communauté éducatives (les parents) trouveront ici le sens profond que cache la gratuité de l'école primaire publique dans notre contexte, ils se rendront compte de la nécessité qu'il y a pour eux à s'impliquer activement dans les actions de soutien, de gestions et surtout de transformation de l'école à travers la réussite éducative. Cette étude offre également des possibilités aux parents de soutenir la scolarité de leurs enfants et accroître la réussite éducative ; en effet, la préoccupation commune des parents et des personnels de l'éducation est l'intérêt des enfants.

Considérant le rôle primordial de l'éducation et la formation dans le processus de développement d'un pays, le résultat de cette étude servira de base de données aux étudiants de la faculté des Sciences de l'Éducation dans leurs futures recherches. Il permet à la communauté nationale et internationale de mieux comprendre certains facteurs empêchant le bon fonctionnement de la formation et du système éducatif, gage du développement socio-économique d'un pays. Cette étude contribuera à l'amélioration de qualité des enseignants/apprentissages dans le contexte de la gratuité de l'école primaire publique Par sa dimension pluridisciplinaire et par les données analysées qui fond sa pertinence, ce travail contribuera également à faire évoluer la science et le savoir universel.

Les différents membres de la communauté éducative trouveront ici le sens profond que cache la gratuité de l'école primaire publique dans notre contexte. Ils se rendront compte de la nécessité qu'il Y a pour eux à s'impliquer activement dans les actions de soutien, de gestion et surtout de transformation de l'école en participant aux activités visant à modifier son aspect physique.

Les pouvoirs publics quant à eux, trouveront ici un outil de préparation aux changements d'autant plus que les approches que nous présentons rejoignent celles de Colletterte et Schneider (2007, p.3) selon lesquelles : «il est difficile d'amener les gens à changer surtout quand l'initiative ne vient pas d'eux. ». En effet, l'être humain dispose de mécanismes nombreux pour échapper aux changements dans son environnement mais il a néanmoins la capacité de s'adapter ; Si on ne réussit pas à faire en sorte que les destinataires du changement soient des partenaires, ils risquent de devenir des adversaires ou des poids morts ; Les changements ne sont pas nécessairement tous bons, utiles, efficaces et opportuns. La capacité à influencer le comportement d'autrui dépend de son engagement dans

une situation. Si on veut obtenir quelque chose d'un individu, il est plus efficace de lui demander en premier lieu une chose moins importante ou coûteuse, par exemple un renseignement. La requête suivante, comme le savent les démarcheurs à domicile. L'influence sociale ou la pression sociale est l'influence exercée par un groupe sur chacun de ses membres aboutissant à lui imposer ses normes dominantes en matière d'attitude et de comportement. Cette influence entraîne la modification des attitudes, croyances, opinions d'un individu ou d'un groupe suite au contact avec un autre individu ou groupe.

Notons avec Collerette et Schneider (2007, p.122) que « la mise en œuvre d'un changement, surtout lorsqu'il comporte d'importantes répercussions peut déclencher chez les destinataires toute une série de conflits ». C'est notamment ce qui pourrait se produire si un nouveau mode de fonctionnement était fondé sur une conception des services qui n'étaient pas conforme à celle des destinataires.

1.6.3. Sur le plan scientifique

L'étude sur la gratuité de l'école primaire publique s'inscrit dans le cadre du management des écoles en rapport avec l'économie de l'éducation. Elle nous a permis d'établir le lien entre la gratuité de l'école primaire publique et la réussite éducative. Notre approche l'aborde sous l'angle de la sensibilisation des parents à s'impliquer davantage dans la gestion des activités scolaires, chose qui contribue à la réussite scolaire.

1.7. DELIMITATION DE L'ETUDE

Délimiter une étude, c'est définir ses bornes d'approfondissement dans le but de permettre une bonne compréhension. La délimitation de recherche consiste pour l'auteur à préciser dans quel domaine, quel milieu et dans quel intervalle de temps il évolue. Délimiter un travail de recherche consiste pour le chercheur à préciser dans quel domaine, quel milieu et dans intervalle de temps il a évolué. Autrement dit, la délimitation de cette étude porte sur la définition de ses cadres thématique, géographique et temporel dans lequel nous évoluons.

1.7.1. Limite thématique

Les recherches actuelles en Science de l'Éducation portent sur plusieurs thématiques. Notre étude s'inscrit dans le management de l'éducation, plus précisément dans le paradigme technique de l'action publique. C'est sous cet angle que nous tendons de saisir la gratuité de

l'école primaire publique et réussite éducative des élèves dans les écoles primaires publiques du 2^{ème} et 3^{ème} arrondissement de la ville de Moundou. Elle s'intéresse aux politiques éducatives et tente d'identifier les problèmes de la gratuité de l'école au primaire en particulier l'enseignement dans les écoles primaires publiques et leur incidence sur la réussite éducative des apprenants. Cette étude s'inscrit dans le cadre des Sciences de l'Éducation et concerne en particulier le management et le financement des écoles, l'étude de l'école comme agent économique, comme l'a dit Tsafack (2001, p. 65). Cette étude s'inscrit dans le domaine des politiques éducatives. Notre attention portera essentiellement sur le financement de l'éducation, la manière dont l'État finance l'enseignement primaire public. Ce travail portera un regard sur la manière dont les parents perçoivent la gratuité de l'école primaire publique en s'intéressant surtout sur les implications de leurs attitudes vis-à-vis de l'école.

1.7.2. Limite géographique

Cette étude se limitera aux directeurs, aux enseignants et aux parents d'élèves des écoles primaires publiques du 2^{ème} et du 3^{ème} arrondissement précisément à l'IPEP 2 et 3 dans la ville de Moundou, chef-lieu du Département de Lac Wey, province du Logone occidental (Sud du Tchad. Si nous avons jeté notre dévolu sur ces arrondissements, c'est parce qu'ils présentent à la fois les caractéristiques d'une zone urbaine et rurale. Ce choix est fait dans l'optique d'apporter des solutions favorables visant à améliorer le cadre de travail des élèves enseignants.

1.7.3. Limite temporelle

Ce travail prendra approximativement quelques mois. La répartition du temps se fait ainsi qui suit : quelques mois pour l'enquête de terrain, quelques mois pour l'analyse et interprétation des données et le reste de temps pour la production de la copie finale du travail de recherche. Compte tenu des difficultés relatives au travail de recherche, le temps à nous imparti et les moyens matériels ne nous donnent pas la possibilité de couvrir un large nombre des établissements scolaire nous permettant de faire une généralisation dans toutes les écoles primaires publiques Tchadienne.

Après la limitation temporelle, nous jugeons mieux de définir et clarifier les concepts clés de notre sujet de recherche.

1.8. DEFINITION DES MOTS ET CONCEPTS

Un concept est une idée abstraite et générale. Est abstrait, ce qui ne cherche pas à représenter le réel, le concret.

Pour Raynal et Rieunier (2007, p.82), le concept est « *une idée générale et abstraite a une catégorie d'objets ayant des caractéristiques communes et permettant d'organiser les connaissances* ». Le concept est une unité non décomposable (ou composé d'élément simple précis et bien connus) sur laquelle s'articule la théorie. Un concept est concret lorsque ses représentants peuvent être touchés, manipulés ; Ainsi, Raynal et Rieunier (2007) expliquent qu'il est par contre abstrait ou défini, une règle qui permet de classer des objets ou des événements ; en exemple, « un neveu est le fils du frère de la sœur ». Lorsque Ndie (2006, p. 28) cite Durkheim pour dire que la première démarche de la sociologie « *doit être de définir les choses qu'il traite, afin que l'on sache de quoi il est question* », il nous paraît tout aussi indispensable de donner une clarification a certains concepts qui sont : école, école primaire (public, privée), gratuité de l'école, réussite éducative.

Ecole

La notion d'école est assez complexe à définir, tant il est bien qu'il existe diverses terminologies se rapportant à elle. Le Nouveau petit Robert (s.d) définit l'école comme « un établissement dans lequel est donné un enseignement collectif, général ou spécialisé ». Selon Tsafack (2001), l'école désigne l'établissement délibérément organisé pour l'enseignement collectif des élèves. Elle est d'abord un milieu d'enseignement, mais aussi un milieu de vie pour un ensemble d'enfants qu'il faut essayer de constituer en communauté. Elle est ensuite un centre de relation entre le corps enseignant et les parents. En fin, elle est un organisme d'éducation permanente. L'école peut être maternelle, primaire, secondaire, supérieur, classique, technique ou professionnelle.

L'école formelle : elle résulte de l'incapacité de la famille, éducatrice naturelle, à assurer entièrement et seule l'éducation et l'instruction des enfants. Elles sont nées de la volonté et du devoir de l'État, gérant de la collectivité, à satisfaire des droits humains parmi lesquels s'inscrivent l'instruction et déduction. Il s'agit de la formation qui nous est dispensé dans un cadre officiel et reconnu. L'éducation formelle est donc l'éducation prise en charge

par le système scolaire et l'ensemble des composantes qui ne constituent depuis la maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur.

L'école informelle : il nous arrive souvent d'apprendre des choses sans même nous rendre compte ! Lorsque nous refaisons le monde autour d'un café avec des années par exemple, nous apprenons à exposer notre point de vue sur sujet, à recevoir des nouvelles données de la part d'autres personnes ainsi qu'à les intégrer au débat et à notre propre discours. On peut citer l'école de la rue, masse média, milieu familial.

L'école non formelle ou école parallèle : Entre l'école formelle et l'école informelle, se situe l'école non formelle. Le temps personnel de chacun offre des possibilités d'apprendre, et augmenter ses connaissances et compétences. Elle est faite dans un temps défini comme étant un temps de formation sur une base volontaire, sans pour autant donner lieu à des évaluations et à la délivrance de titre certifiant la bonne acquisition de ce qui a été enseigné.

L'école parallèle : est « l'ensemble des sources d'informations et de connaissance qui s'acquièrent en dehors de l'enseignement scolaire. Il s'agit des agents de l'éducation autres que l'école formelle : mass media, rue, milieu familial ».

D'une façon générale, cet auteur considère l'école comme tout ce qui est apte à s'instruire, à former, à éduquer.

Au sein du système éducatif, le mot est employé en quatre sens différent selon le contexte d'emploi. Nous nous intéressons au second qui désigne les « établissements » d'enseignement du premier degré, les enseignements préscolaires et primaires, il s'agit des écoles maternelles et des écoles primaires.

Dans le cadre de notre travail, nous insisterons sur l'école formelle.

- **L'école maternelle ;** Elle reçoit les enfants de deux à cinq ans auxquels elle donne une première éducation physique, morale, intellectuelle et sociale. Il s'agit d'un établissement qui prend en charge les enfants d'âge préscolaire, jusqu'à cinq ans et officiellement à partir de quatre ans, diviser en deux sections à savoir la moyenne section (4 à 5 ans) et la grande section (5 à 6 ans).

C'est un établissement qui relevait auparavant des affaires sociales. Aujourd'hui, elle dépend du MINEDUB et reçoit avant l'âge de la scolarité primaire et obligatoire. L'enfant de la maternelle est un élève, c'est-à-dire celui qu'on élève, il n'est pas encore un écolier c'est-à-

dire un jeune garçon ou une jeune fille qui fréquente un établissement d'enseignement élémentaire.

- **L'école nouvelle** ; s'oppose à l'école traditionnelle. Celle-ci se caractérise par l'importance des leçons magistrales (*verbalisme*), de la somme des connaissances à acquérir (*mémoire*), du caractère abstrait de ce savoir (*théorie*). Elle impose de l'extérieur tout à l'élève : le savoir, les programmes, les méthodes. L'école nouvelle désigne les établissements d'éducation ou dès la fin du 19^{ème} siècle, on s'efforce d'appliquer les principes de pédagogie inspirés de Rousseau et de Ferrière : culture de la personnalité, activité libre, souplesse des programmes...

- **L'école sur mesure** ; est une méthode d'enseignement qui consiste à s'adapter au niveau de connaissances, à la capacité mentale de chaque élève. Elle correspond aujourd'hui à l'enseignement individualisé qui permet à chacun d'apprendre et de progresser à son rythme. Le même auteur ajoute que le terme école se trouve aussi dans l'expression *grande école* qui désigne les établissements de formation qui, relevant ou non du ministère chargé de l'enseignement supérieur, donnent en plus des facultés des universités, un enseignement supérieur.

Pour ce qui est de ce travail, nous considérons que l'école est un établissement scolaire public ou privée d'enseignement élémentaire. L'école primaire ou école élémentaire dispense un enseignement de base aux enfants de six à onze ans avant l'entrée au collège. Elle renvoie aussi à ces bâtiments où l'on dispense un enseignement et à cet ensemble d'élève et du personnel enseignant.

L'école primaire

Elle reçoit les enfants en âge scolaire, de six à onze ans. Les activités communes à tous les enfants comprennent les disciplines fondamentales (français, mathématique et anglais), les activités d'éveil, l'éducation physique. C'est ce type d'école qui correspond aux écoles primaires publiques dont il est question dans notre étude. Les progressions sont organisées par niveau successif. Le cours préparatoire (SIL et CP) de 6 à 7 ans, le cours élémentaire 1^{er} et 2^{ème} année (CE1 et CE2) de 7 à 9 ans, le cours moyen 1^{er} et 2^{ème} (CM1 et CM2) de 9 à 11 ans. A la sortie de l'école élémentaire les enfants sont titulaires d'un CEP et vont au premier cycle de l'enseignement secondaire.

- **Les écoles normales** : sont chargées de la formation des instituteurs et des professeurs de l'enseignement public.

- **L'école publique** : C'est l'école d'État. Elle est officiellement laïque et gratuite. Elle a cet avantage de pouvoir être l'école de tous sans distinction de sexe, de races, ou d'appartenance religieuse. (Cet avantage lui confère une obligation parallèle qui est strictement neutre entre tous les différences d'ethnie, de croyance et l'on pourrait ajouter d'ethnies)
- **L'école privée** : selon Tsafak (2001), il s'agit d'un établissement scolaire fondé et géré par des organisations privées et par des particuliers. Elle reçoit éventuellement de l'État de subventions qui sont devenues facultatives et ne sont donc plus automatiques. Il arrive que les établissements privés en situation de carence ou gérance défailante soient fermés ou transférés à l'État qui en prend possession ; on parle alors d'école transférée.

Gratuité de l'école

La gratuité se traduit par le fait de donner quelque chose à quelqu'un sans rien bénéficier en retour. Elle traduit un fait sans contrepartie. Selon Le petit Larousse (s.d), la gratuité est le caractère de ce qui est gratuit, ne coûte rien. Elle a été une longue conquête dont l'un des principaux meneurs est Ferry (1882), qui déclarait que la rétribution scolaire est le plus mauvais des impôts : non seulement il est blessant pour une partie de la population, celle qu'il met dans la nécessité de réclamer la gratuité, mais c'est un impôt unique non proportionnel. Il frappe au rebours des besoins, au rebours de la fortune.

Pour les parents de la RDC relayés par Kandolo (2007), la gratuité de l'école se comprend comme un enseignement où les parents se sentiront au paradis car n'auront comme charge que celle de l'habillement ordinaire, de manger, de l'éducation familiale, de la vie de l'enfant après l'école. C'est dans ce sens que la gratuité de l'école ne sera pas masquée soutiennent-ils. C'est pour eux le sens étymologique de l'expression « gratuité ».

En général est gratuit ce qu'on donne sans faire pays, qu'on reçoit sans payer. Dans cette recherche, il sera question d'un mode financement de l'école qui appelle à la participation de la communauté éducative, à la participation des parents d'élèves. La gratuité a également un sens péjoratif dans la mesure où elle renvoie à quelque chose qui manque de valeur ou d'importance. L'accès gratuit lors d'une cérémonie dénote le plus souvent du manque de sérieux et de qualité de cette cérémonie. Car la qualité a toujours un prix. D'où l'optique populaire de se méfier de ce qui est gratuit. Parlant de gratuité de l'école, Toulemonde (2002, p.4) dit qu'elle est une « *prestation de service, en l'occurrence l'enseignement dispensé par les maîtres qui ne fait l'objet d'aucune contrepartie financière de la part des usages du service public* ».

Au Tchad, la politique de la gratuité actuelle concerne uniquement la suppression des frais de scolarité qui étaient versés par les parents. Ces frais permettaient à l'établissement scolaire de supporter un certain nombre de charges. Chacun des partenaires de l'éducation au Tchad comme ailleurs accorde à la gratuité le contenu qui lui est propre. De l'enquête menée dans les écoles publiques, il se divulgue que, les parents, la gratuité ne sera effective que lorsque l'État commencera à verser sa contribution pour chaque élève ; l'État devra donc fournir tout le matériel scolaire nécessaire à la bonne poursuite des études par l'enfant pendant l'année scolaire ; il s'agit notamment des livres, cahiers, stylos, uniforme... A cela devra s'ajouter la contribution au bon fonctionnement de l'école, le paiement de la prime des enseignants, leurs salaires, l'assurance des écoliers, les factures d'eau et d'électricité, la mise à la disposition des élèves des moyens de transport scolaire, etc.

Le Tchad adhère à la déclaration mondiale sur l'éducation pour tous de Jomtien de 1990 selon laquelle « Tout personne-Enfant-Adolescent ou Adulte doit bénéficier d'une formation conçue pour répondre à ses besoins fondamentaux. En définitive, il est question d'assurer la promotion des ressources humaines en vue de permettre à chaque citoyen de jouer un rôle prépondérant dans le processus de développement économique, social et culturel du Tchad. La motivation première était de donner la chance à tous d'accéder à l'éducation de base. L'enseignement primaire au Tchad poursuit les objectifs :

- Apprendre à lire, écrire, compter et résoudre les situations-problèmes,
- Développer les connaissances et acquérir des mécanismes de base qui favorisent l'aptitude à réfléchir à s'adapter et à changer,
- Doter l'enfant d'un minimum de connaissance d'aptitude nécessaire à une insertion professionnelle dans la société ;
- Contribuer à l'édification nationale...

Le principe de la gratuité de l'enseignement primaire public est consacré par la constitution de 2006 puis réaffirmé par la loi d'orientation du système éducatif Tchadien N°16/PR/PM/2006 du 13 mars 2006 dans son Article 9, qui stipule que l'enseignement public est gratuit. Toutefois, l'enseignement public admet la participation des bénéficiaires, des initiatives communautaires librement constituées agissant en partenariat avec l'État et les autres collectivités décentralisées. La note circulaire N°13/PR/MEN/SG/DGEFA/06 du 26 septembre 2006, signée du Ministre de l'éducation nationale, interpelle les responsables des services déconcentrés du Ministère de traduire dans les faits l'esprit de la gratuité de l'accès à l'enseignement public.

En raison des contraintes, des difficultés économiques de l'État pour pallier aux besoins urgents, il est exigé aux bénéficiaires une contribution modique pour couvrir certains frais scolaires aux bénéfices des élèves. Ainsi, Ibrahim (2020), écrit que depuis l'année scolaire 2006/2007, il est institué à titre transitoire, dans les écoles publiques d'enseignement le frais de scolaire unique suivants :

- ✓ Pour les écoles primaires publiques rurales une contribution annuelle de 500F CFA,
- ✓ Pour les écoles primaires publiques urbaines, une contribution annuelle de 1000 FCFA.
- ✓ Ces frais sont destinés à couvrir les charges ci-après :
- ✓ Assurance scolaire individuelle
- ✓ Confection de la carte d'identité scolaire
- ✓ Entretien des manuels scolaire et organisation des activités culturelles et sportives.

L'enseignement dispensé dans les écoles et l'établissement public est gratuit. Les manuels scolaires sont gratuits jusqu'à la classe de troisième, ainsi que les matériels et fournitures à usage collectifs. Dans les lycées, les manuels sont plus souvent à la charge des familles.

Concernant la gratuité de l'enseignement primaire, c'est dans l'Article 14 du Pacte des droits économiques sociaux et culturels (PDESC, 1985) que nous trouvons le plus d'indications explicites. Cet Article programmatique pour les États qui n'ont pas encore mis en place un enseignement primaire gratuit et obligatoire indique :

« Tout État partie au présent Pacte qui, au moment où il devient partie, n'a pas encore pu assurer dans sa métropole ou dans les territoires placés sous sa juridiction le caractère obligatoire et la gratuité de l'enseignement primaire s'engage à établir et à adopter, dans un délai de deux ans, un plan détaillé des mesures nécessaires pour réaliser progressivement, dans un nombre raisonnable d'années fixé par ce plan, la pleine application du principe de l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous. » (PDESC, 1985, p. 18)

Le Comité affirme que la nature de cette exigence ne souffre aucune équivoque. Ce droit est formulé explicitement pour bien indiquer que l'enseignement primaire ne doit être à la charge ni des enfants, ni des parents, ni des tuteurs. Les frais d'inscription imposés par le Gouvernement, les collectivités locales ou les établissements scolaires, et d'autres frais directs, sont un frein à l'exercice du droit et risquent de nuire à sa réalisation.

Les obligations de l'État concernant la gratuité sont variables en fonction du type d'enseignement : plus fortes pour l'enseignement primaire, moindres pour l'enseignement secondaire et supérieur. Tandis que la gratuité est impérative pour le primaire, elle est seulement considérée comme un moyen permettant de généraliser l'enseignement secondaire et supérieur.

L'éducation doit être économiquement à la portée de tous. Il y a lieu de noter à ce sujet que dans son Article 13 du PDESC (1985) est libellé différemment selon le niveau d'enseignement considéré : l'enseignement primaire doit être « *accessible gratuitement à tous* », tandis que les États parties sont tenus d'instaurer progressivement la gratuité de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur. Il y a une distinction très claire donc entre l'enseignement primaire et les autres types de formation. Néanmoins la norme exige que le secondaire et le supérieur soient « rendus accessibles à tous ».

Cette affirmation, lue à la lumière de l'Article 4 de la Convention sur la discrimination de l'UNESCO (1962), signifie dans la pratique une obligation très proche de celle de l'enseignement primaire. Cela dit, nous allons étudier en priorité les obligations concernant l'enseignement primaire car elles revêtent une importance particulière aussi bien pour la communauté internationale que pour les agences de coopération et de développement dans le cadre de la mise en œuvre du droit à l'éducation.

Le dernier instrument international que nous allons étudier est la Convention sur les droits de l'enfant de 1989. Il s'agit d'un texte très récent qui a obtenu un nombre record de ratifications en quelques années. La gratuité apparaît à l'Article 28 :

1. Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation, et en particulier, en vue d'assurer l'exercice de ce droit progressivement et sur la base de l'égalité des chances :

- a) Ils rendent l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous ;
- b) Ils encouragent l'organisation de différentes formes d'enseignement secondaire, tant général que professionnel
- c) Ils les rendent ouvertes et accessibles à tout enfant, et prennent des mesures appropriées, telles que l'instauration de la gratuité de l'enseignement et l'offre d'une aide financière en cas de besoin ;
- d) Ils assurent à tous l'accès à l'enseignement supérieur, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés ;
- e) Ils rendent ouvertes et accessibles à tout enfant l'information et l'orientation scolaires et professionnelles ;

f) Ils prennent des mesures pour encourager la régularité de la fréquentation scolaire et la réduction des taux d'abandon scolaire.

Réussite éducative

Le concept réussite éducative est une combinaison de deux mots : réussite et éducation. « Réussite » signifie victoire, succès, progression, être saisi, prospérer etc. Et « éducation » qui se traduit par la mise en œuvre des moyens propres à assurer la formation de développement d'un être humain, elle est le synonyme d'instruire ou encore s'exercer. Alors nous définissons le concept réussite éducative comme une performance à des tests ou examens standardisés mesurant les connaissances ou la compétence dans le parcours scolaire de l'apprenant. Selon l'UNESCO (1994), la réussite éducative est plus vaste que la réussite scolaire. Ce concept concerne à la fois l'instruction (intégration de savoir académiques), la socialisation (acquisition de savoir, valeur, attitudes et comportements utiles au fonctionnement en société) et la qualification (préparation à l'insertion professionnelle). La réalisation de son plein potentiel et l'atteinte des buts personnels fixés par l'apprenant. Selon Glasman (2007), comme processus la réussite éducative est l'ensemble des initiatives prises et des actions mises en œuvre par des parents, par l'entourage ou par les professionnels pour permettre à l'apprenant de se rapprocher et d'atteindre cet état, et la progressive appropriation par intéressé de ce qui lui est fourni.

La réussite éducative n'est bien évidemment qu'une ébauche, tant le champ à parcourir est immense. Elle traduit sans doute l'orientation très « scolaire » des documents étudiés. Pour appréhender la problématique de la réussite éducative et assumer les principes déclinés par le pacte de réussite éducative et par la plupart des programmes institutionnels européens ou nord-américains, plusieurs recueils resteraient à lever. La littérature de recherche reste morcelée par les domaines de recherches de chacun des auteurs recensés ; le travail en équipe, la collaboration, la mise en commun ne va pas plus de soi qu'au sein des établissements scolaires, qu'au sein de la communauté éducative au sens le plus large, qu'au niveau administratif.

Les dispositifs de réussite éducative ne doivent pas offrir des solutions par défaut, être circonstanciels ou assujettis à des territoires d'intervention. Aller vers plus de réussite éducative nécessite une vision globale de l'enfant et de son parcours vers l'âge adulte. Autant dire que les « leviers », déclinables à l'infini, doivent être pris en fonction de cette vision holistique, dans un contexte favorisant (ou imposant la coopération de tous les acteurs sans en

exclure aucun, tout en s'inspirant des points positifs et négatifs des programmes de réussite mis en place en France mais aussi à l'étranger. Et si l'on s'attache à une éthique de la réussite, on pourrait vérifier l'état d'avancement de cet objectif, en se posant les questions proposées par Demeuse et Baye (2005), tous les individus (ou groupes d'individus ont-ils les mêmes chances d'accéder à un niveau déterminé du système éducatif ? » égalité d'accès ou égalité des chances, tous les individus jouissent-ils de conditions d'apprentissage équivalentes ? (Équité en terme de confort pédagogique ou égalité de moyens) ; les élèves maîtrisent-ils tous les compétences ou connaissances assignées comme objectifs au dispositif éducatif ? (Équité de production ou égalité d'acquis ; une fois sortis du système, les individus ont-ils les mêmes possibilités d'exploiter les compétences acquises ? en terme de réalisation de soi, de valorisation (équité de réalisation) (Demeuse et Baye, 2005).

Pour cette étude, nous définissons la réussite éducative comme une visée du développement total ou global des jeunes soit au niveau physique, intellectuel, affectif, social, moral et spirituel. Viser le bien être ou l'accomplissement de soi ou encore du bonheur. La réussite éducative n'est pas un concept aussi précis à définir que la réussite scolaire.

CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTÉRATURE

Étant parvenue à la fin du premier chapitre intitulé *problématique de l'étude* qui renferme les composantes ci-après : la formulation du problème, la question de recherche, l'objectif, l'intérêt, la délimitation de l'étude et la définition des concepts, il convient de passer au chapitre deuxième intitulé revue de la littérature. Cette articulation de notre étude est le recours à la lecture minutieuse des ouvrages et revues relatifs à notre sujet. Elle a pour but de rendre la recherche plus compréhensible grâce aux travaux antérieurs développés par d'autres chercheurs ayant un lien avec notre sujet. Pour Ouellet (1999, p.85), « *Une recherche sans modèle théorique, sans cadre, peut être une série d'action sans fondement qui risque de ressembler davantage à de l'agitation intellectuelle, à de l'animation sans structure, à une tempête d'idée* » c'est ainsi que le chercheur :

- Pose un regard sur les principaux travaux de recherche effectués dans son domaine pour en faire un inventaire,
- Présente les théories qui soutiennent, expliquent et éclairent son sujet.

La revue de la littérature est une étape importante dans toute recherche. « C'est l'ensemble des productions scientifiques relatives aux pôles de synthèse de son sujet ». Nna Mvondo (1997, p. 11) la définit comme « un ensemble organisé d'idées, de concepts abstraits pour un domaine particulier qu'il décrit et explique ». Elle permet donc une meilleure compréhension de notre travail et nous amène à la repositionner par rapport à ce qui a déjà été fait. Cette partie aborde l'analyse de certains acteurs qui ont abordé d'une manière ou d'une autre la question de la gratuité de l'école.

2.1. ORIGINE DE L'ECOLE

Pendant très longtemps, l'instruction a été le privilège de la couche dominante de la société : réservée à l'élite, c'était le plus souvent une éducation individuelle avec un précepteur. Mais il y avait aussi des « écoles » : on estime qu'il en existait dès 3.000 av. JC.

2.1.1. Dans l'antiquité

Dans la Grèce antique, l'ensemble du processus d'éducation des individus est appelé *pariade* :

- Tous les enfants athéniens rejoignent l'école dès l'âge de 7 ans et y apprennent, comme les écoliers d'aujourd'hui, à lire, à écrire et à compter. Ils sont aussi sensibilisés à l'histoire naturelle, à la philosophie et à l'activité sportive, puis ils commencent, à l'âge de 12 ans, l'apprentissage du latin et du grec. Seuls les jeunes issus des familles les plus riches poursuivent leur scolarité après leur seizième année et suivent des leçons de rhétorique les initiant à l'art oratoire.
- Dans la cité de Sparte, l'apprentissage du sport et des arts s'impose aux garçons comme aux filles, une bonne mère de famille se devant d'être robuste et instruite.
- En Grèce comme dans la Rome antique, l'usage de la violence et de règles fortement coercitives caractérise l'enseignement. Dans la Chine ancienne, les enfants vont aussi à l'école, Confucius ayant lui-même affirmé la nécessité de permettre l'éducation du plus grand nombre afin de former au mieux les serviteurs de l'État.

2.1.2. Charlemagne réinvente l'école (789).

Si on ne doit évidemment pas l'invention de l'école à Charlemagne, mais on lui doit sûrement sa réinvention car l'école avait été laissée en déshérence depuis la chute de l'Empire romain d'Occident en 476. Charlemagne veut former les futurs cadres de son empire et pendant les quarante-quatre ans de son règne, il va favoriser la création d'écoles régies par les abbés où l'on apprend à lire, à écrire et à compter ainsi qu'un enseignement religieux. À l'intérieur même de son palais, Charlemagne crée l'école palatiale d'Aix-la-Chapelle, où sont admis des enfants aussi bien de la noblesse que de simple extraction. Il la présente comme un modèle destiné à orienter et à inspirer les enseignements dispensés dans les autres écoles. En 789, il proclame : « Qu'on rassemble non seulement les fils de condition modeste, mais les fils bien nés. Qu'on établisse des écoles pour l'instruction des garçons. Que dans chaque monastère on enseigne les psaumes, les notes, le chant, le comput, la grammaire, et qu'on dispose de livres bien corrigés. »

Capitulaire de Théodulf, évêque d'Orléans, conseiller de Charlemagne : « Que les prêtres tiennent des écoles dans les bourgs et les campagnes; et si quelqu'un des fidèles veut leur confier ses petits enfants pour leur faire étudier les lettres, qu'ils ne refusent point de les recevoir et de les instruire, mais qu'au contraire ils les enseignent avec une parfaite charité, se souvenant qu'il a été écrit : Ceux qui auront été savants brilleront comme les feux du firmament, et ceux qui en auront instruit plusieurs dans la voie de la justice luiront comme des

étoiles dans toute l'éternité. Et qu'en instruisant les enfants, ils n'exigent pour cela aucun prix et ne reçoivent rien, excepté ce que les parents offriront volontairement et par affection. »

2.1.3. Moyen âge : l'éducation devient chrétienne

Pendant tout le Moyen Âge et dans toute la chrétienté, l'éducation est confiée aux prêtres et vient ainsi remplacer le modèle laïc de la parricide de la Grèce antique. Jusqu'au XIe siècle, ce sont les abbayes, notamment celle de Cluny qui concentrent l'excellence éducative. Les enfants les fréquentant sont généralement nés sur les terres environnantes, mais peuvent parfois venir de loin en raison de la renommée du monastère (Dumas et al., 1867). Les élèves destinés à intégrer le clergé étudient à l'intérieur du monastère alors que les autres suivent leurs enseignements à l'extérieur, dans une école distincte. Tous les enfants portent le même uniforme et partagent un dortoir. Il est ainsi admis que « le plus grand prince n'était pas élevé avec plus de soin dans les palais des rois que ne l'était le plus petit des enfants de Cluny ». Dumas et al. (1867) racontent qu'à partir du XIIIe siècle, les écoles épiscopales des cathédrales vont peu à peu prendre le dessus sur des abbayes situées trop loin des villes, un cheminement qui est plus lent que dans d'autres grands pays européens. La première université française, celle de Paris, ne voit ainsi le jour qu'en 1215, longtemps après Oxford créée en 1167 et surtout Bologne dès 1088. Les étudiants, de jeunes adultes appelés « écoliers », considérés comme des clercs, portent tous la tonsure. Comme eux, ils doivent demander l'aumône pour financer des études qui sont alors très chères (Lumni, 2013).

2.2. DE LA RENAISSANCE A LA REVOLUTION : EDUCATION ET RELIGION

Jusqu'à la Renaissance, l'école ne concerne qu'une très faible population, essentiellement issue de la noblesse et de la grande bourgeoisie. Avec l'apparition de l'imprimerie, au XVIe siècle, naissent dans les grandes villes des collèges qui vont quelque peu démocratiser l'enseignement, même si le coût des études freine toujours son développement. Les élèves, quasi uniquement des garçons, sont scolarisés par niveaux et passent des examens. S'il y a développement de l'école, c'est d'abord parce que l'éducation constitue un fait religieux.

2.2.1. Les lumières, entre instruction élitiste et publique

L'autorité absolue du maître, voire sa brutalité, est la règle jusqu'au XVIIIe siècle. Rousseau (1966) prônera un plus grand respect de l'enfant. Diderot (1774) prône toutefois

l'éducation du peuple, ainsi que Condorcet, qui développe en 1792 un projet d'instruction publique fondé sur les principes d'égalité, de laïcité et de liberté.

2.2.2. La révolution et l'empire créent les lycées et le baccalauréat

L'éducation apparaît alors comme le plus sûr moyen d'enterrer définitivement la royauté et prend vite une allure propagandiste. Les collèges sont supprimés et sont parallèlement créées des « écoles centrales » dans l'enseignement secondaire alors que les universités sont remplacées par des écoles professionnelles de droit et de médecine en 1794 (Barbier, 1995). L'école polytechnique, alors nommée École centrale des travaux publics, est inaugurée la même année. Les premiers lycées sont ouverts sous le Consulat, en 1802, alors que renaissent les collèges dans le secondaire. Le principe du monopole de l'État sur l'éducation est également entériné. En 1808, le baccalauréat est créé : les premiers bacheliers sont seulement trente et un et ne passent que des épreuves orales. Là encore, comme sous Charlemagne, il s'agit d'abord pour l'Empereur de former les cadres de son administration, sûrement pas d'élever les masses (Barbier, 1995).

2.2.3. Les tournants de la première moitié du xxe siècle

La grande marche vers l'éducation pour tous reprend après la première guerre mondiale. Après l'échec du plan Langevin-Wallon, qui, à la Libération, entendait donner un nouvel influx au système en affirmant un « droit à l'éducation » après 15 ans, il faudra attendre 1967 pour voir enfin une vraie prise de conscience des insuffisances du système (Rossano, 1991).

2.3. LE PRINCIPE DE GRATUITE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Toulemonde (2002) dans ses écrits relève que ce principe est posé en ces termes : « Il ne sera plus perçu de rétribution scolaire dans les écoles primaires publiques, ni dans les salles d'asile publique ». Avec la Loi de 1881 en France, la gratuité ne s'impose qu'aux écoles en tant qu'ordre d'enseignement comportant différents niveaux de scolarité. C'est au début des années 1930 que la gratuité s'étend effectivement aux lycées. La gratuité de l'enseignement apparaît être un mode de gestion qui est spécifique au service public. Le principe a connu une évolution au point qu'avec la suppression de la prestation d'enseignement est entièrement pris en charge par la collectivité, non par les bénéficiaires directs. Peu à peu, la conception de la gratuité va s'enrichir. Il ne s'agit plus seulement de dispenser gratuitement la prestation

d'enseignement mais de fournir aux élèves certains instruments de travail, d'aider les familles à supporter le coût des dépenses liées à la scolarité de leurs enfants. Les bourses illustrent cette évolution et dans nombre d'esprit soucieux de la démocratisation de l'enseignement, la gratuité recouvre un large spectre d'aides sociales.

2.3.1. Europe et la gratuité de l'enseignement

La France a ouvert le chemin de la gratuité et Toulemonde (2002) remarque qu'elle a maintenant été rattrapée, voire dépassée par ses voisins. En effet, dans les pays de l'union Européenne, l'enseignement obligatoire est gratuit dans les écoles publiques ; et gratuit ou quasiment dans les établissements subventionnés par les fonds publics. D'après Toulemonde (2002), certains pays sont plus généreux (Allemagne, Danemark, Grec), ou les livres et matériels pédagogique sont fournis sous forme de prêt tout au long de la scolarité primaire et secondaire. Le pays qui a cependant une conception extensive de la gratuité s'avère être la Suède : de la maternelle à la fin de l'enseignement obligatoire, la gratuité s'étend non seulement aux livres et aux outils pédagogique mais aux autres aides requises pour une collaboration moderne de l'éducation.

2.3.2. Afrique et la gratuité de l'enseignement

Dans le rapport de l'UNESCO (2004) sur la gratuité de l'école, nous retenons qu'en décrétant la gratuité de l'enseignement primaire, certains pays ont vu s'exprimer une forte demande en matière d'éducation ; une demande que les experts rêvaient de mettre à profil. Des millions d'enfants ont ainsi fait leurs entrées à l'école, mais l'on s'interroge. Qu'apprennent-ils dans des classes surpeuplées n'ayant ni livres ni cahier et assis à même le sol ? Il fallait donc songer à garantir l'accès à l'éducation tout en préservant la qualité de l'enseignement. Plein d'espoir après tant d'années d'insatisfaction. Les parents se sont précipités pour inscrire gratuitement leurs enfants. Mais la bonne nouvelle a été assombrie par le spectre des « masses » submergeant les systèmes éducatifs déjà fragiles. Ce semblant de désordre n'est qu'un rite de passage dans l'évolution courageuse mais tumultueuse vers la gratuité de l'enseignement primaire. Ce passage s'est manifesté à des degrés divers au Malawie, premier pays à franchir le cap de la gratuité en 1994 puis en Ouganda en 1997, au Tchad le 13 Mars 2006, au Cameroun avec l'annonce de février 2001, en Tanzanie en 2001, et en Zambie en 2002. Ensemble de pays dont l'expérience sert désormais de base de réflexion chaque fois que la question de la gratuité est d'abordée. Leurs progrès et

leurs faux pas sont une référence précieuse pour d'autres d'Afrique comme pour les pays où le droit de scolarité restent élevés tel le Cambodge, l'Inde, le Népal, le Pakistan. La montée en flèche des effectifs avait été perçue comme une folie étant donné l'état catastrophique des systèmes avant cette mesure mais « du point de vue des droits de l'homme, peut-on priver des millions d'enfants de toute forme d'éducation même de piètre qualité ? » s'interroge Steve Packer membre de l'équipe chargé du rapport mondial de suivi sur L'EPT au Malawi cité par UNESCO (2003, p.1). L'UNESCO qui défend le droit de l'éducation conçoit qu'il vaut mieux faire respecter le principe de gratuité de l'enseignement primaire, quitte à s'attaquer énergiquement au problème de la gratuité suscitée par l'explosion des effectifs plutôt que de rationner l'accès à l'éducation en exigeant des droits encore que l'école payante bafoue le droit à l'éducation des enfants pauvres.

Il ressort officiellement dans UNESCO (2004) que la banque mondiale n'est pas favorable aux droits de scolarité. Elle milite pour que les états éliminent l'ensemble des contributions exigées dans le cadre scolaire en Afrique. Riches ou pauvres, les gouvernements imposent généralement une kyrielle de participations financières : achat ou emprunt des manuels, uniformes obligatoire, frais d'examens. Une enquête menée par la Banque mondiale dans 79 pays en 2001 laisse croire que l'Algérie serait le seul pays d'Afrique à offrir une scolarité totalement gratuite. Ailleurs un tiers environ des contributions perçues s'avèrent non officielles ou illégales car non en conformité avec la législation.

Les gouvernements doivent comprendre que l'instauration de la gratuité suivie de son non-respect peut contraindre les écoles à imposer d'autres contributions si bien qu'au bout du compte, les parents déboursent autant voire plus. Dans un contexte du non-respect des règles de la gratuité, les ménages doivent d'une façon ou d'une autre, se serrer la ceinture pour continuer à financer l'éducation de leurs enfants.

En R.D.C, une étude a été réalisée par Kandolo (2007) sur la gratuité de l'enseignement primaire. Avocat au bureau de Lubumbashi en R.D.C, il a mené cette étude en vue de l'obtention du diplôme universitaire de 3^{ème} cycle en droit de l'homme. Il s'agit d'une étude faite sous l'angle juridique. L'objectif de l'auteur est de montrer que l'éducation est un droit inaliénable qui fait partie des chartes et organisations internationales en matière des droits de l'homme et de l'enfant. Il rappelle que la gratuité a été instituée en R.D.C en 2006 dans un contexte international prônant la gratuité et l'obligation de l'école fondamentale pour permettre l'accès à tout.

Kandolo (2007) constate que la R.D.C accuse un retard considérable dans la politique de la gratuité, car celle-ci ne concerne que l'enseignement primaire, elle exclue la maternelle,

le secondaire, l'université et tout le secteur privé. Une note circulaire du 21 juin 2007 du ministre congolais de l'enseignement primaire supprime certains frais scolaires pour rendre effective la gratuité, il s'agit notamment :

- Des frais d'inscriptions, de réinscription ou de confirmation d'inscription
- Des frais d'admission en classe supérieure ;
- Des frais d'évaluation interne ;
- Des frais de motivation des enseignants ;
- Des frais de transport des enseignants ;
- Des frais de contrôle de dossiers des finalistes ;
- Des frais de suivi de la passation des épreuves de fin de cycle.

D'après la circulaire en question, la gratuité ne concerne pas tous les frais. Le taux de minerval est fixé par exemple à 100 francs congolais. Les frais d'assurances scolaires 100 francs congolais par élève et par an. Les frais administratifs (frais des pièces scolaires, les frais techniques et autre comme avocat, écusson, journal de classe, communication, promo scolaire...) s'élevèrent à 200 francs congolais par élève. Les frais d'internat sont fixer par le comité sous-provincial, précise la circulaire.

Bref, « les membres de direction, le corps enseignant et même les parents des écoles congolais trouvent utopique et même un rêve la position gouvernementale. » En effet, comment concevrait-on la gratuité dans une situation ou « l'État n'a pas de moyens pour payer les enseignants ? » Se demande Kandolo (2007). Pour des parents interrogés, ceux-ci affirment qu'il existe des frais exigibles qui dépendent d'une école a une autre « les frais d'inscriptions, sous des dénominations diverses, destinées à couvrir des dépenses de fonctionnement, de motivation des enseignants continuent à faire surface, » conclut-il.

2.3.3. Les travaux de Toulemonde (2002) portant sur les principes et indicateurs de la gratuité de l'enseignement.

Toulemonde (2002), dans ses écrits relève que ce principe est posé dans l'Article 1 de la loi sur l'obligation scolaire de l'enseignement primaire de Ferry (1882) en ces termes : « *Il ne sera plus perçu de rétribution scolaire dans les écoles primaires publiques, ni dans les salles d'asile publique* ». La gratuité de l'enseignement paraît être un monde de gestion qui est spécifique au service public. Le principe a connu une évolution au point qu'avec la suppression de la rétribution scolaire exigible sa signification était claire et précise : le coût de

revient de sa prestation d'enseignement est entièrement pris en charge par la collectivité, non par les bénéficiaires directs.

Peu à peu, la conception de la gratuité va s'enrichir. Il ne s'agit plus seulement de dépenser gratuitement la prestation d'enseignement mais de fournir aux élèves certains instruments de travail, d'aider les familles à supporter le coût des dépenses liées à la scolarité de leurs démocratisations de l'enseignement ; la gratuité recouvre un large spectre d'aides sociales. En plus des conventions que le Cameroun a signé en matière d'éducation, un certain nombre avènement soutenant la volonté de démonstration de sa société et par suite de l'éducation puis la lutte contre la pauvreté l'incite à s'engager dans la voie de la gratuité de l'enseignement primaire public. En effet, la conférence mondiale sur l'éducation pour tous (EPT) qui s'est tenue à Jomtien (Thaïlande) en 1990, fixe les grandes lignes de l'action en faveur du développement durable. Cette conférence a été suivie du forum mondial de l'éducation tenue à Dakar (Sénégal) du 26 au 28 avril 2000 au cours duquel il a été adopté que l'EPT devrait devenir une réalité concrète d'ici 201, avec cette conséquence que les états devraient faire de l'éducation primaire non seulement obligatoire mais également gratuite, deux expressions tirées respectivement des instruments juridiques internationaux et régionaux, des constitutions de plusieurs États modernes et reprises dans les objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Le décret N° 2001/041 du 19 février 2001 portant organisation des établissements scolaires publics et fixant les attributions des responsables de l'administration vient comme pour matérialiser cet engagement lorsque parcourt l'article 47 qui stipule « les élèves des écoles primaires publiques sont exempté des contributions annuelles exigibles ». Éduquer les enfants contribue à réduire la pauvreté et promouvoir l'égalité entre les sexes. Il aide également à réduire le taux de mortalité infantile et promouvoir l'entretien de l'environnement. L'éducation, l'école primaire gratuite spécifiquement pour tous les enfants est un droit fondamental auquel les gouvernements se sont engagés en vertu de la convention des droits de l'enfant.

Les Nations unies (1948) stipulent dans la DUDH, que « l'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental ». Mais la réalité est plus complexe, la gratuité de l'éducation fait indirectement référence à ses coûts. Or la structure des coûts en matière d'éducation est plus complexe. Il y a d'abord les enseignants, les agents administratifs, les infrastructures, les manuels scolaires, les transports, etc. A cela, viennent s'ajouter d'autres coûts selon les habitudes des pays : uniformes, participation des

Associations des parents d'élèves, etc. Enfin, il ne faut pas oublier le manque à gagner que représente le fait d'envoyer les enfants à l'école alors qu'ils sont dans de nombreux pays une source de revenus complémentaires pour les familles. En ce que concerne le financement des coûts liés à l'éducation, force est de constater que, la gratuité de l'éducation même dans les pays où ce principe semble désormais ancré, n'implique pas que les dépenses privées soient nulles. En ce sens, la gratuité de l'éducation est un vœu pieu et s'arrête souvent à la gratuité de l'enseignement.

2.3.4. Travaux relevant des différents rapports d'activités de l'UNESCO

L'enseignement primaire pour l'UNESCO citée par Onana (2005, p.16) désigne

Des programmes éducatifs qui sont normalement conçus sur la base des unités ou des projets destinés à dispenser aux élèves, une bonne formation de base à la lecture, l'écriture, au calcul ainsi que des connaissances élémentaires dans d'autres matières telles que l'histoire, la géographie, les sciences naturelles, les sciences sociales, les arts plastiques, la musique, etc.

Ces matières servent à développer chez l'élève la capacité d'obtenir les informations dont il a besoin pour vivre harmonieusement dans son foyer, sa communauté, son pays.

L'école publique par opposition à l'école privée est « *Celui qui est donné dans un établissement public c'est-à-dire un établissement dont la tutelle, la gestion et le fonctionnement sont confiés à une autorité responsable de l'enseignement public, un organisme de gestion dont la plupart des membres sont nommés par une autorité publique...* » (Onana, 2005, p. 16). L'enseignement primaire public diffère de l'enseignement primaire privée en ce sens que le premier est entièrement soutenu par le budget de l'État alors que le second est l'initiative des partenaires de l'éducation. En posant un autre regard sur cette définition, il découle que l'enseignement privé est dispensé dans un établissement du même ordre, ne relevant d'aucune autorité publique mais géré et administré par un particulier, une organisation confessionnelle, une fondation ou une entreprise commerciale... à but lucratif ou non.

En vertu des traités en matière de droits humains, l'enseignement primaire doit être gratuit. Selon le PIDESC (1985, Art. 13), pour « *assurer le plein exercice* » du droit à l'éducation, les États reconnaissent que « *l'enseignement primaire doit être obligatoire et accessible gratuitement à tous* ». De plus, le PIDESC donne deux ans aux États qui n'ont pas encore assuré, dans les territoires sous leur juridiction (y compris des territoires dépendants ou occupés), « le caractère obligatoire et gratuit de l'enseignement primaire » pour qu'ils établissent et adoptent « *un plan détaillé des mesures nécessaires pour réaliser progressivement dans un nombre raisonnable d'années fixé par ce plan, la pleine application du principe de l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous* » Article (14). La convention relative aux droits de l'enfant exige également des États que l'enseignement primaire soit « *obligatoire pour tous* » (Article 28). Il faut préciser à ce propos que l'âge d'admission à l'école (généralement 6 à 7 ans) et la durée de la scolarité obligatoire (4, 6, 9 ou 12 ans) varient d'un pays à l'autre. Face à cette situation, le Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation limite pour que la fin de la scolarité obligatoire soit fixée à l'âge de 15ans au minimum d'admission à un emploi, fixé par l'OIT. Cette dernière a même rehaussé cette limite, la fixant à 18ans dans sa convention sur l'interdiction des pires formes de travail des enfants.

Par ailleurs, selon le PIDESC (1985), « *l'éducation de base doit être encouragée ou intensifiée, dans toute la mesure du possible, pour les personnes qui n'ont pas reçu instruction primaire ou qui ne l'ont pas reçue jusqu'à son terme.* » (Article 13). L'UNESCO (2004) recommande de « *faire en sorte que tous les enfants en particuliers les filles, les enfants en difficulté et ceux qui appartiennent à des minorités ethniques aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et le suivre jusqu'à son terme* ».

La loi N°06/016/2006/03/13/PR portant orientation du système Éducatif Tchadien stipule en son Article13 que :

Le système éducatif tchadien a pour mission d'éduquer, d'instruire et de former les jeunes en vue de leur insertion socioprofessionnelle. Il a pour ambition de développer en eux l'amour de la patrie, la conscience de l'identité nationale, le sentiment d'appartenance à une civilisation aux dimensions nationales et

africaines, en même temps qu'il renforce l'ouverture sur la civilisation universelle.

Il est garant de l'instauration d'une société démocratique, le profondément attachée à son identité culturelle, ouverte sur la modernité et s'inspirant des idéaux humanistes et des principes universels de liberté, de justice sociale et des droits de l'homme.

2.4. LA GRATUITE DES ECOLES PRIMAIRES AU TCHAD

Parlant de la gratuité de l'école dans le contexte tchadien, et plus particulièrement les écoles primaires publiques est une déclaration de longue date. Le gouvernement tchadien et plusieurs organisations non gouvernementales se sont engagés dans le siège de la gratuité de l'école. Le gouvernement de son côté à laisser des lois, principes, ordonnances et les articles relatives à la gratuité de l'école, il veille au suivis et à l'application des ces lois à travers les conférences, les séminaires, les colloques, les recyclages, et les assises éducatives. Il signe des conventions des projets en faveurs des acteurs éducatifs permettant d'atteindre l'objectif de la gratuité de l'école au Tchad en générale et en particulier les écoles primaires publiques. Du côté des organisations non gouvernementales que nous pouvons les citer entre autres : UNICEF, UNESCO, PARSET, PAM, HCR, etc... ces dernières présentent leurs contributions à travers les fournitures scolaires, les matériels didactiques, les subventions, les formations des encadreurs, la construction des immeubles scolaires, des forages. Elles octroient des bourses, des fournitures sportives, des series de recyclages, des prises en charges sociales et médicales. Tout ceci dans le but d'aider le gouvernement a l'atteinte de l'objectif. Ainsi nous pouvons dire que le parcours de la gratuité de l'école n'est pas seulement la préoccupation de l'État ni le gouvernement. Cette lutte est opérationnelle depuis plusieurs années.

2.5. LA STRATEGIE DE LA REUSSITE EDUCATIVE

Plusieurs stratégies ont été mises sur pied pour la réussite éducative. Dans le jadis ces stratégies sont beaucoup plus développé dans les pays d'outre-mer. Sinon de nos jours, l'on constate que même dans les bans-lieux, les stratégies éducatives pour la réussite des apprenants s'appliquent. Ces stratégies sont entre autres : la pédagogie de grand groupe, l'application des APC, l'implication des parents d'élèves dans la communauté éducative, l'appropriation, le ratio élèves-enseignants, la gratuité de l'école, le financement des actions éducatives, les formations, les recyclages, les séminaires, les colloques, les signatures des

conventions, les partenariats, les assises, des colonies, les budgets éducatifs, les matériels didactiques, les fournitures scolaires, les projets, les confections des manuels, le renforcement des ressources humaines etc... Ainsi dans la majorité des écoles, quelques unes de ces stratégies sont appliquées afin de rehausser la réussite éducative. Le Tchad comme tout autre pays adopte aussi quelques unes de ces stratégies pour sauver le système éducatif. Malheureusement malgré les stratégies l'on constate toujours taux élevé de l'échec scolaire dans la majorité des écoles publiques.

2.5.1. La participation des parents

L'un des rôles des directeurs d'école est alors de présenter aux parents d'élèves le rôle spécial que joue le conseil d'école auquel ils doivent appartenir plutôt que de se cramponner sur l'APEE, siège de toute pratique visant à mettre sur pied les activités qui conviennent à l'école et à la communauté des parents. Lorsque souhaite accroître l'engagement des parents, le secret c'est de bien comprendre leurs besoins, leurs intérêts et pour cela :

- Faire un sondage systématique auprès des parents riverains de l'école. Les questions doivent aborder toutes les façons de participer à la vie en nommant les activités précises. La fête lorsque cela s'impose en langue locale ;
- Préparer un plan d'action simple pour favoriser la participation des parents. Leurs réponses devraient guider le directeur dans la prise de décision ;
- La réduction des obstacles à la participation des parents en vue de créer en eux des dispositions à une attitude favorable envers l'école est possible.

2.5.2. L'assistance gouvernementale

La visibilité du gouvernement dans le contexte de la gratuité de l'école s'installe sur plusieurs angles. Sur le plan financier, le budget éducatif dépasse plusieurs budgets alloués à d'autres secteurs. Le gouvernement tchadien dans sa politique éducative depuis l'année 2005 jusqu'à présent n'a pas perdu de vue. Nous signalons ces preuves par la construction des écoles primaires publiques, des lycées modernes dans presque toutes les régions sans oublier quelques campus universitaires. Quant au volet social, nous pouvons aussi dire qu'il existe dans ces écoles lycées et universités que nous venons de citer des centres et volets sociaux qui s'occupent des affaires sociales des élèves et étudiants sinon nous signalons au passage que le gouvernement tchadien a perdu de vue au volet sanitaire. Aucune école publique ne dispose qu'aucun centre sanitaire même voir le volet sécuritaire.

2.6. LE TAUX D'ECHEC SCOLAIRE PAR RAPPORT A LA GRATUITE DE L'ECOLE PRIMAIRE AU TCHAD

Le lien qui existe entre l'école tchadienne et la réussite éducative est étroitement ambigu. Malgré l'effort du gouvernement et la participation des organisations non gouvernementales, l'objectif n'est pas atteint. Nous constatons des années en années l'augmentation des taux d'échec dans presque tous les secteurs éducatifs et le pire en éducatifs de base. Ceci fait confirmer qu'il n'existe pas un lien étroit entre ces deux concepts et demande à vérifier les causes. De cela, nous signalons que les causes sont multiples, mais pour ce travail nous allons nous focaliser sur la gratuité de l'école. Ce geste octroyé par l'état pour aider le système éducatif et les acteurs éducatifs n'est pas bien compris. Les acteurs éducatifs en générales et les élèves eux-mêmes en particulier pensent que la gratuité de l'école est le synonyme de la prise en charge de la scolarité dans sa totalité. Or la gratuité de l'école dans ce sens ou l'État a évoqué repose seulement sur le frais de la scolarité et cela a rendu une confusion au champ du système éducatif tchadien. Du coté des parents, ils déclarent aux administrateurs lors des inscriptions qu'il y a une loi officielle qui précise que l'école est gratuite et pourquoi ils les demandent encore certains frais ? Outre, cette gratuité engendre aussi le nombre pléthorique des élèves qui créent le problème de ratio élèves-enseignants, insuffisance des salles de classe.

D'après Madana Nomaye (2015), l'échec scolaire et le taux de décrochage des élèves sont beaucoup plus liés à leurs environnements et à leurs conditions de vie mais pas absolument à la pratique de la transmission en classe. Il en souligne dans le même livre que l'État a rendu l'école gratuite théoriquement et non pratiquement puisque les conditions de vie des élèves ne sont pas réunies. Il cite parmi ces conditions de vie entre autres : les moyens de transport, la ration alimentaire, les fournitures scolaires, les tenues, éducation extra-scolaire, etc. Alors nous pouvons dire que le taux de l'échec scolaire par rapport à la gratuité de l'école primaire au Tchad repose sur l'esprit d'incompréhension des acteurs de l'éducation et les élèves.

2.6.1. Comparaison du taux de l'échec scolaire dû à la gratuité de l'école primaire au Tchad et les autres secteurs de formation

Plusieurs choses peuvent influencer sur l'environnement éducatif et impacter sur les élèves. Nous allons les citer entre autres : les pandémies, l'environnement, les acteurs éducatifs et le système éducatif. Dans le contexte de notre travail, nous allons dire que c'est le

système éducatif plus précisément la gratuité de l'école qui impacte sur la réussite éducative. Ainsi pour approfondir cette recherche nous allons faire une étude comparative du taux de l'échec scolaire du a la gratuité de l'école primaire au Tchad dans quatre (4) secteurs : non formel, enseignement de base, alphabétisation et les formations continues.

Tableau 1 : comparaison de taux d'échec par secteur d'éducation

N° d'ordre	Secteur	Année	Effectif	Echoués
01	Non formel	2021	227	59
02	Enseignement de base	2021	2.982.648	497.108
03	Alphabétisation	2021	110.772	30.924
04	Formation continue	2021	4229	109

Source : PASEC, 2014

Pour ce tableau nous pouvons interpréter que la force de l'enseignement de base au Tchad est beaucoup plus les écoles privées ce secteur qui fait que le taux d'échec scolaire dans le secteur primaire n'est pas trop élevé. Sinon le pourcentage des écoles publiques est lamentable.

2.7. LIEN ENTRE LA GRATUITE DE L'ECOLE PRIMAIRE ET LA REUSSITE EDUCATIVE

Des différences qui ne Trouvent pas eut justification par de Meilleurs Résultats des Élèves des Enseignants Fonctionnaires. Devant une telle ampleur dans les disparités de traitement entre les différentes catégories d'enseignants, il est pertinent de se demander si ces différences peuvent se justifier par de meilleurs résultats des enseignants fonctionnaires. Il n'en est rien, que l'analyse soit faite à l'aide des données sur les examens nationaux où sur la base de l'enquête avec tests standardisés du PASEC (2019), il apparaît que les élèves des enseignants fonctionnaires n'obtiennent pas, autres choses égales par ailleurs, de meilleurs résultats que les élèves recevant leurs cours d'enseignants communautaires.

Au contraire, les analyses du PASEC (2020) montrent que les résultats des élèves d'enseignants communautaires sont très significativement meilleurs que ceux des enseignants fonctionnaires (instituteurs ou instituteurs adjoints). Ces deux résultats l'iniquité de traitement et les moins bons résultats des enseignants les mieux payés incitent certainement à réajuster la politique salariale notamment sur la base d'une généralisation et d'une augmentation de la

subvention accordée aux enseignants communautaires. Il est nécessaire afin que les salaires atteignent effectivement les destinataires, ce qui ne semble pas être régulier au Tchad et permettrait de réduire les mouvements de grèves, grèves qui pénalisent les élèves. Les résultats de l'analyse PASEC (2020) montrent que les élèves des écoles ayant connu une grève ont de moins bons résultats que les autres.

Le taux d'accès au CP1 est passé de 84% en 1997/98 à 103%¹ en 2003/2004, ce qui signifie que l'accès en première année du cycle primaire est désormais universel ou quasi-universel. Ces progrès sont très significatifs mais seuls 38% des enfants d'une classe d'âge achèvent le cycle primaire, strict minimum avoir des chances d'acquérir une alphabétisation durable.

Il existe donc au Tchad un problème inquiétant de rétention des élèves en cours de cycle. Selon les données du rapport de l'UNESCO (2016), dans les conditions actuelles du système, sur 100 élèves qui entrent au CP1, seuls 43 atteignent le CM2 et les progrès sur ce plan sont presque imperceptibles (en 1997 le taux de rétention était de 40%). Un premier élément important à considérer en vue de l'amélioration de la rétention consiste à se demander si le problème vient d'une insuffisance de l'offre ou bien d'une faiblesse de la demande. L'analyse montre que l'insuffisance de l'offre scolaire (15% des élèves de CP1 sont scolarisés en 2004 dans une école qui ne leur offre pas la possibilité de poursuivre leurs études jusqu'à la fin du cycle) constitue une première cause de la faible rétention. Il est estimé que la mise à disposition de structures qui assurent la continuité éducative à tous les élèves conduirait à faire gagner 7 points de pourcentage sur la rétention actuelle. Cependant, même avec une offre complète, le taux de rétention n'atteindra que 50%. C'est la faiblesse de la demande scolaire qui explique donc la majorité des problèmes d'abandons. La demande parentale pour la scolarisation, bien présente pour le CP1 (accès quasi-universel) s'étirole au fur et à mesure que l'on avance dans le cycle primaire. Au niveau du secondaire, la rétention des élèves en cours de cycle est également problématique. Au collège par exemple, sur 100 élèves de 6^{ème} seuls 61 atteignent la 3^{ème}.

Partant d'un niveau parmi les plus bas du monde, le Tchad a fait des progrès importants en matière de couverture scolaire, en particulier pendant les cinq dernières années. Pour la République du Tchad (2012), entre 1998/99 et 2003/2004, on a observé une forte augmentation des effectifs scolaires à tous les niveaux. Les effectifs scolarisés dans le primaire ont cru en moyenne de 7,9 % par an faisant passer le taux brut de scolarisation de 70

à 88 % sur la période, une performance très remarquable. La croissance des effectifs dans le secondaire a été encore plus rapide que celle de l'enseignement primaire (croissance moyenne annuelle de 13%). Le TBS au collège est passé d'une valeur de 15% en 1998/99 à 23% en 2003/04, alors que celui du lycée est passé de 7 à 12% sur la même période. Le nombre d'élèves pour 100 000 habitants dans l'enseignement technique est passé de 26 à 40. Dans l'enseignement supérieur le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est passé de 75 à environ 116 en 2003 (République du Tchad, 2012). Ces résultats montrent que la dynamique globale a été positive et forte à tous les niveaux sur la période. Cette dynamique globale, pour positive qu'elle soit, pose tout de même quelques interrogations et notamment celle du degré de priorité accordée à l'enseignement de base dans la mesure où se sont les effectifs (et taux) de ce cycle qui ont progressé le moins vite.

Deux sources d'informations ont pu être mobilisées pour évaluer, de façon comparative, la qualité des enseignements au Tchad : les résultats de l'enquête PASEC (2014) d'évaluation des acquis des élèves de CP2 et de CM1, effectuée avec des tests standardisés comparables d'un pays africain francophone à l'autre et l'analyse de l'enquête ménages MICS de l'Unicef (2021), qui permet d'estimer l'évolution du taux d'alphabétisation en fonction du nombre d'années de scolarisation effectuées par les individus. A partir de l'enquête ménage, on estime que 47 % seulement des sortants d'un cycle primaire complet acquièrent suffisamment de connaissances de base pour rester analphabète à l'âge adulte (contre 72% en moyenne dans les autres pays africains). En outre, ces résultats moyens recouvrent d'assez fortes inégalités selon les lieux (autant pour les scores à des tests standardisés que pour les résultats aux examens nationaux) ce qui signale la possibilité d'amélioration dans les écoles les moins performantes. Une pression démographique plus importante qu'ailleurs. Le pays est en phase de transition démographique mais celle-ci est lente. La croissance de la population totale est estimée, après ajustement à 3,1% par an entre 2000 et 2015. La pression de la demande scolaire sur le système sera très forte, le nombre d'enfants (de 6–11 ans) à scolariser passerait de 1,3 à 2,1 millions entre 2000 et 2015, soit une augmentation de 54 % sur la période.

Le contexte macroéconomique tchadien a radicalement changé ces dernières années avec l'arrivée des ressources pétrolières. Cependant même si le pétrole fait changer l'économie de régime, il n'est la garantie ni d'une croissance soutenue sur le long terme, ni d'une augmentation sur le court et moyen terme de la capacité de l'État à capter une plus grande partie des ressources de la nation. Les ressources propres de l'État ne représentent que

7,5% du PIB (pression fiscale la plus faible du monde). L'assiette globale de ressources publiques, la base sur laquelle le secteur éducation fonctionne une partie, est donc très faible.

Que la priorité budgétaire pour l'éducation ne suffit pas à compenser. Malgré une priorité budgétaire assez marquée pour l'éducation (les dépenses courantes d'éducation représentent 25 % des ressources internes de l'État en 2003), l'extrême faiblesse de la pression fiscale conduit à ce que les dépenses publiques d'éducation ne représentent que 2% du PIB, valeur parmi les plus faibles du monde. Ce résultat suggère qu'un travail important reste à faire) au niveau macro-économique pour améliorer la pression fiscale et) pour maintenir et éventuellement encore augmenter la priorité donnée à l'éducation dans le budget sachant que les premières informations à ce sujet sur l'exécution du budget 2005 sont inquiétantes. Et un manque de priorité pour le cycle primaire. La distribution entre niveaux d'enseignement des ressources publiques d'éducation n'est pas suffisamment en ligne avec les objectifs prioritaires affichés. Malgré un taux d'achèvement du cycle primaire parmi les plus faibles du monde, seuls 46% des dépenses publiques courantes d'éducation sont alloués à l'enseignement de base, alors que dans les pays avec un taux d'achèvement similaire (Burkina Faso, Burundi, Éthiopie, Madagascar, Mali et Niger) la part allouée au cycle primaire s'établit à 56% en moyenne.

Une recherche sans modèle théorique, sans cadre, peut être une série d'action sans fondement qui risque de ressembler davantage à de l'agitation intellectuelle, à de l'animation sans structure, à une tempête d'idée. De même, une recherche sans théorie peut être un parcours scientifique seulement de notre façon de penser, interpréter ce qu'on voit sans convoquer les grands penseurs et les adapter à ce travail.

2.8. THEORIES EXPLICATIVES DE L'ETUDE

« Une théorie est un ensemble de concepts de proposition de modèles articulés entre eux qui a pour but d'expliquer un phénomène » (Ndie, 2006, p. 29). C'est une proposition ou un ensemble de proposition sur le réel qui n'a pas encore été pris en défaut. Elle est un discours cohérent, une formulation de relation entre phénomène s'appuyant sur les faits connus et qu'aucun fait connu ne contredit. C'est un schéma explicatif ou un cadre de référence qui apporte une compréhension à un problème. Dans le cadre de notre étude, nous retiendrons trois (3) théories qui expliquent notre problématique. Il s'agit de la théorie behavioriste de Watson, la théorie de Bandura et la théorie de modèle psychoéducation.

2.8.1. La théorie behavioriste de Watson (1913)

Le behaviorisme est la première grande théorie de l'apprentissage à avoir fortement marqué les domaines de l'éducation, de l'enseignement et de la formation. Le behaviorisme est un terme créé en 1913 par l'américain Watson à partir du mot *behavior* qui signifie comportement. Il s'agit de la manifestation observable de la maîtrise d'une connaissance, celle qui permettra de s'assurer que l'objectif visé est atteint. Le behaviorisme est souvent réduit au *conditionnement*, avec le fameux schéma (S---R) (stimulus--réponse) issu des travaux de Pavlov. Mais le behaviorisme n'en est resté à ce mécanisme d'apprentissage primaire. De là sont issus notamment, l'enseignement programmé, une bonne part de la pédagogie par objectifs (PPO) et de l'enseignement assisté par ordinaire (EAO) ainsi que le développement actuel des référentiels de compétences. Il est devenu de plus en plus courant, pour les responsables de nouveaux programmes d'enseignement, d'établir ces derniers sur des fondements théoriques qu'ils estiment, à juste titre, indispensable. En revanche, il arrive trop souvent que ces tentatives se réduisent à des « amalgames » de théories et des points de vue contrastés qui sème la confusion chez les utilisateurs de ces programmes. Tout se passe comme s'il revenait à l'enseignant, et cela sans soutien suffisant, de procéder à des synthèses auxquelles les tenants de ces divers courants n'arrivent pas eux-mêmes

Cette situation est bien évidemment préjudiciable à l'appropriation, par les personnes concernées, les apports de la psychologie à la pédagogie ou à l'éducation. A l'heure qu'il est, plusieurs enseignants et responsables scolaires se demandent comment il peut être possible à la fois d'inciter leurs élèves à construire leurs savoirs dans des contextes très souples et, en même temps, à tendre vers l'acquisition des compétences attendues et préétablies de l'extérieur. La nécessité, pour les enseignants, des procédés à une étude critique et dialectique des approches qui occupent aujourd'hui le devant de la scène de la réforme de l'éducation ne fait pas de doute. Autrement, le risque est grand de voir leur rôle réduit à celui de simples exécutants. Notre propos, dans le présent article, est d'amorcer une réflexion sur les oppositions et les rapprochements possibles entre les fondements théoriques de l'approche par compétence qui prend sa source dans le behaviorisme et ceux du constructivisme, auquel se réfèrent les réformateurs.

2.8.2. Lien entre la théorie behavioriste de Jean Watson et notre travail

Nous signalons que nous travaillons sur le sujet : « la gratuité de l'école primaire publique et réussite éducative au Tchad : le cas des écoles des 2^e et 3^e arrondissements de la

ville de Moundou ». De ce sujet, nous faisons appel à la pratique humaine, cette pratique réside à l'évolution et à l'encadrement de l'être humaine. Nous avons eu à constater que cette pratique rencontre des problèmes lors de son évolution, c'est ce qui nous motive de mener cette recherche et nous avons bien jugé de faire appel à des travaux des grands penseurs d'où Watson en faire partie. Ainsi le lien entre la théorie de Watson et notre travail réside beaucoup plus sur la définition de la personne selon ce dernier « Watson ». La personne est un être dans le monde unique ayant trois sphères : l'esprit, le corps et l'âme. De plus, de sa vision unitaire, elle reconnaît insociabilité de l'esprit et du corps de la personne. De cela, Watson conseil que pour traiter un problème humain, il est question de tenir compte de l'esprit, emprunter ce pas pour résoudre le problème du taux élevé de l'échec scolaire engendré par la gratuité de l'école en tenant compte de l'esprit des agents de l'éducation (parents d'élèves, enseignants, administrateurs, les organisations non gouvernementales) et les élèves eux-mêmes. Tout ceux-ci ont dans l'esprit que la gratuité de l'école octroyée par l'État est le synonyme de tout abandon au dos de l'État.

Dans le contexte du corps, Watson fait allusion à : l'âge, la corpulence, la taille, la propriété corporelle. Ainsi, liée à cette pensée dans notre contexte du travail, revient à tenir compte de l'âge réel des élèves en lien avec leur âge, âme mentale pour résoudre ce problème du taux élevé de l'échec scolaire. Dans le cadre de l'âme, qu'expose Watson dans cette théorie, il fait allusion à la conscience. Ainsi, pour la réussite de ce travail de résolution du taux élevé de l'échec scolaire du a la gratuité de l'école, nous devons faire appel à la prise de conscience des organisations non gouvernementales, des parents d'élèves, des enseignants, des administrateurs ainsi que les élèves.

2.8.3. Théorie de Bandura (1977)

Le comportement humain est l'objet d'étude de la psychologie depuis plusieurs siècles. L'intérêt de celle-ci se porte notamment sur la façon dont nous apprenons, chaque courant apportant sa moisson de nouvelles théories et de nouveaux concepts. Les premiers courants se sont essentiellement centrés sur l'observation des comportements d'apprentissage, alors que les plus récents se sont davantage intéressés aux processus mentaux en œuvre dans l'apprentissage, c'est-à-dire, ceux qui ne sont pas directement observables. Le courant sur lequel porte notre étude est celui du « socio cognitivisme » que nous allons aborder par l'intermédiaire de son représentant principal, son chef de file, à savoir, Bandura.

À la fin des années 60, Bandura deviendra l'un des principaux théoriciens de l'apprentissage social (dénommée ci-après TAS), dont les avancées par rapport aux autres courants vont être marquants. En effet, cette théorie postule que les déterminants du comportement ne sont pas innés mais appris et que la cognition joue un rôle de premier plan. L'apprentissage social et ses trois piliers théoriques fondamentaux, que sont l'apprentissage par observation (vicariant), les processus symboliques et autorégulateurs, feront donc l'objet de notre étude. Au fur et à mesure de la progression de ses recherches, Bandura et ses collaborateurs intègrent de plus en plus précisément les paramètres dynamiques de l'action dans l'étude du comportement et de la cognition, jusqu'à positionner les cognitions du sujet social comme le lien majeur entre l'action de l'environnement et les réponses comportementales. Ainsi, ces trois facteurs traditionnellement séparés, sont considérés par Bandura dans une logique d'étroite relation. Cette conception nouvelle sera la caractéristique majeure de la sociologie cognitive, théorie, issue de la TAS et dénommée TSC, qu'il élabore à partir de 1977. Ce courant, dont Bandura se trouve encore aujourd'hui, le principal représentant se place donc entre la psychologie sociale et la psychologie cognitive. De ces deux dimensions émergent trois principaux concepts que nous allons vous présenter et développer à travers les trois parties suivantes: « l'agentivité » et « la causalité triasique réciproque » qui sont étroitement liées, l' « auto-efficacité » ou « sentiment d'efficacité personnelle » (1997) et enfin son alter ego : « le sentiment d'auto-efficacité collective ». Nous verrons ainsi à travers ces deux dernières parties ce que la théorie de Bandura et notamment son concept d'auto-efficacité, qu'il soit personnel ou collectif, nous apportent sur le plan de l'apprentissage et de la rééducation des mineurs en détention.

Comme nous avons pu le constater, la théorie cognitiviste de Bandura est bien plus qu'une théorie. En effet, cette théorie, qui a été rigoureusement mise à l'épreuve par l'étendue et le nombre impressionnant de ses études empiriques, est un véritable modèle opérationnel dans de nombreux domaines, notamment celui de l'acquisition des connaissances et de la compétence permettant de comprendre et d'agir. Théorie globale, de l'individuel et du social, et est ouverte à de nombreux champs scientifiques, elle apporte par le large spectre d'applications des trois principaux processus sur lesquels Bandura a concentré ses recherches et qu'il continue toujours à développer aujourd'hui (modelage psychologique, auto-efficacité et agentivité humaine) autant de réponses psychologiques consistantes face aux enjeux sociaux et pédagogiques du XXI^e. A travers son concept de l'agressivité, cette théorie se positionne également en psychologie positive, puisque Bandura pense que les hommes ...

sont les architectes partiels de leurs propres destinées. Le film dernièrement sorti sur nos écrans, intitulé « Intouchables », illustre parfaitement cette pensée. En effet, il nous relate l'histoire vraie de deux individus dont les chemins se croisent et qui décident de prendre en main leur destin respectif. L'un, accidenté de la vie devenu totalement dépendant, choisit un jeune des banlieues sans compassion comme auxiliaire de vie pour l'aider à rebondir et savourer à nouveau la liberté de ses choix et de ses actions ; et l'autre, ce jeune à l'avenir médiocre, réalise à travers la détermination morale de son employeur et le travail qu'il lui propose, qu'il peut saisir cet événement fortuit pour donner un sens intéressant à sa vie, devenir maître de son destin et aller de l'avant sans se résigner à un parcours de vie conditionné par des contraintes lourdes environnementales. La théorie de Bandura est aussi une psychologie de la compétence par son concept de l'auto-efficacité qui intervient dans la quasi-totalité des actions humaines individuelles et collectives et qui, par sa notion d'efficacité, prend toute sa place dans le monde d'aujourd'hui et de demain, axé sur la performance quels que soient les domaines d'activité.

Enfin, dans notre société cognitive naissante, où l'on exhorte l'individu à devenir l'acteur de son avenir et de sa qualification, la TSC s'inscrit comme une psychologie d'autant plus moderne qu'elle met en exergue l'absolue nécessité de développer les capacités d'autoformation et d'autorégulation des individus, pour leur donner les moyens de construire leur propre savoir tout au long de leur vie. En présentant les compétences de régulation (motivationnelle, affective et sociale) du fonctionnement intellectuel de l'individu comme les nouveaux instruments de la réussite professionnelle et personnelle, Bandura renforce ainsi le caractère pragmatique et visionnaire de sa théorie. Ainsi, à l'issue de notre étude, la pensée de Pasteur, souvent citée par Bandura (2003), prend tout son sens : La chance ne sourit qu'aux esprits bien préparés. En effet, elle fait tout particulièrement écho à la fois à sa propre vie et à sa carrière prestigieuse, lui qui a su si bien tirer parti des hasards de la vie en percevant le possible et le souhaitable. Et par là même, elle reflète parfaitement le cœur de sa théorie qui s'avère définitivement intemporelle.

2.8.3.1. Lien théorique de l'apprentissage social de Bandura (1977) avec notre étude

L'apprentissage social repose sur des fondements qui proviennent à la fois des approches béhavioristes et cognitivistes, et s'enracine dans la croyance en un processus régulateur par lequel trois variables s'influencent mutuellement : la personne, le comportement et l'environnement. Dans l'apprentissage social, le comportement est un

déterminant interactif qui exerce une influence sur l'environnement comme sur l'individu. La théorie de Bandura s'assoit sur la conception béhavioriste selon laquelle l'environnement influe sur le comportement des gens, mais reconnaît également le rôle important joué par les facteurs cognitifs internes dans le processus d'apprentissage. Ainsi, les individus ne répondent donc pas seulement à des stimuli, mais ils les interprètent.

En effet, cette théorie postule que les déterminants du comportement ne sont pas innés mais appris et que la cognition joue un rôle de premier plan. Cette théorie a trois piliers théoriques fondamentaux, que sont l'apprentissage par observation (vicariant), les processus symboliques et autorégulateurs. Pour Bandura (1977), l'être humain fait son apprentissage c'est-à-dire l'acquisition de compétences et de connaissances, en faisant aussi appel à des mécanismes internes donc, le cerveau, ou à des processus mentaux non directement observables. Selon lui, « à partir de l'observation d'autrui, nous nous faisons une idée sur la façon dont les comportements sont prévus. Plus tard, cette information sert de guide pour l'action ». Autrement dit, l'apprentissage par modelage consiste à apprendre un nouveau comportement en observant un modèle et les conséquences qui en résultent pour celui-ci.

Il faut donc prêter l'attention au modèle observer. Le processus de modelage permet aux observateurs débutants de visualiser les compétences à acquérir de « découvrir les caractéristiques essentielles de la compétence, d'organiser et d'évaluer ce qu'ils savent, et d'accorder une attention particulière aux éléments qui leur manquent ». La démonstration fournit un but à atteindre ainsi que la direction empruntée pour y parvenir. Selon Bandura (2007, p. 551), l'apprentissage peut s'effectuer soit par expérience directe en procédant par tâtonnement ou essai-erreur, soit par observation. Pour lui, « le moyen le plus efficace de transmettre l'information sur une compétence est le modelage de celle-ci ». En plus, « l'exposition à des modèles réels ou symboliques manifestant des compétences et des stratégies utiles augmente la croyance des sujets en leurs propres capacités. C'est à ce concept de croyance en ses aptitudes que Bandura se réfère lorsqu'il utilise les termes « auto-efficacité » ou « sentiment d'efficacité personnelle ». L'augmentation de la motivation nécessaire à la réalisation d'une tâche figure également au rang des bénéfices associés à l'apprentissage par modelage. En effet, l'observateur exposé à un modèle compétent qui effectue une tâche avec succès est plus à même de s'engager dans son propre apprentissage puisqu'il est en mesure d'anticiper le bénéfice d'un tel comportement.

De plus, si l'observateur porte de l'intérêt au model, il sera beaucoup plus susceptible de lui accorder l'attention. L'individu est non seulement attentif au modèle, mais il fait une sélection, un tri dans les éléments qu'il observe et en extrait ceux qu'il juge informant dans son observation. Cette sélection est influencée par l'expérience passée de l'individu, mais en plus de l'influence dans sa sélection, cela influencera dans l'interprétation qui sera faite. Si les individus sont influencés dans leur observation par leurs expériences passées, ou observations passées, ils ne le font que par celles dont ils se souviennent. Ici intervient alors ce que Bandura nomme le processus symbolique. Selon Bandura (2007), l'individu par de représentation verbale ou imagée va concerner en moire le model observé. Il s'agira pour l'individu d'effectuer une sorte d'association entre ce qu'il entend et ce qu'il voit. En fait, l'individu convertit le comportement observé en un codage verbal. La plupart des mineurs de la maison d'arrêt d'Amsinéne sont des illettrés et ils ne peuvent qu'apprendre en observant, en retenant et en reproduisant. Si on a été attentif au model et qu'on a bien enregistré les informations que celui-ci nous a envoyées, l'individu est capable de reproduire ce qu'il a observé.

Le processus motivationnel est capital car, il faut avoir envie d'imiter pour que le mécanisme se mette en place. La récompense et la punition joue aussi un rôle important dans la motivation. Si on voit quelqu'un être récompensé ou puni, on reproduira ou non le comportement du model observé. Car, « ce n'est pas seulement du model qui est appris, mais ce sont les anticipations des récompenses ou de punition qui ont un impact sur le comportement de l'individu en se mettant à la rééducation des mineurs en détention, ce dernier souhaite à la fin de ce processus d'apprentissage obtenir une formation qui peut le transformer pour une réinsertion dans la famille (Bandura, 1977). En plus, dans le renforcement vicariant, les individus profitent de leurs erreurs mais aussi de celle du modèle observé. Si le sujet observé est récompensé ou puni, l'observateur va soit limiter soit éviter de reproduire le comportement observé. L'impact du model est multiple car en développant des attentes liées à la probabilité d'atteindre certains buts, les sujets observateurs se construisent une représentation subjective de la situation observée. Par contre, même s'il y a une constante du model observé, le sujet observateur reproduira un comportement observé si le model ainsi que lui-même possède des caractéristiques similaires. S'il est vrai que l'on apprend en observant, nous apprenons également par les conséquences de nos actes.

On se réfère à une conception de l'homme comme un individu isolé, actif face aux influences de l'environnement. L'apprentissage social va au contraire étudier l'homme dans ses aspects sociaux, c'est-à-dire analyser les conduites sociales, les attitudes, le rôle de la culture dans le modelage des conduites. Bandura met l'accent sur les concepts de cognitions tout en valorisant le fait que selon la manière dont l'individu traite l'information, il y aura une influence sur le comportement. En effet, les facteurs cognitifs dans la théorie de l'apprentissage social reposent sur la capacité de l'individu observateur à apprendre, à comprendre la ou les situations, et à formuler à la probabilité d'atteindre ses buts et ainsi d'anticiper les conséquences potentielles. Ceci peut se résumer par le fait de : maintenir un comportement en l'absence de stimulation externe ; guider le comportement à partir d'observation d'information recueillies ; résoudre mentalement des problèmes ; vérifier l'exactitude de la pensée.

Lorsque nous observons nos propres comportements, comparons nos résultats à des normes existantes, lorsque nous rivalisons avec d'autres, nous nous demandons si nous atteignons l'objectif que nous nous fixons, nous nous récompensons et à l'inverse nous punissons si le résultat n'a pas été atteint. Pour Bandura (1977), l'individu exerce lui-même une influence sur ses actions en interaction dynamique avec son environnement. Ainsi, selon la notion d'autorégulation, le sujet social est capable de participer à la motivation, à la guidance et à la régulation de ses actions par le biais de l'auto-observation et de l'évaluation de ses résultats en rapport avec ceux attendus puis par la comparaison comparative de sa ligne de conduite. L'apprentissage social est une théorie de la décision de carrière. Elle propose que le cheminement de la carrière soit influencé par quatre catégories de variables : les facteurs génétiques, environnementaux, les expériences d'apprentissage et les compétences relatives aux tâches. Les facteurs génétiques ont une influence en fonction de leur nature et des normes sociales. Les facteurs environnementaux sont l'ensemble des influences d'ordre social, culturel, politique, économique, les conditions naturelles, les possibilités d'emplois et de formation, le développement technologique, les sources financières de la famille, les lois, les règlements. Pour les expériences d'apprentissages, l'individu agit sur l'environnement pour amener des changements. Ce sont des expériences au cours desquelles la personne reçoit des félicitations ou de l'attention (renforcement positif ou négatif).

Les compétences relatives aux tâches résultent de l'interaction entre le bagage génétique, les facteurs environnementaux et expériences d'apprentissage. Elles sont à la fois

des facteurs d'influence et des influences résultantes. Elles représentent les objectifs de performances que la personne se fixe, ses habitudes de travail, ses processus perceptuels et cognitifs, ses schèmes mentaux et ses réponses émotives. Pour lui, nous apprenons en regardant les autres et en tentant ensuite de les imiter. L'observation suivie d'une imitation permet de faire une économie dans le processus d'apprentissage. Le fait de pouvoir apprendre par observation rend en effet les individus capables d'acquérir des comportements ou des savoir-faire sans avoir à les élaborer graduellement par un processus d'essais et d'erreurs.

2.8.3.2. En quoi la théorie de l'apprentissage peut faciliter l'influence de la gratuité de l'école primaire publique tchadienne ?

Les avantages de la théorie de l'apprentissage de Bandura (1977) pour la gratuité de l'école primaire publique tchadienne :

- Facilite la rééducation et l'orientation des élèves,
- Permet aux formateurs d'appliquer l'apprentissage par imitation aux élèves, un modèle appropriation
- Cette théorie favorise une connaissance approfondie du modèle d'enseignement appliqué,
- Elle permet et aide à l'évaluation de ces derniers,
- Permet d'élaborer un kite de formation à la rééducation ;

2.8.4. Modèle Psychoéducation

La psychoéducation comme discipline est une approche d'intervention qui vise à rétablir et développer les capacités adaptatives de la personne et à contribuer au développement du milieu dans le but de favoriser l'adaptation optimale de l'être humain en interaction avec son environnement. De même que l'on distingue la psychologie de la profession de psychologue, il est important de distinguer la psychoéducation, sa conception de l'apprentissage et de l'intervention, de la profession de psycho éducatrice et de psychoéducatrice. Ainsi la psychoéducation comme discipline, avec son champ de connaissances et certains de ses outils, peut être utilisée par toute personne s'intéressant à l'apprentissage, à l'éducation, à l'accompagnement, au suivi en général et à l'aide aux personnes en difficultés en particulier. Le modèle psycho éducatif est avant tout un modèle

d'intervention, d'orientation systémique qui a pour intérêt et cible, les personnes qui présentent des difficultés d'adaptation et de réinsertion psychosociale.

On peut accorder à Gendreau (2001) et Guindon (1970) la paternité et la maternité des principales bases de la psychoéducation. Gendreau (2001) écrit cette courte phrase au début du chapitre où il définit l'intervention psycho éducative : « aider un être global à se développer, de lui-même et par l'environnement ». Cette petite phrase résume bien la vision qu'avait Gendreau du modèle psychoéducation. Ce modèle permet de structurer les actions de l'intervention (Constantineau 2012, Gendreau, 2001), il vise à mettre en place une intervention spécialisée pour répondre aux difficultés spécifiques d'adaptation de l'individu en se servant des caractéristiques du milieu. Gendreau (2001) Le modèle psychoéducation demande une certaine rigueur, car il consiste en une méthode de travail à laquelle il est possible de joindre différentes approches théoriques et pratiques. Ce modèle utilise l'opérationnalisation des activités, il a donc un impact sur les gens simultanément et permet de diminuer les coûts de l'intervention. Ce modèle prend ses racines dans la perspective humaniste qui place l'humain au cœur de l'intervention qui assume la fonction de chef d'orchestre. Ce dernier planifie des interactions appropriées entre le jeune et son environnement qui génèrent des défis significatifs dans le vécu éducatif partagé, dans le quotidien, afin que celui-ci fasse certains acquis. L'intervenant met en place ces interventions en utilisant les outils offerts par ce modèle d'intervention en matière de savoir, savoir-faire et savoir être Gendreau (2001). Le savoir-faire fait référence à tous les cadres théoriques disponibles et nécessaires pour l'intervenant, comme les différentes approches (par exemple : l'approche cognitive-comportementale, ou développemental) avec leurs techniques d'interventions respectives. L'intervenant a besoin de connaissances de base sur le développement normal et pathologique de l'humain pour optimiser les résultats de l'intervention. Le savoir-faire fait référence à la mise en place de ces théories et outils. Celui-ci se réfère aux opérations professionnelles et à la structure d'ensemble.

Ces concepts représentent les étapes à franchir pour mettre en place une intervention psycho éducative en tenant compte de toutes les composantes du milieu. Le savoir-être concerne les schèmes relationnels, les attitudes que l'intervenant doit posséder pour être en mesure de développer une alliance thérapeutique et ainsi augmenter les probabilités de réussite de l'intervention, il favorise l'empathie chez l'individu qui intervient. La relation psycho éducative est considérée comme un des meilleurs leviers de l'intervention et elle

autorise une plus grande probabilité de réussite de l'intervention. La formation sur le modèle psycho éducatif a également fourni aux intervenants des outils concrets et applicables, elle a permis de poser une méthodologie rigoureuse dans les procédures d'évaluation et d'intervention individuelle que de groupe. Elle a également généré une réflexion sur l'éthique professionnelle, en plus de faciliter le travail en intervention

Le terme psychoéducation fait référence aux deux sources de la discipline, éducation et la psychologie. La portion éducation fait référence à l'éducation spécialisée française développée pendant et après la deuxième guerre mondiale en réponse à la détresse des jeunes amplifiés par le bouleversement de l'époque tandis que la portion psychologie se réfère à la psychologie américaine qui vise à répondre aux besoins des jeunes en difficultés dans un contexte résidentiel. C'est une discipline faisant partie de la famille des sciences sociales. Cette pratique est née au Québec au milieu des années 1950 mais officialisée en tant que profession et discipline distincte de la psychologie par sa reconnaissance universitaire en 1971. Les penseurs qui ont façonnés l'approche et la méthodologie psycho éducative sont entre autres : Guindon, Gendreau et Paulhus, c'est une approche thérapeutique du vécu relationnel et ces derniers utilisent pour intervenir auprès des enfants éprouvant des troubles affectifs graves, d'adolescents délinquants incarcérés ou enfants abandonnés en institution. Il existe un lien théorique du modèle psychoéducation avec notre étude.

Le modèle psychoéducatif repose sur des conceptions implicites ou explicites du sujet, du développement et de l'apprentissage ainsi que des intervenants susceptibles de l'aide en ce domaine, c'est pourquoi il existe des rapports étroits entre la psychologie et l'éducation. Jusqu'à la seconde guerre mondiale l'éducation était le terrain privilégié de la recherche en psychologie. Le sujet du psychologue était l'écolier et le laboratoire idéal était souvent l'école. Si non par ces deux modèles dérivés du modèle psychoéducation ci-dessous on peut dire que le modèle psychoéducation a des liens théoriques avec notre étude. Selon le modèle Guindon (1970), il s'agit d'une conception de la prise en charge des jeunes inaptes ; selon son modèle cinq forces essentielles du moi sont à développer par le jeune durant la rééducation : l'espérance, le vouloir, la poursuite des buts, la compétence et la fidélité. Elle reconnaît l'importance d'une alimentation convenable fournie par le milieu ainsi que les attitudes (savoir être) des éducateurs, quatre étapes sont aussi proposées : l'acclimations, le contrôle, la production et la personnalité et supposent l'atteinte d'un état d'équilibre supérieur pour chaque étape.

Tandis que le modèle de Gendreau (2001), considéré comme le père de la psychoéducation, propose un modèle d'intervention basé sur huit opérations professionnelles représente les étapes du processus d'intervention dans un cycle représenté comme infini ou les sept premières étapes sont repères une à une et le huitième la communication est présente dans chacune de ces étapes : L'observation : c'est la première étape de ces opérations. Elle consiste l'utilisation du vécu partagée et des grilles d'observation pour déterminer globalement les besoins du sujet. L'évaluation : c'est la pré-intervention, elle est utilisée comme point de départ de l'intervention afin de cibler les objectifs par la suite. La planification : l'objectif est de planifier l'intervention selon les observations ; L'organisation : renvoie à la structure d'ensemble ou le psychoéducateur identifie les dix composants ; L'animation : elle consiste en réalisation de l'intervention dans un principe de vécu partagé ; L'utilisation : c'est la couleur psycho éducative ou l'intervenant utilise l'animation pour permettre au sujet de réaliser des prises de conscience afin qu'il généralise ses comportements. Cette opération rétroactive est le produit de l'animation de toute l'intervention ; L'évaluation post-situation : cette étape est composée de l'évaluation de l'intervention de manière formative ou somatisée pour savoir si l'intervention a eu l'effet obtenu en comparaison aux résultats de l'évaluation pré intervention.

La communication : Quelle soit formelle ou informelle, elle est présentée tout au long des sept autres opérations professionnelles. Le modèle psychoéducation peut faciliter la réinsertion sociale des mineurs après détention ? Ce modèle propose que le jeune « en difficulté » soit un être en développement sur les plans affectif, cognitif, social, moral et physique. Les méthodes préconisées reposent ici sur une conception de l'institution en tant que milieu de vie, un savoir-être et un savoir-faire. Au cœur du modèle se trouve d'abord la notion plutôt systémique de milieu de vie. Pour Gendreau (2001), une unité ou un centre de détention comprend un groupe d'adolescents et une équipe d'éducateurs. Ensemble, ils poursuivent des buts et des objectifs qui sont essentiellement de nature éducative et judiciaire. Le programme est le contenu de l'intervention, soit les activités structurées qui permettent aux adolescents de vivre des expériences nouvelles et qui contribuent à provoquer les changements souhaités.

2.8.5. Le model psychoéducation en lien avec notre travail

La lecture approfondie de ce modèle nous amène à comprendre qu'il y'a trois sous thèmes très importants qui nous aidera à bien atteindre et recadrer ce champ d'étude. Il s'agit

du suivie des jeunes en difficultés, la relation d'aide des jeunes en difficultés et en fin l'accompagnement des jeunes en difficultés de crise. Notre champ de recherche est limité beaucoup plus aux jeunes en situation des progressions éducative qui nécessite le suivie après la compréhension de ce problème. Ce problème nécessite une aide et un accompagnement prolongé. Nous signalons au passage que Guindon (1970) et Gendreau (2001) son deux auteurs phares de ce modèle et ressort les objectifs de la création de ce modèle que nous allons citer quelques uns en rapport avec notre travail :

- Aider un être global à se développer lui-même et par environnement. Ce travail consiste aussi à aider les parents d'élèves, les élèves et les administrateurs à bien comprendre le sens de la gratuité de l'école pour être autonome ;
- Le modèle permet de structurer les actions, de même le résultat de notre travail consiste à structurer les actions éducatives ;
- Le modèle vise les jeunes en difficultés, de même notre cible d'étude est la jeunesse en difficulté de progression éducative ;
- Le modèle met en place une intervention spécialisée, notre recherche aussi veut une intervention spécialisée pour la résolution de ce problème ;
- Le modèle applique une certaine rigueur dans son passage d'application de même, ce problème d'échec nécessite une panoplie de rigueur pour en résoudre ;
- Ce modèle est beaucoup plus utilisé pour relever les défis, notre recherche de même cherche à résoudre et à relever le défi de l'échec scolaire au Tchad ;
- En fin le modèle fait référence à deux sources de la discipline : éducation et la psychologie, la résolution de ce problème nécessite aussi ces deux disciplines.

DEUXIÈME PARTIE : MÉTHODOLOGIE

CHAPITRE III : APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Après cet exposé sur la problématique de notre étude, nous allons dans cette deuxième partie de ce projet présenter la Méthodologie de cette dernière, laquelle portera sur la présentation du type de l'étude, de la population, le technique échantillonnage et échantillon, l'instrument de collecte de données et l'outil d'analyse des données. Pour bien conduire notre étude, nous consacrons ce chapitre à la méthodologie nous servant éventuellement à la préparation et l'organisation de l'enquête. Il s'agit de présenter le type de l'étude, le site de collecte des données et la méthode d'analyse de donnés.

Selon Amin (2005), la méthodologie représente une partie de la logique qui étudie à postériorité les méthodes d'une science et les types de connaissances qu'elles peuvent engendrer. Elle impose une réflexion sur la pertinence de telle ou telle procédure par rapports aux résultats et à leur signification. La méthodologie est donc l'ensemble des méthodes et des Techniques qui orientent l'élaboration d'une recherche et qui guident la démarche scientifique. Dans le présent chapitre, nous allons présenter le processus, la démarche méthodologie par lequel les données seront collectées et analysées, suivie pour recueillir les informations nécessaires pour notre étude. Tout travail de recherche trouve sa valeur et la pertinence scientifique dans la méthode. Aucun crédit ne serait alors accédé à un travail de recherche si la méthode de recherche et les instruments de mesure ne sont pas clairement définis au départ. Nous nous intéresserons à cet effet à la clarification du type de recherche que nous menons, au rappel des hypothèses que nous avons formulées au début de ce travail puis en dégager les modalités et leurs indicateurs. Autrement dit, elle indique les différents éléments pris en considération pour la collecte des données sur le terrain. Elle apporte des précisions sur la démarche générale relative à notre étude et le caractère scientifique, car faut-il le préciser, la valeur scientifique d'un travail de recherche est, comme le dit Defouen Wadoum (2005), fonction de la méthode qui lui est appliquée et des résultats qui en découlent.

Concrètement, nous allons avant de rappeler les hypothèses et d'opérationnaliser les variables, définir le type et le domaine de recherche, décrire le site de l'étude. Il sera également question de présenter notre population, de préciser les différentes Techniques utilisées pour non seulement constituer notre échantillon mais aussi pour recueillir les

informations à partir desquelles la vérification des hypothèses a été possible. Nous décrirons notre questionnaire sans oublier la méthode ou l'instrument d'analyse des données.

La méthodologie est la science de la méthode. C'est la branche de la logique qui étudie les principes et démarches de l'investigation scientifique. Alors que la méthode est constituée de l'ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, démontre et vérifie. Autrement dit, la qualité d'un bon travail de recherche est tributaire du caractère scientifique de la démarche utilisée. Dans le cadre de notre investigation, la métrologie est l'ensemble des méthodes auxquelles le chercheur doit se référer pour vérifier ses hypothèses. Elle est aussi l'ensemble des moyens et procédés qui permettent d'opter une démarche ou méthode de travail. Nous enchaînerons avec la présentation de la population, de l'échantillon, du site et de l'instrument de collecte des données. Nous achevons cette partie par l'explication de la technique d'analyse des données recueillies.

3.1. RAPPEL DE L'HYPOTHESE GENERALE

Nous voulons, à travers cette recherche, évaluer la gratuité de l'école primaire publique afin d'apprécier les déterminants qui influencent la réussite éducative des élèves.

3.1.1. Hypothèse de recherche et des variables

Une hypothèse est une proposition avancée provisoirement comme explication de faits, de phénomène naturel et qui doit être ultérieurement contrôlée par la déduction ou par expériences.

En guise de réponse provisoire à la question générale ci-dessus, nous avons formulé l'hypothèse générale suivante : « La gratuité de l'école primaire publique influence la réussite éducative des élèves ». Elle sert de guide dans cette réflexion approfondie que nous entreprenons, tout autant qu'elle prédit un fait, la relation présumée entre ses deux variables à savoir :

- Variable indépendante (VI) : Gratuité de l'école primaire publique ;
- Variable dépendante (VD) : Réussite éducative.

Dans le but de développer les possibilités d'éducation offertes à ses citoyens et surtout aux enfants en âge scolaire, le Tchad a pris des engagements vis-à-vis des organisations internationales et de lui-même. Le pays a dans cette perspective ratifié des conventions internationales et a mis en place un certain nombre de textes allant dans ce sens. Rendre

l'école primaire gratuite dans le secteur public s'est avéré le moyen le plus approprié pour l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement élaboré en 2000 en l'occurrence l'École Primaire Universelle.

3.1.2. Indicateurs et modalités

L'indicateur est ce qui permet de reconnaître une variable. C'est une valeur, un indice, un élément ou une donnée qui reflète opérationnalisation des variables. Il est nécessaire dans une étude de traduire les concepts, les notions d'indicateurs ou les Variables clés (VI et VD) en indicateurs mesurables. Alors, les modalités rendent plus opérationnelles les indicateurs d'une variable. Nous avons après opérationnalisation de nos variables, indicateurs et modalités présenté un tableau qui nous permet de voir clairement les différentes composantes mesurables de notre étude.

3.1.3. Rappel de l'objectif de l'étude, et de la question de recherche

Nous avons décidé de mener cette étude avec pour objectif de vérifier le lien qui existerait la gratuité de l'école primaire publique et réussite éducative. Plus clairement, nous voulons explorer dans la littérature scientifique l'effet de la gratuité de l'école primaire publique et la réussite éducative. Il est question de trouver des éléments de réponse à la question générale ci-après : la gratuité de l'école primaire publique influence-t-elle la réussite éducative des élèves ?

Hypothèse générale	Hypothèses spécifiques		Indicateurs	Variables dépendantes	Indicateurs	Items	Instrument de mesures	Outils d'analyse
La gratuité de l'école primaire publique influence négativement la réussite éducative	HS1 : la gratuité de l'école primaire publique influence considérablement le ratio élèves-enseignants du 2 ^e et 3 ^e arrondissement dans la ville de Moundou.	VHS1 : le ratio élèves-enseignants	<ul style="list-style-type: none"> -effectifs des apprenants -structures académiques -formations des enseignants -matériels didactiques -équipes pédagogiques -critères de recrutements -planification 	-Réussite éducative	<ul style="list-style-type: none"> - diplôme - connaissances - raisonnements - aptitudes. 	Item 4.	questionnaires	Logiciel spss
	HS2 : la gratuité de l'école primaire publique influence négativement l'appropriation du savoir des élèves des 2 ^e et 3 ^e Arr de la ville de Moundou.	VHS2 : appropriation des savoirs.	<ul style="list-style-type: none"> -orientation scolaire et professionnelle -initiation à la recherche -évaluation et tests -tutorat - formation 			Item 2		
	HS3 : la gratuité de l'école primaire publique influence considérablement le taux d'échec des élèves du 2 ^e et 3 ^e arrondissement dans la ville de Moundou.	VHS3 : le taux d'échec des élèves des 2 ^e et 3 ^e arrondissement dans la ville de Moundou.	<ul style="list-style-type: none"> -Resultats -Bilan -Pourcentage -Performance -Effectifs -Appréciation -Progrès 			Item 5		

Tableau 2 : Synoptique récapitulatif des hypothèses de recherche et des variables de l'étude.

3.2. LE TYPE DE RECHERCHE

Pour bien mener notre étude portant sur la gratuité de l'école primaire publique et réussite éducative des élèves, nous avons choisi la recherche quantitative. Cette étude s'inscrit dans le paradigme (modèle) explicatif d'un phénomène : réussite éducative des élèves. Elle repose sur une approche quantitative. L'étude est une enquête par le questionnaire qui intéresse au cas des élèves des écoles primaires publiques dans la ville de Moundou. Elle est donc de type exploratoire. Dans la mesure où cette étude vise à vérifier les relations entre les variables et d'examiner les changements observés sur les variables dépendantes à la suite de la manipulation de la variable indépendante alors il s'agit d'une recherche fondamentale. Étant donné que chaque modalité de la variable indépendante est combinée aux dimensions de la variable dépendante donnant ainsi un plan expérience ayant une matrice à deux entrées dont l'une est la modalité de la variable indépendante et l'autre la dimension de la variable dépendante, l'approche factorielle est utilisée et la démarche est fondée sur l'enquête.

3.3. PRESENTATION DU SITE DE L'ETUDE : INSPECTION PEDAGOGIQUE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DE LA VILLE DE MOUNDOU (IPEPVM 2 ET 3)

Notre site d'étude est l'Inspection Pédagogique de l'Enseignement Primaire (IPEP) de Moundou. Créée par Arrêté N°126/PR/PM/MEN/SEENCA/SA/DGEF/2007 du 18 octobre 2017, la ville de Moundou dispose de quatre (4) IPEP à ce jour. Les premières écoles de cet espace scolaire étaient l'école quartier, l'école belle vue et l'école 15 ans. Aujourd'hui cette juridiction scolaire compte vingt-cinq (25) écoles dont neuf (9) écoles publiques francophones, quatorze (14) écoles privées francophones. L'effectif global scolaire est de 11922 élèves dont 5765 garçons et 6157 filles pour 251 enseignants de tout statut confondu. Elle est installée dans l'enceinte de l'école 15ans comme sous appellation de " l'école communale" au quartier Quinze ans 1 dans le 3^e Arrondissement Municipale de la ville de Moundou.

3.3.1. Présentation de la ville de Moundou

Avant la présentation de la ville de Moundou, nous pressentons brièvement le Tchad ou Moundou est sa capitale économique. Le Tchad est un état indépendant depuis 1960, un vaste pays de l'Afrique centrale et membre de la communauté Économique des États de l'Afrique centrale (CEMAC). Il est enclavé avec une superficie de 1.284 000 km² dont une

grande partie est désertique. Le Pays est limité à l'Est par le Soudan, à l'Ouest par le Nigeria, au Nord-Ouest par le Niger, au Sud par la République centrafricaine, le Cameroun et au Nord par la Libye. Le Tchad marque un trait d'union entre le Maghreb et l'Afrique noire. Cette position fait de lui le carrefour des civilisations négro-africaines et arabo-musulmanes. Le pays est divisé en trois zones climatiques : dans la partie nord, il prévaut un climat désertique saharien, où la pluviométrie est réduite et instable, avec des vents en provenance de l'est et du nord-est ; Au centre, c'est un climat sahélien avec une pluviométrie moyenne et au sud, on trouve un climat tropical avec une pluviométrie assez abondante.

Sur le plan démographique, le deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitant (RGPH2) a dénombré 11.175.915 millions d'habitants, dont la proportion des jeunes de 15 à 24 ans présente plus de 60% et celle des femmes représente 50,7 %. Le taux de croissance démographique annuel est estimé à 3,6 %, ce qui classe le pays parmi ceux à fort taux de croissance. À ce rythme, la population tchadienne atteindra 23 millions dans les années 2030, d'après l'Institut National de la statistique, des études économiques et Démographiques (MPEPI, 2018).

Sur plan linguistique, le pays compte plus de cent vingt (120) langues locales et officielles, mais le français et l'arabe littéraire représentent les langues institutionnelles. Le bilinguisme paraît s'imposer comme une nécessité dans le système éducatif compte tenu de l'importance numérique des locuteurs qui utilisent ces deux langues officielles. En effet, sur le plan international, la problématique de la qualité l'éducation occupe une place primordiale dans les politiques des chefs d'états et de Gouvernements. Cette préoccupation s'est traduite à travers plusieurs forums et conférences. Comme le forum mondial sur l'éducation de l'UNESCO (2015) à Incheon en Corée du Sud, où les chefs d'états et de gouvernements mondiaux se sont penchés pour une nouvelle vision de l'éducation qui s'est traduit par son expression dans l'objectif de développement durable 4 (ODD4) à l'horizon 2030 avec objectif : « Assurer une éducation inclusive, équitable de qualité afin de promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous à l'horizon 2030. Ainsi, La qualité de l'éducation primaire demeure toujours d'actualité mondiale et particulièrement dans les pays à faible revenu. Pour remédier à cette épineuse préoccupation, Le forum d'Incheon inclut dans son point 4.1 que d'ici à 2030, tous les pays doivent faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent sur un même pied d'égalité un cycle complet d'enseignement primaire de qualité qui va déboucher sur un apprentissage véritablement utile .Selon plusieurs experts et observateurs, assurer une éducation de qualité signifie développer les compétences

transversales des élèves et des enseignants ; Compétences qui vont faciliter leurs apprentissages, les ouvrir aux enjeux du monde et favoriser leur inclusion et permettre un climat exempt de violence. Cependant, pour se mettre en phase avec le contexte international, l'union africaine à la suite du forum mondial sur l'éducation d'Incheon (UNESCO, 2015) pris des mesures en 2015 à Kigali au Ruanda à travers la stratégie continentale de l'éducation (CESA) pour façonner son propre destin afin de se situer aux objectifs mondiaux, de les adapter et les rendre compatibles avec les objectifs continentaux de l'éducation. Dans cette stratégie continentale de l'éducation, il ressort douze (12) objectifs stratégiques dont l'objectif stratégique 1 (OS1) stipule : « *revitaliser la profession enseignante afin d'assurer la qualité et la pertinence de l'éducation à tous les niveaux* ».

Sur le plan national, le Tchad a connu plusieurs instabilités liées aux troubles sociopolitiques imputables aux multiples et successives rebellions armées, exacerbées par une mauvaise gouvernance politique des différents régimes qui se sont succédé. En dépit de la paix retrouvée, et des ressources substantielles générées par l'exploitation du pétrole ces dernières années, le pays peine toujours à se développer. Le Tchad est sous ajustement structurel depuis 2015, date à laquelle le niveau de la dette était de 25,23% du Produit intérieur Brut (PIB). Son PIB par habitant en 2018 était de 405809 francs CFA (US\$730). Avec un score de 39.36 dans l'indice de Doing Business, le Tchad occupe la 48^{ème} place en Afrique et 181^{ème} sur 190 dans le monde. Son taux de croissance économique est estimé à 3,9% en 2019 et l'inflation à 4,7%. Le pays est caractérisé par une pauvreté endémique, avec des indicateurs sociaux très bas. Le classement du PNUD en 2014 le situe au 184^{ème} rang sur 187 pays en termes d'indice de développement humain (IDH).

3.3.2. Situation géographique de la ville de Moundou

Située à l'extrémité Sud-Ouest du pays à 478km au Sud de la capitale N'Djamena, la ville de Moundou est limitée au Nord par le Département de Gueni (Krim-Krim), au Sud par la Province du Logone Oriental, à l'Ouest par le Département de Djodje (Beinamar), à l'Est par le Département de Ngourkosso (Bénoye). Elle est construite sur la rive gauche au Nord du Logone à proximité de Lac-Wey. Elle est la seconde ville du Tchad, la capitale économique du Tchad, chef-lieu de la Province du Logone Occidental et chef-lieu du Département de Lac-Wey. Moundou est divisé en quatre (4) arrondissements, 31 quartiers et 251 carrés.

D'après le PDA (plan de développement des arrondissements 2019 – 2022), la population est estimée à 216 102 habitants répartie comme suit :

- Premier arrondissement : 49 289 habitants
- Deuxième arrondissement : 60 937 habitants
- Troisième arrondissement : 56 934 habitants
- Quatrième arrondissement : 48 942 habitants

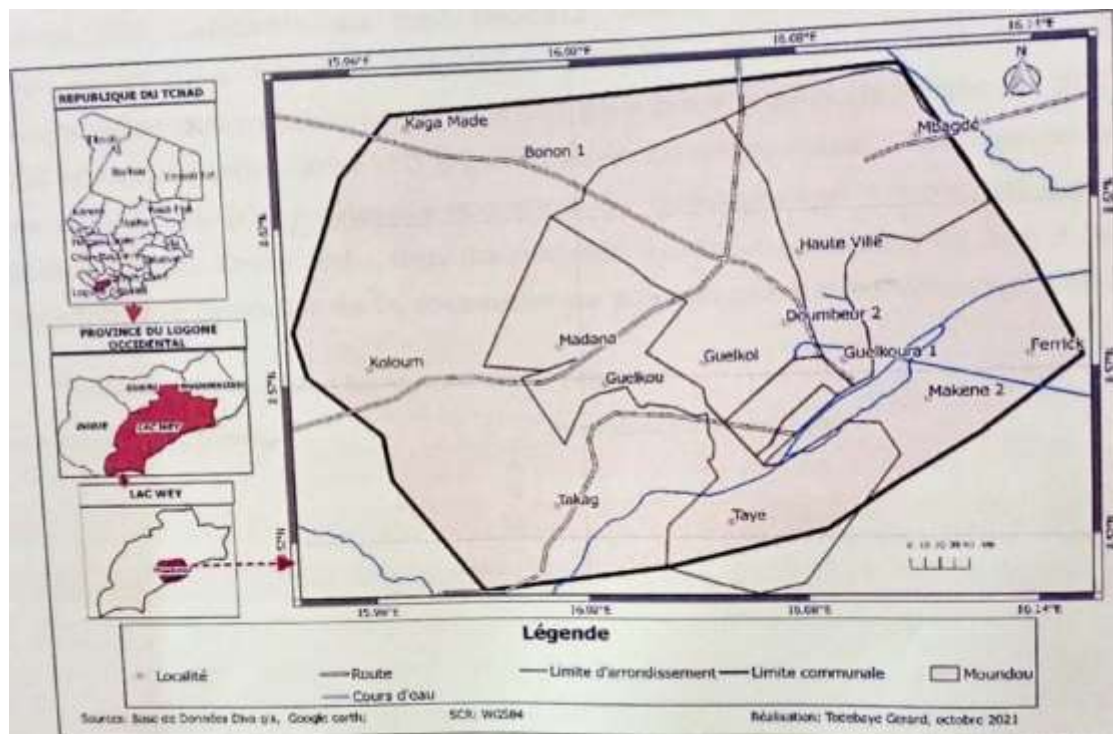


Figure 1: Localisation de la ville de Moundou. Réalisée par BEIDAH Thérèse

Elle s'étend sur une superficie de 315km² soit 681 habitants/km². Son poids économique s'explique par l'existence de plusieurs industries et sa position charnière qui la relie avec la capitale N'Djamena, le Cameroun, la République Centrafricaine et Sarh une des grandes villes à l'Est du Tchad.

3.3.3. Aspect historique

La ville de Moundou est créée en 1923 par le colon français Roussel. Ce colon français rencontrant un paysan à côté d'un village lui demandant le nom du village. L'interlocuteur n'ayant pas bien saisi le sens de la question répondant qu'il était en train de couper la paille pour le toit de sa maison. La paille s'appelle "Moundoulou". Sa déclaration

au blanc était que “je suis en train de couper Moundoulou”. Pour le blanc, le village en question était Moundou. Il installa à quelque distance de là un poste sur la rive gauche du Logone et le baptisa “Moundou”. Le site choisi est un point stratégique entouré des villages qui assureront la main-d’œuvre et les vivres nécessaires. En 1925, Moundou est devenu un des 11 cantons chef-lieu de la région du Logone, dirigée par un administrateur colonial français Guibert.

Moundou, ville stratégique accueille les habitants venant de toutes les régions du Tchad, des pays frontaliers du Sud et de l’Ouest à savoir la RCA, le Cameroun et le Nigeria. Mais le plus grand nombre d’habitants de Moundou est constitué des autochtones appelés “Ngambaye” est à la fois la langue du milieu et l’ethnie majoritaire de la ville. Après l’indépendance en 1960, Moundou est devenue une commune de moyen exercice, puis une commune de plein exercice.

3.3.4. Les différents services

L’EPEP II et III renferme les services suivants :

- Le bureau de l’inspecteur ;
- Le service des ressources humaines ;
- Le service de l’analyse, de la prospective et de la carte scolaire ;
- Le service du développement et de l’éducation des filles et de la promotion du genre ;
- Le secteur d’animation pédagogique (SAP) ;
- Le service d’animation de la jeunesse et de l’entrepreneuriat.

3.3.5. Le rôle de L’IPEP II et III

L’inspection Pédagogique de L’enseignement Primaire II et III est dirigée par une madame. Elle joue deux rôles : administratif et pédagogique.

3.3.6. Rôle administratif

Elle organise les activités de sa circonscription : elle doit entre autres

- Prévoir la rentrée de classe en sensibilisant les directeurs et parents d’élèves afin de faire à temps les inscriptions et réinscription des élèves en apprêtant les locaux pour que la rentrée soit effective a la date fixée par les autorités de tutelle.

- Organiser son bureau c'est-à-dire responsabiliser certains enseignants pour assurer les différentes tâches.
- Établir des relations avec les autorités administratives locales.
- Rendre compte périodiquement des activités de sa circonscription à sa hiérarchie.

3.3.7. Rôle pédagogique

L'inspectrice est la première conseillère pédagogique de sa zone. A ce titre, elle exécute des tâches suivantes :

- Préparer et organiser les journées pédagogiques (J.P) et le mini-stage avec les animateurs ;
- Encadrer les enseignants du terrain ;
- Effectuer des sorties d'inspection pour vérifier les documents obligatoires des directeurs et chargés de cours ;
- Organiser les examens pratiques aux nouveaux intégrés pour rassurer de leurs compétences en vue de prévoir leur certificat d'aptitude professionnel (CAP) ;
- S'assurer de la présence effective des enseignants, des élèves dans les écoles.

3.4. LA POPULATION DE L'ETUDE

Ensemble fini ou infini d'éléments défini à l'avance sur lesquels portent les observations, la population de l'étude ou univers de l'enquête représente l'ensemble des individus concernés par les objectifs de la recherche. Elle renvoie à l'ensemble des individus ayant les mêmes caractéristiques sur lesquels le chercheur mène ses investigations. La population se comprend comme étant le nombre total d'éléments, d'unités ou encore d'individus devant faire l'objet d'une étude statistique. Selon Mucchielli (1985, p. 16), c'est « *l'ensemble du groupe humain concerné par les objectifs de l'enquête* ». Cette recherche s'est adressée à l'ensemble des parents d'élèves, aux enseignants et aux directeurs d'écoles primaires publiques de Moundou au Tchad.

3.4.1. Population cible

C'est la population souche ou parente. La population cible englobe tous les individus répondant aux critères généraux de l'étude ; c'est sur ceux que le chercheur voudrait appliquer son étude, les résultats de sa recherche.

La population cible se réfère à la population que le chercheur désire étudier et à partir de laquelle il voudra faire des généralisations. Elle peut être celle d'un pays entier ou d'une seule région. Elle englobe à cet effet la population accessible et l'échantillon. C'est celle que Tsafack (2004) appelle population souche et qui englobe l'ensemble des individus répondant aux critères généraux de l'étude. Ce sont ceux chez qui s'applique en principe la proportion de recherche. Elle peut couvrir un arrondissement, un département, une région ou un pays. Dans le cadre de notre étude, la population cible est constituée d'un ensemble des parents d'élèves, des enseignants et des directeurs d'écoles primaires publiques de la ville de Moundou au Tchad.

3.4.2. Population accessible de l'étude

La population accessible est une partie de la population cible autrement dit, un sous-ensemble de la population cible disponible au chercheur. C'est ensemble des individus que le chercheur a la possibilité de rencontrer ; il peut y accéder réellement pendant ses investigations et c'est de cette population que le chercheur tire généralement son échantillon. La population accessible qui est la portion de la population cible qui est à la portée du chercheur. Elle peut être limitée à une région, une ville, une entreprise, une agence, un département, etc. Notre population accessible est constituée des parents d'élèves, des enseignants et des directeurs d'écoles primaires publiques du 2^{ème} et 3^{ème} arrondissement de la ville de Moundou.

3.5. TECHNIQUE D'ECHANTILLONNAGE ET ECHANTILLON

Il est toujours difficile, voire matériellement impossible de travailler sur une population entière. Il faut donc échantillonner c'est-à-dire « choisir un nombre limité d'individus, d'objets ou événements permettent de tirer des conclusions (inférence) applicables à la population entière (univers) à l'intérieur de laquelle le choix a été fait » (de Landsheere, 1989, p.83). Les techniques d'échantillonnage sont des méthodes précises utilisées pour trouver échantillon d'une recherche. Ce sont des techniques qui permettent d'extraire de la population accessible les sujets faisant partie de l'échantillon. On distingue plusieurs techniques échantillonnages que l'on classe en deux groupes :

- Les techniques probabilistes ou l'on fait intervenir le jeu des techniques des probabilités. Pour Depelteau (2003, p. 215), « elles se caractérisent par le fait qu'en

les utilisant, chaque unité de la population mère a la même chance qu'un autre d'être choisi au sein de l'échantillon ». C'est en clair le hasard qui détermine leur choix.

- Les techniques non probabilistes ou empiristes ou de choix raisonnés qui elles, ne font pas intervenir le jeu des probabilités. Le choix des unités composant l'échantillon n'est pas du au hasard ; leur usage est beaucoup plus courant dans des études qualitatives en science sociales.

Selon Paugam (2012), un échantillon mal conçu risque de conduire à de fausses représentations. La qualité de l'échantillon est donc un impératif majeur dans une recherche. En ce qui concerne notre étude, nous avons fait recours aux groupes de techniques non probabilistes. Notre échantillonnage est typique à notre travail, il se fait au moyen de la méthode par choix raisonné ou intentionnel. Nous voulons orienter notre recherche sur un type d'individus. Le chercheur dans ce cas retient les sujets qui se conforment le plus à son objet d'étude.

3.5.1. Échantillonnage non probabiliste

Cette méthode d'échantillonnage a été choisie parce qu'elle permet de sélectionner plus facilement les répondants.

3.5.2. Échantillon d'étude

L'échantillon d'étude se définit comme le fragment ou la petite quantité de population parente auprès de qui l'étude est susceptible d'être menée. Il permet de prélever un certain nombre d'éléments dans l'ensemble de ce qu'on veut observer. Une fois sur le terrain, nous avons effectué une observation générale aux écoles primaires afin d'établir les premiers contacts avec les responsables. Par la suite, nous leur avons expliqué le but, les objectifs ainsi que notre motivation d'avoir choisi cette thématique de recherche. En dernier lieu, nous avons sollicité leur collaboration, ce qui nous a permis d'avoir un échantillon 80 parents d'élèves, 90 enseignants 14 élèves et 12 directeurs d'écoles de ces arrondissements.

3.6. INSTRUMENT DE COLLECTE DES DONNEES : LE QUESTIONNAIRE

L'objet de cette recherche est de vérifier si la gratuité de l'école primaire publique influence la réussite éducative des élèves au Tchad. Pour s'assurer la fiabilité de nos données dans la description et l'analyse de la réussite éducative des élèves au regard de chacun des

facteurs (indicateurs), le questionnaire nous semble l'instrument le mieux approprié. Il sera précédé d'un entretien oral visant à déterminer si le parent a un enfant fréquentant l'une des écoles publiques de ces arrondissements, auquel cas un questionnaire lui sera remis.

3.6.1. Questionnaire

Selon Mucchielli repris par Onana (2005, p. 35) le questionnaire est la « *recherche ou la quête d'informations de façon méthodique sur les comportement et attitudes d'un groupe social déterminé. Il doit satisfaire à certaines exigences rigoureuses permettant d'aboutir à des résultats quantifiables, c'est-à-dire traduisible en chiffres* ». C'est en fait une batterie de questions structurées et organisées en fonction des hypothèses sur lesquelles on voudrait avoir des informations. Le questionnaire est un ensemble de question de question écrite portant sur sujet particulier et obéissant à des règles précises de préparation, de construction et de passation. Il est aussi une épreuve composée de plusieurs questions aux formes bien arrêtées, enregistrées par écrit, et proposées ou omises a un individu pour sonder ses goûts son opinion ses attitudes et représentations, ses motivations et son comportement dans telle ou telle circonstance, ses sentiments.

3.6.2. Structure du questionnaire

Notre questionnaire comporte quatre parties. La première partie porte sur identification du répondant à savoir : son genre, son statut matrimonial, son niveau scolaire, sa religion, puis ancienneté et au grade ou catégorie pour ce qui est du questionnaire adressé aux parents d'élèves, aux enseignants et directeurs d'écoles. Les questions relatives aux hypothèses de recherche sont traitées de la deuxième a la quatrième partie aborde et traite du phénomène à étudier à savoir la réussite éducative des élèves dans les écoles primaires publiques. Tout au long du questionnaire nous allons faire usage de trois types de questions. Les questions ouvertes : ici la réponse n'est pas prévue, l'enquête s'exprime plus librement.

Les questions fermées : elles pressentent diverses propositions de réponses aux participants interrogés ; il est question de cocher tout simplement la case qui correspond à la bonne proposition. Notre questionnaire sera dans sa méthode de passation auto-administrée en grande partie car le répondant va s'inscrire lui-même les réponses sur le protocole. Nous pourrions néanmoins faire face à certains parents éprouvant des difficultés de lecture de la

langue utilisée dans le questionnaire ; nous pourrions dans ce cas inscrire nous-mêmes les réponses fournies.

3.6.3. Validité du questionnaire

Selon Amin, (2005, p. 285), « *la validité est la capacité de produire des résultats en accord avec les valeurs théoriques ; en d'autres termes, produire des résultats précis et mesurer ce qui est censé être mesuré* » Pour ainsi rappeler que la validité est la capacité de produire des résultats conformes au background conceptuel et théorique ; autrement dit, de produire des résultats exacts et de mesurer ce qui devrait être. Pour l'auteur, cette caractéristique d'un instrument de mesure est fondamentale dans la recherche. Pour nous assurer de la validité de notre questionnaire, nous l'avons soumis préalablement à un groupe de 12 parents d'élèves et un groupe de 3 Directeurs d'écoles. Cela nous a permis d'évaluer la validité externe et le niveau de difficulté des questions : la formulation des questions, leur clarté, leur congruence avec la problématique abordée dans ce travail et les pratiques officielles, sans oublier leur niveau de difficulté des items ont été évalués sur une échelle de 1 à 4 renvoyant aux modalités suivantes :

1= Tout à fait pas d'accord

2= Pas d'accord

3= d'accord

4= Tout à fait d'accord

Notons pour conclure, qu'en vue d'améliorer notre questionnaire, au regard des avis des experts, nous avons également bénéficié de l'aide des aînés académiques et de certains de nos enseignants qui savent manipuler les outils statistiques.

3.6.4. Fiabilité du questionnaire

La fiabilité d'un instrument de mesure, c'est le degré auquel cet instrument mesure constamment ce qu'il doit mesurer. Un instrument de mesure est dit fiable s'il produit les mêmes résultats à tout moment ou il est utilisé dans les mêmes conditions. Cependant, la fiabilité de l'instrument est fonction de son domaine scientifique d'usage. C'est la raison à laquelle Amin (2005, p. 294) précise que : « *dans les milieux éducatifs, la fiabilité peut être définie comme le niveau de cohérence interne ou de stabilité de l'appareil de mesure dans le temps* » L'auteur reconnaît par ailleurs que la fiabilité de l'instrument de mesure est difficile à atteindre dans une recherche quantitative du fait de la nature subjective de tels travaux et que

le chercheur doit par conséquent faire des efforts supplémentaires car il a affaire aux êtres humains.

3.7. ENQUETE

L'enquête constitue l'étape de la collecte des données, des informations. Cette étape comporte deux phases : la pré-enquête et l'enquête sur terrain.

✓ Pré-enquête

La pré -enquête consiste à essayer sur un échantillon réduit les instructions prévues pour affecter l'enquête.

Pour valider notre questionnaire, la pré-enquête a été effectuée en deux phases : En première, il s'agissait de discuter avec un groupe d'étudiant de Master II en science de l'éducation de l'université de Yaoundé de sa structure interne. A partir de là, nous avons formulé de façon simple certaines questions tout en faisant éclater d'autres.

La deuxième phase de validation de notre instrument de collecte des données consistait à rencontrer 80 parents des différentes écoles concernées par notre étude et 12 de leurs directeurs.

A l'issu de cet exercice nous avons mieux ajusté nos questions avant d'adopter le questionnaire final qui a accompagné ce travail.

3.8. PROCEDURE DE COLLECTE DES DONNEES

Aussi dénommé enquête sur le terrain, la procédure de collecte des données a eu de juillet à septembre 2022. Cette procédure consiste à nous présenter auprès des directeurs d'écoles, des chefs de quartier concernés par la recherche, muni de notre autorisation de recherche signé par le Doyen de la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Yaoundé I et leur exposer l'objet de notre présence. Par la suite nous nous sommes rendus dans les quartiers ciblés pour enquêter dans chaque maison ; s'entretenir avec les parents d'élèves de chaque domicile sur l'objet de notre présence, sur l'objet de notre travail et ce qui est attendu d'eux ; savoir qui est parents d'élèves dans l'une des écoles concernées, remettre individuellement le questionnaire aux parents ayant cette qualité et leur expliquer le cas échéant, repartir pour le récupérer le jour convenu. Il est à noter que plusieurs parents ont envoyé leur protocole par les directeurs d'écoles afin d'être récupéré auprès des directeurs d'écoles. Aux directeurs d'écoles, certains ont immédiatement rempli le questionnaire que

nous avons récupéré aussitôt par contre d'autres nous ont demandé de passer le lendemain compte tenu de leurs occupations.

Pour ce qui est des questionnaires administrés indirectement, une traduction en langue parlée était nécessaire puis nous nous sommes chargés de remplir nous-même le protocole et l'emporter immédiatement.

Pour avoir une idée du degré d'atteinte de la cible par le chercheur, nous avons décidé de soumettre 205 questionnaires à nos enquêtés de cela nous avons voulu travailler avec un nombre restreint ou encore tester nos questionnaires sur 52 enquêtés appelé autrement l'échantillon. Les réalités du terrain nous amènent à effectuer l'échantillonnage par choix raisonné avec 49 enquêtes. Ce qui nous permet de calculer le taux de récupération (Tr) comme suit :

$$\text{Tr} = \frac{\text{Nombre récupéré}}{\text{Nombre distribué}} \times 100$$

$$\text{A.N : Tr} = (120 : 205) \times 100 = 58,53 \%$$

Le Tr étant élevé au taux de 58,53 %, nous avons la preuve que les sujets enquêtés ont été suffisamment atteints.

3.9. METHODE D'ANALYSE DES DONNEES

La crédibilité d'une chercher réside dans la façon d'analyser les données obtenues et la scientificité des instruments utilisés pour cette analyse. En science sociales, les données recueillies à l'aide d'un questionnaire par exemple doivent être interprétées pour atteindre leur pleine signification. La méthode de traitement des données est fonction du type de recherche. Notre étude cherche à vérifier l'influence de certains aspects liés à la gratuité sur la réussite éducative, autrement dit, elle cherche à vérifier l'existence ou non d'une relation de causalité, d'implication entre la variable indépendante et la variable dépendante. C'est donc une recherche explicative de type exploratoire par conséquent, nous utilisons le test relationnel du khi carré en abrégé X^2 dont la formule est :

Ou F_o est la fréquence observée après dépouillement et

F_t est la fréquence théorique.

3.10. LE DEPOUILLEMENT

Après avoir récupéré tous nos questionnaires, il est maintenant question de procéder au recensement et au décompte des avis exprimés par les répondants lors de l'enquête ceci après vérification du taux de récupération tel que nous l'avons évoqué plus haut. Compte tenu du fait que le traitement de ces données sera effectué par le logiciel SPSS comme nous l'avons mentionné également plus haut, la tâche la plus urgente pour nous était d'ouvrir des données, des variables du questionnaire ayant déjà été préalablement définies. Mais avant cela, nous avons numéroté les questionnaires selon les items c'est ainsi que nous procédés au dépouillement, questionnaire par questionnaire, en introduisant les différentes réponses aux items dans le tableau des données du logiciel SPSS. Le dépouillement des questionnaires s'est fait manuellement, le recensement et les décomptes des avis par système informatisé. Ceci nous a facilité le traitement, la présentation des données d'enquête ainsi que l'analyse des résultats qui feront l'objet de la prochaine articulation de cette investigation

CHAPITRE IV : PRESENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

Dans cette partie de travail, nous interprétons les résultats par rapport à la revue de littérature et aux éléments théoriques, éventuellement ceux qui renvoient aux hypothèses de recherche en relation avec les théories qui se rapportent à notre travail de recherche. A cet effet, nous sommes dans une démarche de compréhension qui n'est pas la démarche d'expérimentation scientifique avec des tests statiques. L'interprétation va se dérouler sur les différentes hypothèses de notre travail. Pour avoir des résultats fiables par rapport aux objectifs assignés à cette étude, nous avons effectués une enquête auprès de la population afin de recueillir leurs points de vue sur la gratuité de l'école, la réussite éducative.... Ainsi, nous avons ciblés quelques habitations dans la commune du 2^{ème} et 3^{ème} Arrondissements pour y faire cette enquête. Les résultats de cette enquête ne se subdivisent en 05 items essentiels

- Items 1 : Le profil des personnes enquêtées ;
- Items 2 : La connaissance de l'école ;
- Items 3 : Gratuité et réussite éducative ;
- Items 4 : Ratio enseignants élèves.
- Items 5 : Le taux de l'échec scolaire des élèves

4.1. PROFIL DES PERSONNES ENQUETEES

L'enquête a porté sur la population de notre zone d'étude. Elle s'est intéressée beaucoup plus au chef de ménage ou parents d'élèves. La répartition des personnes enquêtées se résume dans le tableau ci-après.

Tableau 3 : Répartition des enquêtés suivant le Sexe

Sexe	Nb	% cit.
Masculin	90	75,0%
Féminin	30	25,0%
Total	120	100,0%

Source : *Enquette de terrain, juillet 2022*

Tableau 4 : Répartition des enquêtés suivant leur statut matrimonial

Statut	Nb	% cit.
Célibataire	20	16,66%
Marié(e)	80	66,66%
Divorcé(e)	20	16,66%
Autres	00	0,0%
Total	120	100,0%

Source : *Enquête de terrain, juillet 2022*

Ce tableau présente la répartition des enquêtés selon le sexe. L'enquête a enregistré 90 hommes, soit 75% % contre 30 femmes soit 25%. Le graphique ci-dessous illustre ces différences.

Suivant le résultat, sur les 120 personnes enquêtées, 80 sont des mariés, soit 66,66% % ; 20 soit 16,66% sont des célibataires et enfin 20 soit 16,66% sont des divorcés.

Tableau 5 : Profession des enquêtés

Profession	Nb	% cit.
Sans emploi	04	
Employé de secteur public	82	68,33%
Employé de secteur privé	10	8,33%
Auto emploi	10	8,33%
Agriculteur	04	3,33%
Eleveur	00	00%
Pêcheur	00	00%
Chasseur	00	00%
Elève	04	3,33%
Etudiant	04	3,33%
Retraité	02	1,66%
Total	120	100,0%

Source : *Enquête de terrain, juillet 2022*

La connaissance de la profession si non des différentes activités des personnes enquêtées sont indispensable pour cerner certaines questions autour du phénomène étudié. Ainsi, d'après le tableau ci-dessous, la plus grande partie des enquêtés sont des employés du secteur public, et donc des fonctionnaires (61%), suivit de l'auto emploi (10%), d'autres sont des éleveurs et agriculteurs.

Tableau 6 : Niveau d'étude

Niveau	Nb	% cit.
Primaire	06	5%
Secondaire	14	11,66%
Supérieur	96	80%
Aucun	04	3,33 %
Total	120	100,0%

Source : *Enquete de terrain, juillet 2022*

Figure 2: Répartition des enquêtés suivant leur niveau



S'agissant du niveau d'étude, 96 enquêtés, soit 80% sont du cycle supérieur ; 14, soit 11,66% pour le cycle secondaire et seulement 6 soit 5% ont un niveau du primaire.

Tableau 7 : Répartition des enquêtés suivant leur religion

Religion	Nb	% cit.
Chrétien	104	86,66%
Musulman	12	10%
Paien	04	3,33%
Total	120	100,0%

Source : *Enquête de terrain, juillet 2022*

En ce qui concerne la religion, la plus grande partie des personnes enquêtés sont des chrétiens comme le montre le tableau suivant. En effet, sur un échantillon de 50 ménages, 42, soit 83% sont des chrétiens. Nous en déduisons que le christianisme est la religion dominante dans la zone étudiée ; 6 soit 12% sont des musulmans. Il est à noter qu'il existe une part faible des païens (4%).

4.2. CONNAISSANCE DE L'ECOLE

Des entretiens avec les responsables de l'établissement, des personnes ressources et des enquêtes auprès de la population ont permis de comprendre et de cerner l'existence des écoles publiques dans la commune du 2^{ème} et 3^{ème} Arrondissements de la ville de Moundou. Aussi, cette démarche méthodologique a permis également de mettre en évidence l'organisation ainsi que le fonctionnement de ces établissements. Par ailleurs ces enquêtes ont servi à cerner les élèves dans leur environnement scolaire notamment leur niveau d'étude, leur participation effective au cours... les résultats de ces recherches se présentent dans les tableaux ci-après. Le tableau ci-dessous renseigne sur la connaissance de l'existence d'une école publique dans l'arrondissement de la zone d'étude

Tableau 8 : Connaissance des écoles publiques

Connaissance	Nb	% cit.
Oui	120	100,0%
Non	00	0,0%
Total	120	100,0%

Source : *Enquête de terrain, juillet 2022*

Ainsi 100% des personnes enquêtées confirment connaître une école publique dans le 2^{ème} et 3^{ème} arrondissements de la ville de Moundou. Nous en déduisons que notre zone d'étude dispose des écoles publiques accessible à tout le monde.

Selon les enquêtés, ces différentes écoles se situent à une distance allant de 5 m à plus d'un Km de leur domicile. Mais la plus-part de ces écoles se situent en grande partie à moins de 500 m selon 40% des enquêtés.

Tableau 9 : Distance de l'école par rapport au domicile

Distance	Nb	% cit.
5m	01	0,83%
10m	08	6,66%
15m	10	8,33%
20m	10	8,33%
500m	50	41,66%
1km	20	16,66%
1km et plus	20	16,66%
Total	120	100,0%

Source : *Enquête de terrain, juillet 2022*

Le tableau ci-dessous répartit les enquêtés selon le sexe et selon les différentes écoles connues.

Tableau 10 : Répartition des enquêtés par sexe selon les établissements

Ecole primaire	Masculin	Féminin	Total	% cit.
École Belle vue	40	00	40	33,33%
École bilingue du quartier	08	06	14	11,66%
Lac taba	10	00	10	8,33%
Dombao	02	00	02	1,66%
École de Mbagti	02	00	02	1,66%
École Dokab	04	00	04	3,33%
École primaire de 15 ANS	06	04	10	8,33%
École primaire de Djarabé	12	08	20	16,66%
Ouhoud bilingue	10	08	18	15%
Total	94	26	120	100%

Source : *Enquette de terrain, juillet 2022*

Suivant donc ce tableau, deux établissements sont les plus connus dans ces arrondissements. Il s'agit de l'école Belle Vue et l'école Djarabé.

Tableau 11 : Heure d'ouverture des établissements

Heure d'ouverture	Nb	% cit.
6h	02	1,66%
7h	96	80%
7h30	22	18,33%
8h	00	00%
Total	120	100,0%

Source : *Enquête de terrain, juillet 2022*

L'heure d'ouverture des établissements varie d'une école à une autre, mais d'après les personnes enquêtées, la plupart des écoles s'ouvrent à partir de 7h, parfois 7h 30mn.

Tableau 12 : Heure fermeture établissement

Heure de fermeture	Nb	% cit.
11h30	00	00%
12h	74	61,66%
12h30	46	38,33%
Total	120	100,0%

Source : *Enquête de terrain, juillet 2022*

Il en a été de même pour l'heure de fermeture. Pour 74% des enquêtés, les écoles se ferment à partir de 12h ; d'autres à partir de 12h30.

Tableau 13 : Perception des enquêtés sur la connaissance du gestionnaire d'une école primaire publique

Perception	Nb	% cit.
Oui	88	73,33%
Non	32	26,66%
Total	120	100,0%

Source : *Enquête de terrain, juillet 2022*

A la question de savoir le nom d'un gestionnaire d'un établissement, 73,33% des enquêtés affirment qu'ils connaissent au moins un gestionnaire d'un établissement primaire tandis que 26,66% l'ignorent. Suivant les résultats d'enquête (tableau 12), plus des 100 des

personnes enquêtées ont une bonne connaissance des enseignants. Ceci témoigne de la détermination des enseignants quant aux suivis externes de certains enfants.

Tableau 14 : Perception des enquêtés sur la connaissance des enseignants

Perception	Nb	% cit.
Oui	100	83,33%
Non	20	16,66%
Total	120	100,0%

Source : *Enquête de terrain, juillet 2022*

La fréquence de fréquentation effective des enfants à l'école n'est pas totale. Certains parents mettent de la rigueur ; d'autres par contre n'attendent que le bulletin de fin d'année pour connaître le niveau si non l'assiduité de leurs enfants à l'école. Et donc sur les 120 personnes enquêtées, 100, soit 83,33% déclarent que les enfants sont ponctuels à l'école. Cependant 16,66% rapportent que certains élèves sont irréguliers au cours.

Tableau 15: Perception des enquêtés sur la fréquentation effective de leurs enfants à l'école

Perception	Nb	% cit.
Oui	110	91,66%
Non	10	8,33%
Total	120	100,0%

Source : *Enquête de terrain, juillet 2022*

Le tableau 14 renseigne sur l'expression orale des élèves au sein de l'établissement

Tableau 16 : Statistique sur le dialogue en français des élèves selon les enquêtés

Dialogue français	Nb	% cit.
Oui	24	20%
Non	96	80%
Total	120	100,0%

Source : *Enquête de terrain, juillet 2022*

Selon 80% des enquêtés, les élèves ne s'expriment pas en français. Généralement ils dialoguent en langue maternelle ou dans les langues populaires du pays. Par contre 20% des

enquêtés ont constaté que les élèves dialoguent en français. Ceci est donc lié à la qualité de l'enseignement dans ces établissements et au suivi régulier des enfants par leurs parents à la maison.

La connaissance des parents d'élèves s'avère nécessaire pour assister les enfants en cas d'un incident ou d'un quelconque problème. Ainsi sur les 120 personnes enquêtés, 96, soit 80% ont une connaissance sur les parents d'élèves contre seulement 2 selon les résultats dans le tableau 15 ci-après.

Tableau 17 : Perception des enquêtés sur la connaissance des parents d'élèves

Connaissance	Nb	% cit.
Oui	116	96,66%
Non	04	3,33%
Total	120	100,0%

Source : *Enquête de terrain, juillet 2022*

Les résultats d'enquête ont permis de mettre en évidence que la plupart des parents d'élèves ainsi que les élèves vivent dans le même arrondissement, c'est-à-dire la zone de notre étude comme le soulignent 96,66% des enquêtés.

Tableau 18 : Proportion des parents et élèves vivant dans le même arrondissement

Perception	Nb	% cit.
Oui	116	96,66%
Non	04	3,33%
Total	120	100,0%

Source : *Enquête de terrain, juillet 2022*

A l'exception des établissements visités, les enquêtés ont également une connaissance sur d'autres établissements dans l'arrondissement.

Tableau 19 : Statistique sur la connaissance d'autres établissements publics

Connaissance	Nb	% cit.
Oui	118	98,33%
Non	02	1,66%
Total	120	100,0%

Source : *Enquête de terrain, juillet 2022*

Le tableau ci-dessous indique le niveau des élèves sur une fréquence allant de très bien, moyen et Nul.

Tableau 20 : Appréciation du niveau des élèves

Appréciation	Nb	% cit.
Très bien	02	1,66%
Moyen	102	85%
Nul	16	13,33%
Total	120	100,0%

Source : *Enquête de terrain, juillet 2022*

Les résultats d'enquête montrent que les élèves ont un niveau moyen selon 85% des enquêtés ; 1,66% ont un niveau très bien et 13,33% sont nuls. A l'issue de ces statistiques, il convient de souligner que les élèves de façon générale ont un niveau faible. Manque de suivi, environnement scolaire non propice et incapacité de certains enseignants sont les facteurs déterminants de cette baisse de niveau.

4.3. GRATUITE DE L'ECOLE ET REUSSITE EDUCATIVE

Cette partie décrit la gratuité de l'école et la réussite éducative. Il s'agit d'examiner l'école gratuite, notamment la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires gratuite, le niveau de leurs élèves, le niveau du corps enseignant, l'administration dans ces écoles ainsi que les retombées éducatives. D'abord nous avons cherchés à savoir l'existence des écoles publiques dans ces arrondissements de notre d'étude. Le résultat se présente dans le tableau ci-après.

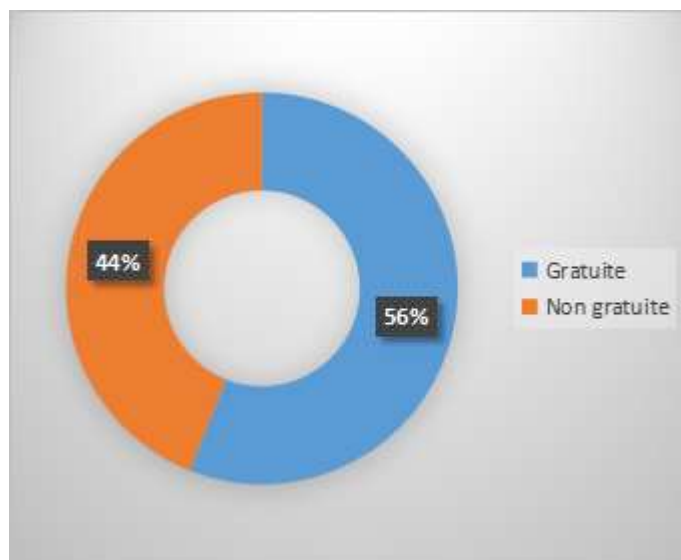
Tableau 21 : Proportion des écoles gratuites dans l'arrondissement

Ecole gratuite	Nb	% cit.
Oui	76	63,33%
Non	44	36,66%
Total	120	100,0%

Source : Enquête de terrain, Juillet 2022

Sur un échantillon de 120 personnes, 76, soit 63,33% affirment que l'école est gratuite. Par contre 44 soit 36,66% disent le contraire. Nous en déduisons que la proportion des écoles gratuites est élevée.

Figure 3: Situation des écoles primaires gratuites dans l'arrondissement enquêté



Le diagramme ci-dessus distingue la proportion des écoles gratuites de celles payantes. L'instauration de l'école gratuite remonte à travers le temps. Pour beaucoup des enquêtés, la gratuité de l'école est entrée en vigueur depuis 20 ans. Mais dans certains établissements, ce temps est de 15, 10 voire 8 ans.

Tableau 22 : Période d'instauration de la gratuité de l'école

Temps	Nb	% cit.
5ans	14	11,66%
6ans	74	61,66%
7ans	06	5%
8ans	14	11,66%
10ans	02	1,66%
15ans	06	5%
20ans	04	3,33%
Total	120	100,0%

Source : *Enquête de terrain, juillet 2022*

Tableau 23 : Choix des enquêtés sur la gratuité de l'école

	Nb	% cit.
Oui	104	86,66%
Non	16	13,33%
Total	120	100,0%

Source : *Enquête de terrain, juillet 2022*

Pour des raisons multiples, 104 des personnes enquêtées soit 86,66% souhaitent que l'école soit gratuite contre seulement 16 soit 13,33% qui prônent la non gratuité de l'école.

Tableau 23 : Justification des enquêtés sur la gratuité de l'école

Raisons de la gratuité de l'école	Nb	% cit.
Alléger la tâche des frais de la scolarité aux parents	84	70%
Incapacité des parents à solder la scolarité	30	25%
Epauler les parents	02	1,66%
Extrême pauvreté des parents	02	1,66%
Salaire dérisoire des parents	02	1,66%
Total	120	100,0%

Source : *Enquête de terrain juillet 2022*

Plusieurs raisons expliquent le choix des enquêtés sur la gratuité de l'école comme le montre le tableau ci-dessus. En effet, 70% des personnes enquêtées souhaitent que l'école soit

gratuite afin d'alléger la tâche des frais de scolarité aux parents. Selon eux, les frais de la scolarité sont énormes et avec beaucoup des enfants, ce sera difficile de solder ces frais. D'autres justifient la gratuité de l'école par l'incapacité de certains parents à solder la scolarité. Leurs salaires limités ne leur permettent pas de payer la scolarité, ce qui conduit leurs enfants à trainer dans les rues sans une quelconque éducation. Certains soutiennent leur thèse par l'extrême pauvreté des parents et des multiples charges. Et donc rendre l'école gratuite permet d'épauler les parents et d'assurer l'inscription de plusieurs enfants à l'école.

Cependant, certains pensent que l'école ne devrait pas être gratuite, le tableau ci-après répertorie leurs raisons.

Tableau 24 : Justification des enquêtés sur la non gratuité de l'école

Facteurs	Nb	% cit.
Contribution à la baisse de niveau	65	54,16%
Renforcement de la caisse du trésor public	02	1,66%
Existence de l'APE	49	40,83%
Achats des équipements didactiques	04	3,33%
Total	120	100,0%

Source : *Enquête de terrain Juillet 2022*

La gratuité de l'école contribue à la baisse de niveau selon 54,16% des personnes enquêtées. Pour eux, les enfants inscrits dans les établissements publics gratuits ne sont conscients et ne prennent pas l'école au sérieux. Ils viennent rarement au cours et crée toujours un climat de désordre en salle. Tout ceci contribue à la baisse de niveau. Certains pensent aussi que l'existence de l'Association des parents d'élèves est suffisante, car l'expérience a montré que l'APE vient souvent en aide aux parents démunis en inscrivant leurs enfants à l'école et en assurant les fournitures scolaires.

Certains enquêtés rapportent que les frais d'inscriptions servent à acheter les équipements didactiques et à engager des maîtres communautaires en cas du manque des enseignants. C'est pourquoi l'école doit être payante afin d'assurer la continuité de ces services.

Le tableau ci-après donne une appréciation des écoles primaires gratuites

Tableau 25 : Appréciations des écoles gratuites selon les enquêtés

Appréciation	Nb	% cit.
Bonne	90	75%
Mauvaise	30	25%
Total	120	100,0%

Source : *Enquête de terrain, juillet 2022*

Ainsi sur un échantillon de 120 personnes, 90, soit 75% trouvent que les écoles gratuites sont bonnes. Par contre 30, soit 25% ne le pensent pas.

Tableau 26 : Appréciation des enquêtés sur l'administration dans les écoles gratuites

Appréciation	Nb	% cit.
Bonne	90	75%
Mauvaise	30	25%
Total	120	100,0%

Source : *Enquete de terrain, juillet 2022*

Aussi, l'administration dans les écoles gratuites est bonne selon 75% des enquêtés ; par contre 25% prouvent le contraire.

Tableau 27 : Appréciation du corps enseignant dans les écoles primaires gratuites

Appréciation	Nb	% cit.
Bon	95	79%
Mauvais	25	20,83%
Total	120	100,0%

Source : *Enquete de terrain, juillet 2022*

Les résultats du tableau ci-dessous montrent l'appréciation du corps enseignants dans les établissements publics gratuits. Le corps enseignant dans les écoles gratuites à une compétence à la hauteur des résultats attendus par leur enseignement selon 79% des enquêtés. Par contre 20% doutent de la compétence de ces enseignants.

Tableau 28 : Perception des enquêtés sur l'amélioration du contenu des enseignements des écoles gratuites

Perception	Nb	% cit.
Oui	55	45,83%
Non	65	54,16%
Total	120	100,0%

Source : *Enquête de terrain, juillet 2022*

Aussi, parlant du contenu de l'enseignement dans les écoles gratuites, 45,83% des enquêtés trouvent qu'à l'ère de la gratuité des écoles, le contenu des enseignants s'est progressivement amélioré. Cependant 54,16% déclarent qu'il n'y a aucune amélioration du contenu des enseignants dans les écoles dites gratuites.

Tableau 29 : Appréciations des enquêtés sur la qualité des enseignements dans les écoles gratuites

Appréciation	Nb	% cit.
Très bien	30	25%
Moyen	70	58,33%
Nul	20	16,66%
Total	120	100,0%

Source : *Enquete de terrain, juillet 2022*

La qualité des enseignements dans les écoles gratuites sont appréciées de diverses manières par les enquêtés : 30 des enquêtés soit 25% trouve « **très bien** » la qualité des enseignements dans les écoles gratuites ; 70 soit 58,33% trouvent « **moyen** » la qualité de l'enseignement. Par contre 20 soit 16,66% déclarent qu'elle est « **nulle** ».

Tableau 30 : École gratuite : source de baisse de niveau

Perception	Nb	% cit.
Oui	50	41,66/%
Non	70	58,33/%
Total	120	100,0%

Source : *enquete de terrain, juillet 2022*

En plus de l'appréciation de la qualité de l'enseignement dans les écoles gratuites, certains enquêtés (33,33%) trouvent que la gratuité de l'école contribue à la baisse de niveau des élèves. S'agissant des retombés et de la réussite éducative dans les écoles gratuites, 66,66% des personnes enquêtés affirment que la gratuité de l'école est bénéfique. Bénéfique dans la mesure qu'elle permet l'insertion de plusieurs élèves dans le milieu scolaire et éducative. La gratuité permet également d'épauler certains parents aux revenus dérisoires et ayant un nombre élevé d'enfants.

Tableau 31 : Perception des enquêtés selon lequel l'école gratuite est bénéfique

Perception	Nb	% cit.
Oui	100	83,33%
Non	20	16,66%
Total	120	100,0%

Source : *Enquête de terrain, juillet 2022*

Tableau 32 : Appréciations des enquêtés sur la réussite des enfants des écoles gratuites

Appréciation	Nb	% cit.
Très bonne	30	25%
Moyenne	70	58,33%
Très faible	20	16,66%
Total	120	100,0%

Source : *Enquête de terrain, juillet 2022*

Le tableau ci-dessus donne une appréciation de la réussite des enfants dans les écoles gratuites. Ainsi pour 25% des enquêtés, les enfants ont une réussite « excellente » : 58,33% trouvent « moyenne » cette réussite. Par contre 16,66% des enquêtés donnent une très « faible » appréciation de la réussite des enfants à la l'ère de la gratuité de l'école.

Tableau 33 : Disponibilité des fournitures scolaire à l'ère de la gratuité de l'école

Disposition	Nb	% cit.
Oui	100	83,33%
Non	20	16,66%
Total	120	100,0%

Source : *Enquête de terrain, juillet 2022*

La gratuité de l'école a permis non seulement d'inscrire les enfants à l'école, mais également de subvenir à leurs différents besoins scolaires. Ainsi 83,33% des enquêtés affirment qu'ils ont pu assurer les fournitures scolaires à leurs enfants. D'autres (16,66% des enquêtés) n'ont pas pu toujours assurer ces fournitures malgré la gratuité de l'école. Ils suggèrent qu'il ne faudrait pas seulement rendre l'école gratuite, mais également de mettre à la disposition des enfants les équipements nécessaires à leurs parcours scolaires.

Tableau 34 : Inscription des enfants à l'ère des écoles gratuites

Inscription	Nb	% cit.
Oui	71	59,16/%
Non	49	40,83%
Total	120	100,0%

Source : *Enquette de terrain, juillet 2022*

Depuis l'ère de la gratuité de l'école, la plupart des enfants sont scolarisés comme le rapporte 87% des personnes enquêtées. La gratuité de l'école est donc le moyen sur, d'augmenter le taux de scolarisation, de favoriser l'accès à l'école pour les filles et enfin de donner une éducation à un grand nombre d'enfants.

4.4. RATIO ENSEIGNANTS ET ELEVES

Le tableau ci-dessous met en évidence le ratio des enseignants dans les différents établissements.

Tableau 35 : Nombre enseignants dans l'établissement

Effectifs	Nb	% cit.
Moins de 5	02	1,66%
De 5 à 9	02	1,66%
De 10 à 14	62	51,66%
De 15 à 19	34	28,33%
De 20 à 24	14	11,66%
25 et plus	08	6,66%
Total	120	100,0%

Source : *Enquête de terrain, juillet 2022*

Dans les différents établissements enquêtés, le nombre moyen des enseignants oscille entre 14 à 20 ; la moyenne est 16. Selon les enquêtés, ce nombre demeure insuffisant vu le nombre pléthorique des élèves. Ils ont donc fait quelques recommandations sur le nombre qu'il faudrait. Le résultat se présente dans le tableau ci-après.

4.5. RATIO FILLES GARÇONS

Cette partie s'attachera à présenter l'effectif total et moyen des élèves dans un établissement public ; ensuite présenter le taux de réussite.

Tableau 36 : Effectifs total des élèves filles

Effectifs	Nb	% cit.
Moins de 200	20	16,66%
De 200 à 399	15	12,5%
De 400 à 599	10	8,33%
De 600 à 799	60	50%
De 800 à 999	05	4,16%
1 000 et plus	10	8,33%
Total	120	100,0%

Source : *Enquête de terrain, juillet 2022*

Selon les enquêtes faites dans les différents établissements, l'effectif des élèves filles varie d'une école à une autre, mais dans la plupart de ces établissements, l'effectif des filles tourne autour de 600 à 800. L'effectif moyen est de 533 élèves.

Tableau 37 : effectif des élèves par tranche d'âge

Effectifs	Nb	% cit.
Moins de 18	10	8,33%
De 18 à 23	40	33,33%
De 24 à 29	40	33,33%
De 30 à 35	10	8,33%
De 36 à 41	06	5%
42 et plus	04	3,33%
Total	120	100,0%

Source : enquête de terrain, juillet 2022

Ayant constaté le nombre élevé des élèves et de l'insuffisance des enseignants pour leur encadrement, plus de 30% des enquêtés proposent 18 à 30 enseignants par établissement. Ceci dans le but de maîtriser l'effectif et de leur offrir un bon encadrement.

4.6. EFFECTIFS TOTAL DES ELEVES ET LE TAUX D'ECHEC

Le tableau ci-dessous indique la situation des salles disponibles :

Tableau 38 : Nombre de classes disponibles

Nbre classe	Nb	% cit.
Moins de 4	04	3,33%
De 4 à 7	00	00%
De 8 à 11	29	24,16%
De 12 à 15	50	41,66%
De 16 à 19	12	10%
20 et plus	25	20,83%
Total	120	100,0%

Source : enquête de terrain, juillet 2022

Suivant ce tableau, la plupart des établissements dispose de 12 à 15 salles selon 40% des personnes enquêtées. Certains établissements disposent de moins de 12 salles de cours comme le souligne 24% des enquêtés. En raison du manque des salles, on observe la construction des salles en pailles, séko, bref en matériaux peu durable pour pouvoir satisfaire la demande. Dans ces conditions, il se pose avec acuité le problème de transmission du savoir

aux élèves. Aussi, les établissements publics sont les seuls à enregistrer un nombre important des élèves. Le résultat se présente dans le tableau ci-après.

Tableau 39 : Effectif des élèves par classe

Effectifs	Nb	% cit.
Moins de 20	04	3,33%
De 20 à 39	00	00%
De 40 à 59	20	16,66%
De 60 à 79	16	13,33%
De 80 à 99	40	33,33%
100 et plus	40	33,33%
Total	120	100,0%

Source : *enquête de terrain, juillet 2022*

Selon les données de l'enquête, une classe dans un établissement public peut regorger 100 élèves parfois plus de 100 comme le rapportent 36% des enquêtés. Ce nombre pléthorique des élèves n'est pas un atout, mais plutôt un frein pour l'encadrement ainsi que la réussite des enfants comme le montre le tableau suivant :

Tableau 40 : Perception des enquêtés sur l'influence de l'effectif pléthorique des élève

Perception	Nb	% cit.
Oui	71	59,16/%
Non	49	40,83/%
Total	120	100,0%

Source : *enquête de terrain, juillet 2022*

Ainsi, suivant les données du tableau, 59% des enquêtés disent que l'effectif pléthorique influence négativement sur la dispensation du cours et qu'il faudrait limiter l'effectif par salle pour une réussite éducative effective. Et donc les enquêtes ont suggéré le nombre des élèves souhaité par classe.

Tableau 41 : Effectif des élèves par classe souhaité

Effectifs	Nb	% cit.
Moins de 27	02	1,66%
De 27 à 35	20	16,66%
De 36 à 44	40	33,33%
De 45 à 53	50	41,66%
De 54 à 62	10	8,33%
63 et plus	08	6,66%
Total	120	100,0%

Source : enquête de terrain, juillet 2022

Pour les personnes enquêtées, 100 élèves par classe ne favorisent pas une bonne transmission du savoir éventuellement la réussite éducative. Le nombre idéal pour une bonne formation est de 45 à 50 élèves selon 36% des enquêtés. 30% par contre trouvent que 36 à 44 élèves seraient un nombre raisonnable. Ces effectifs souhaités par les enquêtés auront des retombées à plusieurs niveaux :

Tableau 42 : Justification de l'effectif souhaité par classe

	Nb	% cit.
Pour un bon encadrement	16	13,33%
Maîtrise de la salle	08	6,66%
Pour un bon enseignement	08	66,66%
Bonne gestion des activités pédagogiques	04	3,33%
Contrôle des élèves	02	1,66%
Faciliter la compréhension du cours	02	1,66%
Meilleur suivi	02	1,66%
Pour mieux dispenser le cours	08	6,66%
Pour un bon rendement	02	1,66%
Pour une bonne formation	08	6,66%
RAS	60	50%
Total	120	100,0%

Source : enquête de terrain, juillet 2022

Pour 12% des enquêtés, avoir un effectif raisonnable des élèves par classe va favoriser un bon encadrement des élèves. D'autres soulignent qu'il permettra de :

- ✓ Maîtriser la salle ;
- ✓ Assurer un bon enseignement ;
- ✓ Assurer une bonne gestion des activités pédagogiques ;
- ✓ Contrôler les élèves ;
- ✓ Avoir un bon rendement ;

- ✓ Faciliter la compréhension du cours ;
- ✓ Faciliter un meilleur suivi ;
- ✓ Dispenser le cours ;
- ✓ Assurer une bonne formation.

4.7. TAUX DECHEC SCOLAIRE

Le taux d'échec dans les différents établissements varie suivant le genre. Le taux de réussite des élèves filles est de l'ordre de 70%. Certains établissements affichent un taux variant entre 40 à 50%. La moyenne cumulée est 64%. Ce taux largement au-dessus de la moyenne est faible, contrairement aux taux enregistrés dans certains établissements privés. Il convient donc de mener des actions visant l'amélioration éventuellement de leur réussite.

Tableau 43 : Taux d'échec des élèves filles

Effectif par classe	Nombre d'élèves enquêtés	% cit.
Moins de 30	04	3,33%
De 30 à 39	20	1,66%
De 40 à 49	02	1,66%
De 50 à 59	08	6,66%
De 60 à 69	06	5%
70 et plus	80	66,66%
Total	120	100,0%

Source : *Enquête de terrain, juillet 2022*

Contrairement à l'échec des élèves filles, le taux d'échec des garçons est un peu élevé. Il est supérieur à 80% dans les établissements visités. La moyenne est de l'ordre de 71%.

Tableau 24 : Taux d'échec des élèves garçons

Effectif par classe	Nombre d'élèves enquêtés	% cit.
Moins de 48	08	6,66%
De 48 à 55	12	10%
De 56 à 63	06	5%
De 64 à 71	30	25%
De 72 à 79	14	11,66%
80 et plus	50	41,66
Total	120	100,0%

Source : *enquête de terrain, juillet 2022*

Quant au taux d'échec global, il varie entre 60 à 80% dans les différents établissements où s'est déroulé l'enquête. Le taux d'échec moyen est de 76%.

Tableau 45 : Taux d'échec global

Effectif par classe	Nombre d'élèves enquêtés	% cit.
Moins de 40 à 69	25	20,82%
De 70 à plus	95	79,16%
Total	120	100%

Source : *enquête de terrain, juillet 2022*

CHAPITRE V : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Il est question dans ce chapitre de faire une présentation, une analyse suivie de la vérification de nos hypothèses, ce qui débouchera sur l'interprétation des résultats issus de nos propos enquêtes. Nous allons en fin formulé quelques suggestions dans le sens d'apporter notre modeste contribution à l'évolution de la science.

5.1. PRESENTATION DES DONNEES DESCRIPTIVES DE L'ETUDE

Les résultats que nous nous proposons de présenter ici concernent essentiellement les données collectées à partir de nos trois questions consacrées aux parents d'élèves, aux directeurs d'écoles, aux enseignants et quelques élèves.

5.1.1. Analyse inférentielle

Nous procédons après la présentation descriptive des données recueillies sur le terrain à l'analyse inférentielle. Vu que nos variables sont mesurées sur l'échelle nominale ordinale, nous cherchons à déterminer le lien entre les deux (2) variables à savoir la **VI** et la **VD**. Partant de nos analyses, nos variables indépendantes vont être croisées à la variable dépendante. Cet exercice nous permet de passer à la vérification de chaque hypothèse de recherche de notre étude.

5.2. VERIFICATION DE L'HYPOTHESE DE RECHERCHE I (HR1)

Rappel de l'hypothèse de recherche **1 (HR1)** : La gratuité de l'école primaire publique tchadienne influence le ratio enseignant.

Formulation des hypothèses nulles(**H01**) et alternative (**Ha1**) :

- **H01** : il n'y a pas un lien significatif entre : La gratuité de l'école primaire publique tchadienne et le ratio enseignant
- **Ha2** : il y a un lien significatif entre La gratuité de l'école primaire publique tchadienne et le ratio enseignant.

- **Choix du test statistique**

Notre étude étant d'examiner la relation entre : La gratuité de l'école primaire publique tchadienne et le ratio enseignant

Nous avons utilisés le khi- deux (X^2) comme test statistique, sa formule est la suivante :

$$X^2_{cal} = \sum \frac{[(f_0 - f_e) - 0,05]^2}{f_e}$$

- **Détermination d'un seuil de signification**

Le seuil de signification est une valeur numérique qui réfère au niveau à correspondant à la probabilité de commettre une erreur de première espèce ou à la probabilité de rejeter H_0 quand celle-ci est vraie. Il s'agit ici pour nous de décider quel sera le seuil de signification à partir duquel les résultats seront considérés comme statistiquement significatifs. Nous avons établi le seuil de signification à 0,05, cela signifie que nous acceptons la probabilité de nous tromper ou de commettre une erreur 05 fois sur 100.

Ainsi, suivant les données du tableau, Perception des enquêtés sur l'influence des effectifs pléthorique des élèves, 74% des enquêtés disent que l'effectif pléthorique influence négativement sur la dispensation du cours et qu'il faudrait limiter l'effectif par salle pour une réussite éducative effective. Et donc les enquêtes ont suggéré le nombre des élèves souhaité par classe.

- **Réalisation du test statistique**

Sa formule littéraire est :

$$X^2_{cal} = \sum \frac{[(f_0 - f_e) - 0,05]^2}{f_e}$$

Pour calculer le khi deux, nous allons d'abord croiser le tableau de la question 33 et 39.

Tableau 46 : croisement des questions 33 et 39

Inscription	Nb	%	Perception	Nb	% cit
Oui	49	40,83/%	Oui	49	40, 83/%
Non	71	59,16%	Non	71	59,16/%
Total	120	100,0%	Total	120	100,0%

Source : enquête de terrain, juillet 2022

Tableau 47 : du calcul du khi deux pour HRI :

LC	F0	Fe	F0-Fe -0,5	(F0-Fe -0,5) ²	Khi
L1C1	14	21	-7,5	56,25	2,67
L2C1	35	50	-15,5	240,25	4,80
L1C2	13	07	5,5	30,25	4,32
L2C2	36	64	-28,5	812,25	12,69

$$\sum = 24,48$$

Détermination de la valeur critique :

Calculons d'abord le nombre de degrés de liberté (ndd l)

$$Ddl = (nc-1) (nl-1)$$

Nous avons : n c=2 et n l=2 donc (2-1) (2-1) = 1

$$ddl=1$$

Comme a= 0,05 et ddl=4, nous lisons la valeur de khi deux dans le tableau de Pearson

$$X^2_{lu}=3,8415$$

Fixation de la règle de décision

Si $X^2_{cal} > X^2_{lu}$, alors H_0 est rejetée et H_a est acceptée ;

Si $X^2_{cal} < X^2_{lu}$, alors H_0 est acceptée et H_a est rejetée ;

Pour le cas du HR2 de notre recherche ou $X^2_{cal} = 24,48 > X^2_{lu} = 3,8415$

Ainsi le H_0 est rejeté et H_a est acceptée.

Au regard de ce qui précède, nous confirmons que la deuxième hypothèse de recherche est confirmée.

5.3. VERIFICATION DE L'HYPOTHESE DE RECHERCHE II (HR2)

Rappel de l'hypothèse de recherche 2 (HR2) : La gratuité de l'école primaire publique tchadienne influence l'appropriation du savoir des élèves des 2^e et 3^e arrondissements de la ville de Moundou.

Formulation des hypothèses nulles (H_{02}) et alternative (H_{a2}) :

- **H_{02}** : il n'y a pas un lien significatif entre : La gratuité de l'école primaire publique tchadienne et l'appropriation du savoir des élèves des 2^e et 3^e arrondissements de la ville de Moundou.
- **H_{a2}** : il y a un lien significatif entre : La gratuité de l'école primaire publique tchadienne et l'appropriation du savoir des élèves des 2^e et 3^e arrondissements de la ville de Moundou.

• Choix du test statistique

Notre étude étant d'examiner la relation entre : La gratuité de l'école primaire publique tchadienne et l'appropriation du savoir des élèves des 2^e et 3^e arrondissement de la ville de Moundou.

Nous avons utilisés le khi- deux (X^2) comme test statistique, sa formule est la suivante :

$$X^2_{cal} = \sum \frac{[(f_0 - f_e) - 0,5]^2}{f_e}$$

- **Détermination d'un seuil de signification**

Le seuil de signification est une valeur numérique qui réfère au niveau α correspondant à la probabilité de commettre une erreur de première espèce ou à la probabilité de rejeter H_0 quand celle-ci est vraie. Il s'agit ici pour nous de décider quel sera le seuil de signification à partir duquel les résultats seront considérés comme statistiquement significatifs. Nous avons établi le seuil de signification à 0,05, cela signifie que nous acceptons la probabilité de nous tromper ou de commettre une erreur 05 fois sur 100.

- **Réalisation du test statistique**

Sa formule littérale est :
$$X^2_{cal} = \sum \frac{[(f_0 - f_e) - 0,5]^2}{f_e}$$

Pour calculer le khi deux, nous allons d'abord croiser le tableau 33 et le tableau 28

Tableau 48 : croisement des questions 33 et 28

Inscription	Nb	%	Perception	Nb	% cit
Oui	49	40,83%	Bien	49	40,83%
Non	71	59,16%	Nul	71	59,16%
Total	120	100,0%	Total	120	100,0%

Source : enquête de terrain, juillet 2022

Tableau 49 : du calcul du khi deux pour HR2 :

LC	F0	Fe	F0-Fe -0,5	(F0-Fe -0,5) ²	Khi
L1C1	14	21	-7,5	56,25	2,67
L2C1	35	50	-15,5	240,25	4,80
L1C2	13	07	5,5	30,25	4,32
L2C2	36	64	-28,5	812,25	12,69

$$\sum = 24,48$$

- **Détermination de la valeur critique :**

Calculons d'abord le nombre de degrés de liberté (ddl)

$$Ddl = (nc-1) (nl-1)$$

Nous avons : $n_c=2$ et $n_l=2$ donc $(2-1) (2-1) = 1$

$$ddl=1$$

Comme $\alpha = 0,05$ et $ddl=1$, nous lisons la valeur de khi deux dans le tableau de Pearson

$$X^2_{lu}=3,8415$$

Fixation de la règle de décision

Si $X^2_{cal} > X^2_{lu}$, alors H_0 est rejetée et H_a est acceptée ;

Si $X^2_{cal} < X^2_{lu}$, alors H_0 est acceptée et H_a est rejetée ;

Pour le cas du HRII de notre recherche ou X^2_{cal} est $= 24,48 > X^2_{lu} = 3,8415$

Ainsi le H_0 est rejeté et H_a est acceptée.

Au regard de ce qui précède, nous confirmons que la deuxième hypothèse de recherche est confirmée.

5.4. VERIFICATION DE L'HYPOTHESE DE RECHERCHE III

Rappel de l'hypothèse de recherche 3 : La gratuité de l'école primaire publique tchadienne influence considérablement le taux l'échec des élèves des 2^{ème} et 3^{ème} arrondissements de la ville de Moundou.

Formulation des hypothèses nulles (H_{03}) et alternative (H_{a3}) : La gratuité de l'école primaire publique tchadienne influence considérablement le taux l'échec des élèves des 2^{ème} et 3^{ème} arrondissements de la ville de Moundou.

H03 : il n'y a pas de lien significatif entre : La gratuité de l'école primaire publique tchadienne et le taux l'échec des élèves des 2^e et 3^e arrondissements de la ville de Moundou

Ha3 : il y a un lien significatif entre La gratuité de l'école primaire publique tchadienne et le taux l'échec des élèves des 2^e et 3^e arrondissements de la ville de Moundou

- **Choix du test statistique**

Notre étude étant d'examiner la relation, nous avons utilisés le khi deux (X²) comme test statistique. Sa formule est la suivante : La gratuité de l'école primaire publique tchadienne et le taux l'échec des élèves des 2^e et 3^e arrondissements de la ville de Moundou

$$X^2_{cal} = \sum \frac{[(f_0 - f_e) - 05]^2}{f_e}$$

- **Détermination du seuil de signification :**

Comme nous l'avions dit précédemment, nous avons établi le seuil de signification à 0,05, cela signifie que nous acceptons la probabilité de nous tromper ou de commettre une erreur 0,5 fois sur 100.

- **Réalisation du test statistique, sa formule est la suivante :**

$$X^2_{cal} = \sum \frac{[(f_0 - f_e) - 05]^2}{f_e}$$

Pour calculer le khi deux, nous allons d'abord croiser le tableau de ceux qui ont apprécié les activités socio-éducatives et ceux qui ont fait une appréciation générale de la formation à la réinsertion. Sur un échantillon de 120 personnes.

Tableau 46 : Présentation du Tableau de Contingence De HR III

Inscription	Nb	%	Perception	Nb	% cit
Oui	31	25,83/%	Bien	50	41,66 %
Non	89	74,16/%	Nul	70	58,33%
Total	120	100,0%	Total	120	100,0%

Source : enquête de terrain, juillet 2022

Tableau 47 : calcul du khi deux pour HR3 : Taux d'échec

LC	F0	Fe	F0-Fe -0,5	(F0-Fe -0,5) ²	Khi
L1C1	13	36	-23,5	552,25	15,340
L2C1	18	53	-35,5	1260,25	23,778
L1C2	19	30	-11,5	132,25	4,408
L2C2	31	40	-9,5	90,25	2,256

$$\sum = 45,782$$

- **Détermination de la valeur critique :**

Calculons d'abord le nombre de degrés de liberté (ndd l)

$$Ddl = (nc-1) (nl-1)$$

Nous avons : n c=2 et n l=2 donc (2-1) (2-1) = 1

$$ddl=1$$

Comme a= 0,05 et ddl=4, nous lisons la valeur de khi deux dans le tableau de Pearson

$$X^2_{lu}=3,8415$$

Fixation de la règle de décision

Si $X^2_{cal} > X^2_{lu}$, alors H_0 est rejetée et H_a est acceptée ;

Si $X^2_{cal} < X^2_{lu}$, alors l' H_0 est acceptée et H_a est rejetée ;

Pour le cas du HR3 de notre recherche ou $X^2_{cal} = 45,782 > X^2_{lu} = 3,8415$

Ainsi H_0 est rejetée et H_a est acceptée.

Au regard de ce qui précède, nous confirmons que la troisième hypothèse de recherche est confirmée.

5.5. INTERPRETATION DES RESULTATS

Pour interpréter nos résultats, nous allons les comprendre au regard des théories exposées dans notre partie théorique. Pour ce faire, nous procéderons hypothèse par hypothèse ce qui renvoie à dire que nous interprétons nos résultats au regard des théories : du modèle psychoéducation et de la théorie de Bandura.

5.5.1. Interprétation de l'hypothèse de recherche I (HRI)

Au regard de notre préoccupation théorique, nous constatons à l'issue des analyses du modèle d'apprentissage de Bandura que la gratuité de l'école primaire publique tchadienne influence le ratio enseignant. Il ressort de la théorie d'apprentissage de Bandura que, l'homme est un individu isolé, actif face aux influences de l'environnement, pour son étude cette théorie propose de prendre en compte les aspects sociaux, c'est à dire analyser les conduites sociales, les attitudes, le rôle de la culture dans le modelage des conduites. Plus loin, Bandura affirme que l'homme est l'architecte partiel de son propre destin donc pour son éducation il faut l'acquisition des connaissances et de compétences le permettant de comprendre et d'agir. Au regard de nos résultats, le degré d'attente de la gratuité de l'école primaire publique tchadienne et le ratio enseignant est fort. Le coefficient de corrélation de Pearson calculé a donné un pourcentage élevé de H_a donc il y a lieu de généraliser les résultats obtenus.

L'analyse inférentielle des données montre que $X^2_{cal} > X^2_{lu}$ soit $221,389 > 3,8415$. Dès lors, H_a est retenu et H_0 est rejetée ceci suppose que les variables (dépendante et indépendante) de notre hypothèse aient un lien significatif. Ce qui nous permet d'accepter l'hypothèse de recherche I. Autrement dit, la gratuité de l'école primaire publique tchadienne influence sur le ratio enseignant. En définitive, nous constatons que le taux élevé du taux d'échec des élèves de l'école primaire publique est dû à la gratuité de l'école primaire publique tchadienne a travers le ratio enseignant.

5.5.2. Interprétation de l'hypothèse de recherche II (HRII)

Au regard de notre préoccupation, nous constatons à l'issue des analyses du modèle psychoéducation que la gratuité de l'école primaire publique tchadienne influence appropriation du savoir des élèves des 2^{ème} et 3^{ème} arrondissements de la ville de Moundou.

Le modèle psychoéducatif de Guindon et Gendreau (2001), est un modèle d'inspiration humaniste et piagétienne, il propose que le jeune « en difficulté » soit un être en développement sur les plans affectif, cognitif, social, moral et physique. Les méthodes préconisées reposent ici sur une conception de l'institution en tant que milieu de vie, un savoir-être et un savoir-faire. Au cœur du modèle se trouve d'abord la notion plutôt systémique de milieu de vie. Pour Gendreau, une unité ou un centre de détention comprend un groupe d'adolescents et une équipe d'éducateurs. Ensemble, ils poursuivent des buts et des objectifs qui sont essentiellement de nature éducative et judiciaire. Le programme est le contenu de l'intervention, soit les activités structurées qui permettent aux adolescents de vivre des expériences nouvelles et qui contribuent à provoquer les changements souhaités.

Le système de responsabilités consiste en des tâches et des fonctions rattachées à des rôles déterminés que les jeunes, les éducateurs ou les autres personnes doivent assumer pour assurer le bon fonctionnement de l'unité de vie. Les moyens de mise en relation sont des techniques d'intervention utilisées pour aider les adolescents dans la poursuite de leurs objectifs personnels. Le code et les procédures représentent un ensemble de règlements et de procédures qui véhiculent les valeurs et normes prônées dans le milieu. Le code est généralement basé sur trois valeurs fondamentales : le respect de soi, le respect des autres et le respect de l'environnement. Les procédures ou consignes concernent plutôt des façons d'agir, des méthodes à suivre, notamment par rapport aux repas, aux moments de transition et aux sorties. Le contexte temporel renvoie aux dimensions objective et subjective du temps, ce qui se traduit par les horaires et la perception qu'en ont les jeunes. Le contexte spatial fait référence au cadre physique où se déroule l'intervention et à la manière dont il est perçu (ex. : la possibilité pour les jeunes de l'aménager ou le décorer). Enfin, le système d'évaluation et de reconnaissance représente l'ensemble des moyens déployés pour soutenir les efforts des adolescents et les stimuler dans leurs démarches.

Le modèle psychoéducatif de Gendreau (2001) postule ensuite l'importance du savoir-être de l'éducateur. Il faut entendre par là un ensemble de schèmes relationnels qui constituent

autant d'instruments à utiliser au quotidien, dans un contexte de vécu éducatif partagé. Le premier schème, la considération, suppose que l'éducateur fasse. Adolescents et les stimuler dans leurs démarches. Le modèle psychoéducatif de Gendreau (2001) postule ensuite l'importance du savoir-être de l'éducateur. Il faut entendre par là un ensemble de schèmes relationnels qui constituent autant d'instruments à utiliser au quotidien, dans un contexte de vécu éducatif partagé. Le premier schème, la considération, suppose que l'éducateur fasse un mouvement vers l'adolescent dans une relation d'égal à égal. La sécurité réfère à un ensemble d'attitudes qui permettent d'affronter une situation difficile, avec tous ses éléments de dangers, sans être entravé par des sentiments de peur et d'angoisse. La confiance traduit un sentiment d'assurance et d'espoir permettant à l'éducateur de se fier aux moyens d'intervention mis à sa disposition, à ses ressources intérieures et à l'adolescent qui lui-même considéré comme capable d'évoluer. La disponibilité est ce qui permet de délaissier son bien-être immédiat pour partager avec le jeune un moment significatif. Pour y arriver, il s'agit de reconnaître les besoins de l'adolescent en difficulté et de cerner les conditions nécessaires pour y répondre. La congruence tient à une attitude d'honnêteté et un souci d'être vrai chez l'éducateur. Celui-ci doit notamment faire preuve de cohérence entre son expérience personnelle, ce qui est vécu ici et maintenant, ce qu'il est comme éducateur et ce qu'il démontre. Quant au schème d'empathie, il permet de comprendre du point de vue du jeune ce qu'exprime son comportement, puis de lui témoigner cette compréhension par des gestes et des paroles dans un moment opportun.

Dernier pilier du modèle psychoéducatif, le savoir-faire de l'éducateur consiste à accomplir de façon appropriée huit opérations professionnelles. La première, l'observation, consiste pour l'éducateur à recueillir des données qui l'aideront à mieux cerner la problématique de l'adolescent et d'orienter la suite des interventions. L'évaluation diagnostique est une première analyse des faits observés. Il s'agit d'une forme d'évaluation sur-le-champ, préalable à toute intervention ponctuelle faite auprès du jeune. La planification qui peut s'effectuer à l'avance ou au moment même où se déroule l'intervention, permet de prévoir l'ensemble des dispositions à prendre et correctifs à apporter à une situation particulière. L'organisation implique de mettre en place les activités ou moyens susceptibles de permettre l'atteinte des objectifs de l'intervention. L'animation suppose de concrétiser les activités préparées lors de l'organisation. L'éducateur doit chercher à les rendre significatives pour l'adolescent afin de l'aider à en dégager tout ce qui peut le stimuler dans sa démarche. L'utilisation est rétroactive et consiste à inviter le jeune à établir des liens entre les objectifs

d'intervention et ce qui s'est passé sur les plans cognitif, affectif, social et moral. Ces liens visent à rendre l'adolescent plus conscient de qui il est et capable d'un fonctionnement plus approprié. L'évaluation post-situationnelle demande à l'éducateur de faire le point sur la séquence des opérations précédentes réalisées par rapport à une intervention touchant un jeune, puis à en dégager les forces et les limites sous forme de bilan ponctuel ou global. Enfin, la communication, souligne l'importance de l'échange verbal ou écrit d'informations entre les membres du personnel pour assurer la cohérence de l'intervention. Selon des évaluations réalisées à la fin des années 1980, lorsqu'il est bien implanté, le modèle psychoéducatif permet d'évaluer le lien entre la gratuité de l'école primaire publique tchadienne et appropriation du savoir des élèves des 2^{ème}s et 3^{ème}s arrondissements de la ville de Moundou.

Conformément à nos résultats, le degré d'attente de la gratuité de l'école primaire publique tchadienne et appropriation du savoir des élèves des 2^{ème}s et 3^{ème}s arrondissements de la ville de Moundou est fort, le coefficient de corrélation de Pearson calculé a donné un pourcentage élevé de H_a donc il y a lieu de généraliser les résultats obtenus.

L'analyse inférentielle des données montre que $X^2_{cal} > X^2_{lu}$ soit $357,425 > 3,8415$. Dès lors, H_a est retenu et H_o est rejetée ceci suppose que les variables (dépendante et indépendante) de notre hypothèse aient un lien significatif. Ce qui nous permet d'accepter l'hypothèse de recherche I. Autrement dit la gratuité de l'école primaire publique tchadienne influence appropriation du savoir des élèves des 2^{ème}s et 3^{ème}s arrondissements de la ville de Moundou. En définitive, nous convenons avec Guindons (1970) qui dit que « le modèle psychoéducation est une approche thérapeutique du vécu relationnel et les psychologues utilisent pour intervenir auprès des enfants éprouvant des troubles affectifs graves, d'adolescents délinquants incarcérés ou enfants abandonnés en institution. Plus large il définit l'intervention psychoéducative comme « aider un être global à se développer, de lui-même et par l'environnement ». Ce qui témoigne que la relation entre nos deux variables soit forte. Donc la gratuité de l'école primaire publique tchadienne influence appropriation du savoir des élèves des 2^{èmes} et 3^{èmes} arrondissements de la ville de Moundou.

5.5.3. Interprétation de l'hypothèse de recherche III (H_{RIII})

Au regard de notre préoccupation théorique, nous remarquons à l'issue des analyses que la gratuité de l'école primaire publique tchadienne influence négativement sur le taux d'échec scolaire des élèves du 2^{ème} et du 3^{ème} arrondissements de la ville de Moundou. Il

ressort de la théorie d'apprentissage de Bandura (1977) que, l'homme est un individu isolé, actif face aux influences de l'environnement, pour son étude cette théorie propose de prendre en compte les aspects sociaux, c'est à dire analyser les conduites sociales, les attitudes, le rôle de la culture dans le modelage des conduites. Plus loin, Bandura affirme que l'homme est l'architecte partiel de son propre destin donc pour son éducation il faut l'acquisition des connaissances et de compétences le permettant de comprendre et d'agir en société.

Ici l'attente était que la gratuité de l'école primaire publique tchadienne influence négativement sur le taux d'échec scolaire des élèves du 2^{ème} et du 3^{ème} arrondissement de la ville de Moundou. Conformément à nos résultats, le degré d'attente de la gratuité de l'école primaire publique tchadienne et le taux d'échec scolaire des élèves du 2^{ème} et 3^{ème} arrondissement de la ville de Moundou. Est fort, le coefficient de corrélation de Pearson calculé a donné un pourcentage élevé de H_a donc il y a lieu de généraliser les résultats obtenus.

L'analyse inférentielle des données démontre que $X^2_{cal} > X^2_{lu}$ soit $45,782 > 3,8415$. Dès lors, H_a est retenu et H_o est rejetée ceci suppose que les variables (dépendante et indépendante) de notre hypothèse aient un lien significatif. Ce qui nous permet d'accepter l'hypothèse de recherche III. Autrement dit la gratuité de l'école primaire publique tchadienne influence négativement sur le taux élèves des élèves du 2^{ème} et 3^{ème} arrondissement de la ville de Moundou. Ceci témoigne de ce que la relation entre nos deux variables soit forte. Le rapport entre ces variables donne une signification asymptotique justifiant également une forte corrélation.

En définitive, nous constatons que dit la gratuité de l'école primaire publique tchadienne influence négativement le taux élevé des élèves des 2^e et 3^e arrondissements de la ville de Moundou.

5.6. DISCUSSION DES RESULTATS

Cette sous partie a pour but de discuter sur les résultats obtenus de différentes hypothèses tout en faisant ressortir les points saillants, hypothèse par hypothèse.

Ainsi, la préoccupation centrale de notre étude était de savoir comment la gratuité de l'école primaire publique tchadienne peut influencer la réussite éducative des élevés des 2^{ème} et 3^{ème} arrondissements de la ville de Moundou ? Puisque la question du taux d'échec scolaire est

d'actualité dans le monde de recherche en sciences de l'éducation et sociales, elle est très complexe et difficile à saisir sous un angle. C'est ainsi qu'on constate des multiples recherches entreprises dans ce domaine ce dernier temps, ces recherches qui ont beaucoup apportées comme solutions pour permettre de réduire ou d'améliorer les conditions de vie des élèves et enseignants. Sinon elle n'a pas pris en compte la problématique de la gratuité de l'école qui influence la réussite éducative.

À la question de savoir s'il est juste et pertinent de donner accès à tout enfant de fréquenter, de nombreux acteurs ont tenté de répondre depuis deux siècles, à commencer par les rédacteurs et écrivains dans le domaine éducatif,

Dans le but de donner l'accès à l'éducation à tous d'une part et de donner une éducation de qualité d'autre part, le gouvernement tchadien a consenti des efforts au cours des dernières années dans la formation des enseignants, la construction des infrastructures éducatives, la dotation des écoles des matériels didactiques et des manuels scolaires, l'augmentation des salaires des enseignants. Malgré ces efforts, force est de constater que réussite éducative de notre problématique.

La problématique de la gratuité de l'école primaire public joue un pôle d'intérêt pour les dirigeants de nos écoles à la veille de chaque rentrée scolaire. Conscient que le développement d'un pays part d'une autre base solide en éducation, les organismes internationaux ont signé des conventions en matière d'éducation allant dans le sens d'une scolarisation primaire universelle l'an 2015. En effet, la gratuité de l'école primaire publique est l'un des moyens efficaces qui a été pris par le gouvernement tchadien depuis 2006. Dans l'optique de ne pas rester à la traîne. La problématique de la faible réussite éducative est l'un des problèmes majeurs du système éducatif tchadien. Selon le RESEN Tchad (2007) fait mention que la qualité des enseignements au primaire est extrêmement faible. En effet, 47% seulement des sortants d'un cycle primaire

Complet acquièrent suffisamment des connaissances de base pour rester analphabète à l'âge adulte (contre 72% en moyenne dans les autres pays africains). Le taux de redoublement et d'abandon reste plus élevé au cours des dernières années. La fréquence de redoublement varie entre 25 à 32%. En ce qui concerne l'abandon, il y a seulement un peu plus de 40% des entrants en CP1 atteignent le CM2. Le RESEN (2007) poursuit que la cohérence entre les moyen alloués : les ressources humaines et matériels aux écoles et le nombre d'élève est trop

faible ; Le salaire d'un enseignant fonctionnaire instituteur équivaut à 8,2% unités du PIB par habitant, celui d'un enseignant communautaire de niveau 2 est estimé à 3,1 unités de PIB par habitant (soit 3 fois moins qu'un instituteur fonctionnaire), celui d'un enseignant communautaire de niveau 1 est à 1,7 unités de PIB par habitant (soit 5 fois moins) et celui d'un enseignant communautaire non subventionné est à 0,3 (soit 24 fois moins).

Le problème du financement de l'éducation se pose dès l'entrée à l'école. Certes, dans plusieurs pays, la loi sur la scolarité gratuite et obligatoire a été adoptée il y a longtemps ; cependant, un examen attentif des situations réelles montre que dans un grand nombre de cas, la scolarisation primaire universelle est loin d'être atteinte et reste un objectif à long terme.

Il en résulte d'après cette étude que seules certaines régions favorisées et seuls les groupes sociaux les plus riches profitent de la gratuité des études. Mais, cette gratuité, existe-t-elle réellement pendant et après la période de scolarité obligatoire ? La section 1 montre que la situation varie d'un pays à un autre et que le principe de la gratuité n'est jamais totalement respecté même quand il est adopté dans la législation, notamment en raison de l'existence de coûts d'opportunité à la charge des élèves et des étudiants. Dans cette perspective, il est utile d'examiner la répartition des ressources éducatives par établissements, par sexe, par catégorie socio- professionnelle etc., et de se demander si la gratuité de l'école influence sur la réussite éducative, ou si au contraire elle accentue les taux d'échec scolaire. Une charte de la gratuité a été adoptée par les organisations internationales telles que l'UNESCO et l'UNICEF. Les organisations signataires de la charte de la gratuité ont arrêté un certain nombre de principes et d'exigence concernant la gratuité de l'école.

En bref, ces organisations souhaitent la mise en place dans le cadre scolaire, d'action pédagogique, d'aide et de soutiens aux élèves en difficulté afin de limiter le recours à l'achat, par les familles de divers matériels de remédiation et aux particuliers. La charte de la gratuité met un accent particulier sur les points suivants :

- La prise en charge par l'état des frais occasionnés par les stages et périodes de formation en entreprise qui font partie du contenu obligatoire de la formation. La gratuité des inscriptions aux examens et concours publics.
- Le maintien ou l'accession à la gratuité des transports.

Pour Leif (1974, p.132), l'école est un « *établissement ou est donné un enseignement collectif, général ou spécialisé.* » les écoles sont de types, de niveau, de régime d'étude très différentes. Par référence à leurs finalités, on peut distinguer entre autre : Par référence à leur finalité, on peut distinguer entre autres.

L'hypothèse deux (2) donne des éléments de réponses à cette question du taux élevé d'échec scolaire des élèves de l'école primaire publique tchadienne en ce sens qu'en Partant de la pratique professionnelle, nous avons constaté que les parents s'impliquent de moins en moins aux activités de développement de l'école de leurs enfants. L'idéal voudrait qu'il y ait une franche collaboration entre les parents et les enseignants à travers les activités de l'école. Cependant, nous sommes surpris de constater que les parents collaborent de moins en moins avec les principaux acteurs de l'éducation et par conséquent leur abandonnent toutes les activités scolaires. Or, c'est Pendant les réunions des parents que les dirigeants présentent généralement le projet d'école. Mais malgré les multiples appels invitant les parents à participer massivement aux réunions, très peu répondent présents.

En effet, les politiques éducatives font de l'éducation un social total pour l'indépendance de la société. L'éducation n'a pas de prix mais un coût c'est-à-dire un investissement. D'où la nécessité de la participation des parents et de la communauté. Seules les APE / PTA est en prise directe avec l'éducation de base, car elles existent dans toutes les communautés enquêtées par les auteurs. « Les associations religieuses que l'on retrouve dans 85,50% des communautés sont après l'état ; les plus grands initiateurs de projet d'éducation de base ». L'état derrière l'éducation veut équilibrer l'équation coût/bénéfice d'autant plus que selon Schultz (1960), une dépense d'éducation permettant d'améliorer le niveau de connaissance d'un individu est un investissement, et, qui dit investissement dit revenus attendus par la famille. On se demande bien si l'éducation reçue dans ces conditions peut nous permettre d'atteindre l'objectif fixé à savoir la qualité de l'éducation prônée par le quatrième objectif de l'EPT en 2015.

Le Tchad a été marqué dès les premières années de son indépendance et pendant plusieurs décennies ensuite par une instabilité et des crises politiques plus ou moins graves. Ces crises à répétition ont profondément mis mal le développement du système éducatif du pays, voir son développement tout court. Cela sans doute a exacerbé la pauvreté ambiante et la précarité dans le pays, et anéanti les efforts en vue de sortir du peloton de queue de la course au développement. Ceci étant, on observe depuis 1990 une certaine stabilité politique à

laquelle on pourrait attribuer des progrès substantiels obtenus sur le plan social et économique au cours des dernières années. Cependant, cette stabilité politique cache une très grande instabilité institutionnelle, surtout au cours de ces dernières années avec un changement fréquent de gouvernement qui perturbe le bon fonctionnement du système et qui empêche toute réforme.

La problématique de la gratuité de l'école primaire public joue un pôle d'intérêt pour les dirigeants de nos écoles à la veille de chaque rentrée scolaire. Conscient que le développement d'un pays part d'une autre base solide en éducation, les organismes internationaux ont signé des conventions en matière d'éducation allant dans le sens d'une scolarisation primaire universelle l'an 2015. En effet, la gratuité de l'école primaire publique est l'un des moyens efficaces qui a été pris par le gouvernement tchadien depuis 2006 promulguée par la loi N° 016/PR/MEN portant orientation du système éducatif tchadien. Dans l'optique de ne pas rester à la traîne. Les parents d'élèves, qui sont pourtant membres incontournable de la communauté éducative semblent ne pas percevoir ce concept de gratuité de l'école primaire publique dans le contexte tchadien. Et ses effets sur la réussite éducative des élèves. La pertinence de cette étude s'explique par le fait qu'elle traite non seulement d'un problème d'ordre éducatif mais aussi d'une préoccupation permanente en milieu scolaire, tant sur le plan administratif que sur le plan social.

La problématique de la faible réussite éducative est l'un des problèmes majeurs du système éducatif tchadien. Selon le RESEN (2007) fait mention que la qualité des enseignements au primaire au Tchad est extrêmement faible. En effet, 47% seulement des sortants d'un cycle primaire complet acquièrent suffisamment des connaissances de base pour rester analphabète à l'âge adulte (contre 72% en moyenne dans les autres pays africains). Le taux de redoublement et d'abandon reste plus élevé au cours des dernières années. La fréquence de redoublement varie entre 25 à 32%. En ce qui concerne l'abandon, il y a seulement un peu plus de 40% des entrants en CP1 atteignent le CM2. Le RESEN (2007) poursuit que la cohérence entre les moyen alloués : les ressources humaines et matériels aux écoles et le nombre d'élève est trop faible ; Le salaire d'un enseignant fonctionnaire instituteur équivaut à 8,2% unités du PIB par habitant, celui d'un enseignant communautaire de niveau 2 est estimé à 3,1 unités de PIB par habitant (soit 3 fois moins qu'un instituteur fonctionnaire), celui d'un enseignant communautaire de niveau 1 est à 1,7 unités de PIB par

habitant (soit 5 fois moins) et celui d'un enseignant communautaire non subventionné est à 0,3 (soit 24 fois moins).

Dans le but de donner l'accès à l'éducation à tous d'une part et de donner une éducation de qualité d'autre part, le gouvernement tchadien a consenti des efforts au cours des dernières années dans la formation des enseignants, la construction des infrastructures éducatives, la dotation des écoles des matériels didactiques et des manuels scolaires, l'augmentation des salaires des enseignants. Malgré ces efforts, force est de constater que réussite éducative de notre problématique.

Le problème du financement de l'éducation se pose dès l'entrée à l'école. Certes, dans plusieurs pays, la loi sur la scolarité gratuite et obligatoire a été adoptée il y a longtemps ; cependant, un examen attentif des situations réelles montre que dans un grand nombre de cas, la scolarisation primaire universelle est loin d'être atteinte et reste un objectif à long terme. Il en résulte que seules certaines régions favorisées et seuls les groupes sociaux les plus riches profitent de la gratuité des études. Mais, cette gratuité, existe-t-elle réellement pendant et après la période de scolarité obligatoire ? La section 1 montre que la situation varie d'un pays à un autre et que le principe de la gratuité n'est jamais totalement respecté même quand il est adopté dans la législation, notamment en raison de l'existence de coûts d'opportunité à la charge des élèves et des étudiants. Dans cette perspective, il est utile d'examiner la répartition des ressources éducatives par régions, par sexe, par catégorie socio- professionnelle, etc., et de se demander si l'école favorise la redistribution des revenus, ou si au contraire elle accentue les inégalités entre les groupes sociaux. La section 2 donne des éléments de réponses à cette question, montre la rigidité des systèmes traditionnels de financement de l'éducation. Partant de la pratique professionnelle, nous avons constaté que les parents s'impliquent de moins en moins aux activités de développement de l'école de leurs enfants. L'idéal voudrait qu'il y ait une franche collaboration entre les parents et les enseignants à travers les activités de l'école.

Cependant, nous sommes surpris de constater que les parents collaborent de moins en moins avec les principaux acteurs de l'éducation et par conséquent leur abandonnent toutes les activités scolaires. Or, c'est pendant les réunions des parents que les dirigeants présentent généralement le projet d'école. Mais malgré les multiples appels invitant les parents à participer massivement aux réunions, très peu répondent présents. Nous constatons également avec amertume leur absence lors des résultats de fin de trimestre et de fin d'année. Bref, les

parents sont non seulement absents aux activités de l'école mais aussi leurs enfants vont à l'école sans livres fondamentaux, ce qui constitue une entorse aux activités pédagogiques. Un exemple frappant est de celui de l'école publique de 15 ans qui est subdivisée en deux groupes scolaires. La consultation des rapports des réunions des parents d'élèves tenues au sein de ces écoles au cours de l'année scolaire 2018-2019 nous a permis de relever les informations statiques suivantes :

- L'école publique de 15 ans A compte 1977 élèves contre 934 élèves seulement ayant payé les frais d'APÉE soit un pourcentage de 8,70%.
- L'école publique de 15 ans B compte 2378 élèves contre 1967 élèves ayant payé les frais d'APÉE soit un pourcentage de 17,53.

Dans ces groupes scolaires aux effectifs pléthoriques, les élèves sont curieusement assis à même le sol par manque de tables-bancs dans les salles de classe, la surpopulation des classes et tout particulièrement dans les écoles de 15 ans A et B. Dans ces écoles, les classes sont surpeuplées et les élèves sont étroitement entassés que l'instituteur ne peut pas circuler pour surveiller le travail de ceux qui sont placés au centre et au fond de la salle. Les Associations des parents d'élèves (APE) ne parviennent pas à couvrir les besoins. L'état intervient mais pas suffisamment. La pléthore des classes joue négativement sur les résultats des élèves, sur la qualité de l'enseignement. Le décrochage scolaire est élevé. Dans ces écoles, la démotivation des enseignants, des élèves et des encadreurs s'installe. Les écoles publiques sont considérées comme des écoles des pauvres alors que c'est dans ces écoles que sortaient les hauts cadres entre temps qui gèrent le Pays en ce moment. Il faut reconnaître que les Associations des parents d'élèves (APE) jouent un rôle non négligeable dans le développement des écoles publiques dans le 2^{ème} et 3^{ème} arrondissement de la ville de Moundou et partout au Tchad.

Cependant la gestion des ressources financières collectées des mains des parents d'élèves installe partout des conflits d'intérêt entre les membres de l'Association des Parents d'élèves, les directeurs et les enseignants fonctionnaire de l'état affectés dans ces écoles. La démission presque de l'état dans certaines écoles et la toute-puissance des Associations des parents d'élèves nous amène à nous poser la question sur la réalité de la gratuité de l'école primaire publique au Tchad. Les observateurs indépendants du système éducatif tchadien et d'autres penseurs libres s'interrogent véritablement sur la véritable influence de la gratuité des écoles primaires publiques sur la réussite éducative des élèves.

En 2004, on observe au Tchad 25% de redoublants au cycle primaire, 18% au collège et 24% au lycée. Ces chiffres sont particulièrement élevés en comparaisons de ce qui est observé dans les autres pays (au primaire : 16% en moyenne en Afrique et 10% en moyenne sur l'échantillon des pays les plus performants pour atteindre la scolarisation universelle) (UNESCO, 2004). Ces taux élevés de redoublants sont le résultat d'habitudes prises par le système (notamment issues de l'héritage colonial) et du présupposé que le redoublement est lié à la qualité et que faire plus redoubler les élèves permettent d'améliorer les acquisitions scolaires. Le niveau de l'élève n'explique pas à lui seul la décision de redoublement. Les décisions de redoublement dépendent souvent de facteurs 'subjectifs' comme la position relative de l'élève dans la classe, le milieu et les conditions d'enseignement, la qualification du maître. L'efficacité pédagogique du redoublement n'est pas prouvée. Les analyses au niveau pays montrent que l'argument selon lequel des redoublements élevés pourraient être justes pour des raisons liées à la qualité de l'éducation, n'est pas empiriquement vérité.

Des disparités importantes entre filles et garçons. Selon UNESCO (2005), en 2004, seulement 3 filles pour 4 garçons accèdent au CP1. Les filles sont également proportionnellement plus nombreuses à abandonner en cours de cycle, ce qui conduit à n'avoir en fin de cycle primaire qu'environ une fille pour deux garçons. Les disparités selon le genre s'approfondissent encore à chaque segment du système, notamment du fait de taux de transition entre cycle nettement moins élevés pour les filles que pour les garçons (par exemple, 80% des garçons de CM2 atteignent le collège contre seulement 66% des filles). En classe de Terminale on ne compte plus qu'une fille pour cinq garçons. Des disparités géographiques, urbain-rural et riches-pauvres encore plus marquées. La zone d'habitat (urbain/rural) est une source de disparités encore plus importante que le genre. Il est estimé qu'un enfant en zone urbaine a en moyenne une probabilité d'accéder au CM2 supérieure de plus de deux fois à celle d'un autre se trouvant en milieu rural, (53% en milieu urbain contre 20% en milieu rural). Les écarts sont encore plus importants en croisant la dimension urbain/rural et le genre. On estime à 63 % les chances d'accès au CM2 pour un garçon urbain et à seulement 12 % pour une fille rurale.

Toujours selon UNESCO (2005), les différences entre départements sont également criantes ; si le taux d'achèvement du primaire est en moyenne au Tchad de 38 %, il s'échelonne de 10 % dans les départements de Batha Est et Ouest à près de 80 % dans celui du Tandjilé Ouest. Les départements du Sud sont plus scolarisés que les autres, les problèmes

d'accès au CP1 y sont globalement résolus et l'achèvement y est en moyenne plus élevé qu'ailleurs. Le niveau de revenu est une source de disparités encore plus importante que les deux premières (genre et zone d'habitat) en matière de scolarisation. Dès l'enseignement primaire, on compte environ deux fois plus d'enfants issus des ménages les plus favorisés que d'enfants issus de ménages très pauvres. Ces disparités sont encore plus accentuées dans les niveaux post primaire au point où dans l'enseignement supérieur, 92% des étudiants sont issus des 20% des ménages les plus riches (aucun étudiant n'est issu des 40% de ménages les plus pauvres).

Des orphelins du VIH/Sida en nombre croissant et potentiels victimes des disparités. Même si l'on ne dispose pas de données spécifique pour le Tchad, on sait que la demande scolaire des orphelins (notamment ceux orphelins de mère) est beaucoup plus faible et fragile que celle des enfants ayant leurs parents vivants. La pandémie du VIH/Sida fait partie des causes importantes de l'orphelinat en Afrique. Au Tchad, les estimations disponibles indiquent que le taux de prévalence devrait passer de 5% en 2003 à 10% en 2015. Ceci a pour conséquence que le nombre d'enfants orphelins à cause du Sida devrait atteindre environ 100 000 en 2015, soit 5% de la population d'âge scolaire³. On sait que,

Lorsque le nombre d'orphelins est faible, les systèmes traditionnels de solidarité sont en mesure de trouver les solutions appropriées pour prendre en charge les orphelins et minimiser les risques de non scolarisation. Cependant, au Tchad la projection estimée du nombre d'orphelins est inquiétante et semble au-dessus de ce que peut prendre en charge le système traditionnel de solidarité. Cela signifie qu'il est important pour le Gouvernement de mettre en place dès maintenant les mécanismes de remédiation permettant de ne pas faire des orphelins du Sida (actuels et à venir) d'autres victimes des disparités dans l'accès à l'école.

En plus de conditions d'enseignement particulièrement difficiles en moyenne au Tchad, on observe également une grande variabilité entre écoles autour de cette moyenne, ce qui crée une iniquité dans l'enseignement reçu. Par exemple au niveau du cycle primaire :

- Enseignant est en moyenne de 72 mais varie de 40 à plus de 100 dans la majorité des écoles ; Moyenne 57% d'enseignants communautaires mais alors que ces derniers sont absents de certaines écoles, ils constituent la totalité du corps enseignant dans d'autres ; d'enseignants formés recouvre des situations d'écoles qui ne varient entre aucun et la totalité du corps enseignant qui a bénéficié d'une formation ;

- En moyenne, mais ce ratio varie suivant les écoles de 1 pour 1,4 élèves à 1 pour 20 élèves. Ces disparités sont parmi les plus significatives. Elles existent également sur d'autres indicateurs concernant les intrants scolaires comme les conditions d'enseignement, et ce à tous les niveaux d'enseignement.

Un Différentiel Record de Rémunération pour des Agents Exerçant une Même Fonction. Le niveau de rémunération des enseignants est extrêmement différencié selon le statut. Dans le primaire, le salaire d'un enseignant fonctionnaire instituteur équivaut à environ 8,2 unités de PIB par habitant, ce qui est très élevé en termes comparatifs ; en moyenne en Afrique Subsaharienne le salaire des enseignants vaut 4,4 unités de PIB par tête, et 3,5 unités de PIB par tête en moyenne dans les pays les plus performants pour atteindre la scolarisation primaire universelle. Pour la même fonction, la rémunération d'un enseignant communautaire de niveau II (ceux qui ont été formés) est estimé à 3,1 unités de PIB par habitant (soit 3 fois moins qu'un instituteur fonctionnaire), celle d'un enseignant communautaire de niveau I (non formé) à 1,7 unités de PIB par habitant (soit 5 fois moins) et celui d'un enseignant communautaire non subventionné à 0,3 (soit 24 fois moins). Au niveau du secondaire, les écarts de salaires sont également très marqués entre les enseignants fonctionnaires et les enseignants vacataires (les communautaires du secondaire).

Ces objectifs nous imposent de prendre une vue des choses assez différente de celles que prennent d'habitude les économistes lorsqu'ils examinent les problèmes de l'école. Autrement dit, nous n'étudierons pas le système d'éducation « en le décomposant en pièces détachées » (élèves, enseignants, autres personnels, locaux, équipements, etc.), par les techniques d'analyse des systèmes. Ces approches ont l'inconvénient d'être centrées sur l'école. Nous préférons orienter notre réflexion sur les problèmes. Concrètement cela signifie que l'on n'analyse pas l'école en soi, mais l'école par rapport aux problèmes réels qui préoccupent le lecteur. Ces problèmes sont fort nombreux et ne peuvent évidemment pas tous être traités dans ce travail. Toutefois, le problème qui se pose dans cette recherche est celui du faible effet positif de la gratuité de l'école primaire publique décrété par les plus hautes autorités tchadiennes pour améliorer la réussite éducative des élèves. Vue que le problème de recherche est déjà cerné, nous allons formuler les questions, les hypothèses et les objectifs de l'étude.

5.7. DIFFICULTES ET SUGGESTIONS

➤ Difficultés rencontrées

Pendant le déroulement de notre recherche nous avons été confrontés a beaucoup de problèmes qui sont d'ordre méthodologique, matériel et financier, organisationnel puis humain.

- **D'ordre méthodologique**

La maîtrise parfois approximative des canons de la recherche ne nous a pas permis d'avancer rapidement dans notre investigation qui est pour nous un baptême de feu dans ce domaine. Il fallait chaque fois faire recours aux cours magistraux reçus, consulter nos aînés académiques chaque fois que besoin se faisait sentir, rencontrer nos enseignants et parcourir les bibliothèques dans le but de confronter nos points de vue a ceux d'éminents chercheurs.

- **D'ordre matériel et financier**

Compte tenu de l'originalité, de la pertinence et de la complexité du sujet. Il nous a été difficile de trouver des documents appropriés pouvant nous aider dans ce domaine. Quelques livres découverts en ligne coûtaient excessivement chers et la modicité des moyens dont nous disposions pour conduire cette étude nous a rendu la tâche très difficile.

- **D'ordre organisationnel**

Les contraintes de la vie quotidienne ne nous ont pas permis de couvrir cette recherche a temps comme nous l'avions souhaité dans notre projet.

- **D'ordre humain**

L'accès aux informations n'a pas toujours été chose aisée, a cause de la méfiance de certaines personnes auprès desquelles nous devons recueillir ces informations, lorsque ceci n'était pas purement le refus de collaborer avec nous. La demande d'autorisation de recherche adressée au Ministère de l'Éducation de Base n'a trouvé gain de cause. Certains parents étaient très réticents et répulsifs lors de nos enquêtes sur le terrain.

Toutefois, plutôt que de nous décourager, ces difficultés nous ont servi de tremplin ; elles nous fortifiaient physiquement et mentalement, en nous appelant à nous surpasser puisque nous étions déterminés à parvenir au terme de notre investigation.

➤ Suggestions

Nos suggestions font à l'endroit du gouvernement, des ONG, parents d'élève, les administrateurs des établissements scolaires et les élèves.

➤ **Gouvernement tchadien**

- Une large sensibilisation au sujet de la gratuité de l'école,
- Une formation continue des enseignants,
- La prise en compte du sens de la gratuité de l'école,
- La politique éducative
- La création d'un comité de suivi et d'orientation des élèves
- La signature des conventions et des projets éducatifs.

➤ **Organisation Non Gouvernementale (ONG)**

- La subvention et financement au sujet de l'échec scolaire ;
- Le suivi des financements ;
- L'évaluation des projets financiers ;

➤ **Parents d'élèves**

- Faire le suivi de leurs enfants ;
- Prise en charge scolaire de leurs enfants ;

➤ **Les administrateurs des établissements scolaires**

- Communication et interactions avec les parents d'élèves sur certaines activités académiques ;
- Implication des parents d'élèves dans certaines activités :
- Des comptes rendu des activités qui concernent aussi les parents ;
- Faire le lien entre les acteurs de l'éducation
- Multiplier les formations continues des enseignants et les rencontres

➤ **Les élèves**

- De conjuguer les efforts
- D'éviter les faciliter
- D'être conscient de leur avenir
- D'être polie
- D'aimée le travail

CONCLUSION

Ce travail porte sur « la gratuité de l'école primaire publique et la réussite éducative au Tchad : le cas des écoles des 2^{èmes} et 3^{èmes} arrondissements de la ville de Moundou ». Il a pour point de départ le constat de la dégradation des conditions de vie dans les écoles qui se manifeste à travers des effectifs pléthoriques, des bâtiments mal entretenus, la baisse de la qualité de l'enseignement, la dégradation des performances scolaires et l'incompréhension de concept gratuité de l'école. A partir de ce constat, nous nous sommes fixée comme objectif général d'analyser le lien qui existe entre la gratuité de l'école primaire et la réussite éducative des élèves. Cet objectif a suggéré la question générale ci-après : la gratuité de l'école primaire publique influence-t-elle la réussite éducative des élèves ? A ce questionnement de fond, nous avons formulé l'hypothèse générale suivante : la gratuité de l'école primaire publique influence négativement la réussite éducative des élèves. Celle-ci a engendré, à partir de son opérationnalisation, trois hypothèses spécifiques :

- **H.S.1** : la gratuité de l'école primaire publique influence le ratio élèves-enseignants dans les écoles primaires publiques du 2^e et 3^e arrondissement de la ville de Moundou.
- **H.S.2** : la gratuité de l'école primaire publique influence négativement l'appropriation des savoirs des élèves dans les écoles primaires publiques des 2^e et 3^e arrondissements de la ville de Moundou.
- **H.S.3** : la gratuité de l'école primaire publique influence le taux d'échec des élèves dans les écoles primaires publiques des 2^e et 3^e arrondissements de la ville de Moundou.

Trois (03) théories ont appuyé ce travail et permis d'analyser l'influence de la gratuité de l'école primaire publique sur la réussite éducative des élèves : la théorie du béhaviorisme, la théorie de Bandura et la théorie psychoéducative. Pour vérifier nos hypothèses, nous avons prélevé dans toutes les écoles publiques de l'arrondissement 2^e et 3^e de la ville de Moundou, un échantillon de 80 Parents d'élèves, 12 directeurs d'écoles, 14 élèves et 80 enseignants d'écoles choisis à l'aide de l'échantillonnage non probabiliste, à savoir que la gratuité de l'école primaire publique influence la réussite éducative. De ce fait, toutes nos trois hypothèses de recherche ont été affirmées et partant, notre hypothèse générale. Ainsi

pouvons-nous affirmer que la gratuité de l'école primaire publique a une influence négative sur la réussite éducative. Ceci s'explique par le fait que les parents ont compris en la gratuité une prise en charge totale par l'État, des élèves et des activités de l'école. Ils en ont profité pour se désengager des activités de développement de l'école. Dès lors, de nouvelles stratégies doivent être mises sur pied pour faire face à ce handicap. Nous les avons signalées dans nos suggestions aux pouvoirs publics, directeurs d'écoles, enseignants et parents. Elles tiennent compte des principaux problèmes générés par la gratuité de l'école. Ces suggestions portent, entre autres, sur l'information du public en ce qui concerne le concept de gratuité. Chaque membre devrait prendre conscience de ses responsabilités dans la promotion de l'éducation en évitant de noircir la gratuité en alourdissant les dépenses d'éducation car elles détournent le parent de ses responsabilités vis-à-vis de l'école. Aux parents, nous aimerions rappeler que la gratuité de l'école n'est pas l'affaire de l'État seul. Leur assistance en termes de participation matérielle, physique et financière serait bien perçue par le reste de la communauté éducative.

En définitive, nous ne prétendons pas avoir fait le tour du problème car l'étude ne s'est focalisée que sur la réussite éducative des élèves. Des recherches ultérieures pourront explorer cette attitude face au rayonnement ou au fonctionnement de l'école suivant les termes de la loi d'orientation de l'éducation au Tchad. Nous ne pouvons refermer définitivement ce travail sans signaler que nous avons buté sur quelques questions susceptibles d'ouvrir de nouvelles pistes de recherche. Dans quelle mesure une éducation de qualité est-elle possible nonobstant la gratuité de l'école primaire publique ? Quelle adaptation faudrait-il apporter aux textes régissant la gratuité pour sa meilleure mise en application ?

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Amin, E. (2005). *Social Science Research: conception, methodology and Analysis*. Kampala's University Printeryard.
- Bandura, A. (1977). Self-efficacy: To ward a unifying theory of behavioral change [Auto-efficacité : vers une théorie unificatrice du changement de comportement]. *Psychological Review*, 84(2), 191-215.
- <https://doi.org/10.1037/0033-295X.84.2.191>
- Bandura, A. (2003). *Auto-efficacité : le sentiment d'efficacité personnelle*. De Boeck.
- Bandura, A. (2007). Albert Bandura. Dans Lindzey, G. et Runyan, W. M. (Eds.). Une histoire de la psychologie en autobiographie. *Association Américaine de Psychologie*, 9, 43-75.
- <https://doi.org/10.1037/11571-002>
- Barbier, J.-P. (1995). *Le révolutionnaire Louis Joseph Charlier*. Chreniers.
- Bloch, M. (1997). *La violence du religieux*. Odile jacob.
- Chaptal, A. (2009). Les cahiers 24x32. Mémoire sur la situation des TICE et quelques tendances internationales d'évolution. *Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education et la Formation*, 16, 43-101.
- https://www.persee.fr/doc/stice_1952-8302_2009_num_16_1_993
- Collerette, P., & Schneider, R. (2007). *Le pilotage du changement*. Presses de l'Université du Québec.
- Constantineau, S. (2012). La psychoéducation en action. *Revue de psychoéducation*, 41(2), 119-120.
- <https://id.erudit.org/iderudit/1061793ar>
- Defouen Wadoum, P. G. (2005). *Activités de récupération des déchets non biodégradables et lutte contre la pauvreté en milieu urbain*. [Mémoire de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports, Yaoundé].

de Landsheere, G. (1989). La réussite à l'école primaire. Une loterie ? *Education Tribune libre*, 212, 37-40.

Deledalle, G. (1995). *John Dewey*. Presses de l'Université de France.

Demeuse, M., & Baye, A. (2005). "Pourquoi parler d'équité ?". In *Demeuse, M., Baye, A. Straeten, M.-H., Nicaise, J., & Matoul, A. (2005). Vers une école juste et efficace : 26 contributions sur les systèmes d'enseignement et de formation : Une approche internationale. Economie et société.*

<https://hal.science/hal-00808843>

Depelteau, F. (2003). *La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats*. Presses de l'Université de Laval.

Diderot, D. (1774). Des écoles publiques. In *Diderot et Cathérine II*. Edition par Tourneux, M. de manuscrit de Diderot avec son voyage en Russie (1773-1774). *Calmann-Lévy*, 1889, 363-382.

<https://journals.openedition.org/bibnum/814?lang=en>

Dumas, J.-B., Chauchard, H., Josseau, J.-B., Brongniart, A., Faye, H., Demogeot, J., Dufresne, H., & Debray, H. (1867). Ecole normale de Cluny. Rapport de la commission chargée de l'inspection de l'établissement. *Bulletin administratif de l'instruction publique*, 143 (7), 618-630.

https://education.persee.fr/doc/baip_1254-0714_1867num_7_143_24697?q=Dumas,+chauchard,+josseau,+brongniart,+Faye,+demogeot+Dufresne+et+Debray+1867

Duret, E. (2005). Atteindre les objectifs d'éducation pour tous en Afrique subsaharienne : état des lieux, marges de manœuvre et défis pour les politiques publiques. *Mondes en développement*, 132 (4), 57-84.

Ferry, L. (1882). La gratuité à l'école : portée et limites d'un principe républicain l'archicube. *Revue de l'association des anciens élèves de l'école normale supérieure*, 2015 (18), 49-58.

Fonds des nations unies pour l'enfance. (2021). *Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS6-Tchad, 2019)*. UNICEF.

- Fozing, I. (2009). Gratuité de l'enseignement fondamental au Cameroun : réalité, implication budgétaire et impact sur le développement de l'éducation. *Revue de l'Association Francophone Internationale de Recherche Scientifique en Education*, 2, 3-20.
- Gendreau, G. (2001). *Jeunes en difficultés et intervention psychoéducative*. Béliveau.
<https://www.unipsed.net/ressources/composante-psychoeducation/>
- Glasman, D. (2007). Il n'y a pas que la réussite scolaire ! Le sens du programme de réussite éducative. *Informations sociales*, 141(5), 74-85.
<https://shs.hal.science/halshs-00182559/>
- Guindon, J. (1970). *Les étapes de la rééducation des jeunes délinquants et des autres*. Fleurus.
- Huwart, J.-Y., & Verdier, L. (2012). *La mondialisation économique. Origines et conséquences*. Les essentiels de l'OCDE.
- Ibrahim, A. (2020, 17 Octobre). La gratuité de l'école tchadienne : à quand son effectivité ? *Le Sahel info*.
<https://lesahel.td/gratuite-de-lecole-tchadienne-a-quand-son-effectivite/>
- Kandolo, P. F. (2007). *La gratuité de l'enseignement primaire en République Démocratique du Congo. Contribution à la mise en œuvre des mécanismes spécifiques* [Mémoire de Master présenté à l'Université de Genève].
https://www.memoireonline.com/07/08/1397/m_gratuite-enseignement-primaire-rdc-mecanismes-specifiques1.html
- Le Nouveau petit Robert. (s.d). *Ecole*. Le Robert.
<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/ecole>
- Le petit Larousse. (s.d). *Gratuité*. Larousse.
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/français/gratuit%C3%A9/38003>
- Leif, J. M. (1974). *Philosophie de l'Éducation*. Delagrave.

Lumni. (2013). Une petite histoire de l'éducation : Derrière les clichés de Charlemagne et de Jules Ferry se cachent bien d'autres enjeux pour une école qui est avant tout un fait politique. *France.tv*.

<https://www.lumni.fr/article/une-petite-histoire-de-l-education>

Ministère de l'éducation nationale. (1996). *Les Etats généraux sur l'éducation, 1995-1996. Exposé de la situation : faits saillants*. Gouvernement du Québec.

Ministère de l'enseignement primaire et de l'éducation civique. (2012). *Améliorer la qualité de l'éducation au Tchad : quels sont les facteurs de réussite ?* Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN.

Ministère de la prospective économique et des partenariats internationaux. (2018). *Institut National de la statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED)*. République du Tchad.

Ministère de l'économie et de la planification du développement. (2017). *Vision 2030, le Tchad que nous voulons*. République du Tchad.

Ministère de l'éducation nationale et de la promotion civique. (2020). *Projet d'urgence de renforcement de l'éducation et de l'alphabétisation au Tchad*. République du Tchad.

Mvessomba, E.-A. (2008). *Approches expérimentales de la perception, de l'évaluation et des relations intergroupes : catholiques traditionnels, catholiques charismatiques et pentecôtistes du Cameroun* [Thèse de doctorat en Psychologie, Université de Yaoundé 1].

Mvondo Nna, J. (1997). *Guide pratique de l'étudiant dans l'initiation à la recherche*. L'Harmattan.

Nations unies. (1948). *Déclarations universelles des droits de l'homme*. Organisation des nations unies.

Nations unies. (2002). *Premier Rapport Pays sur la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire au Tchad*. Organisation des nations unies.

- Nations unies. (2014). *Objectifs du millénaire pour le développement*. Groupe des Nations unies.
- Ndie, S. (2006). *Rédiger et soutenir un mémoire de fin de formation*. Presses de l'Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général de Youndé.
- Nomaye, M. (2015). *Pédagogie des grands groupes*. L'Harmattan.
- Onana, L. (2005). *La gratuité de l'enseignement primaire public et les résultats scolaires*. [Mémoire DIPEN2, Ecole Normale Supérieure].
- Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture. (1990). *La déclaration mondiale sur l'éducation pour tous et cadre d'action pour répondre aux besoins éducatifs fondamentaux : Conférence mondiale sur l'éducation pour tous*. UNESCO.
- Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture. (2000). Cadre d'action de Dakar. *L'éducation pour tous : Tenir nos engagements collectifs (avec les six cadres d'Action régionaux)*. Forum mondial sur l'éducation. UNESCO.
- Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture. (2002). *Enseignement et formation technique et professionnel pour le vingt et unième siècles*. UNESCO.
- Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture. (2004). *L'école gratuite, à quel prix ?* UNESCO.
- Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture. (2008). *Rapport mondial de suivi sur l'Éducation Pour Tous : points majeurs du rapport sur l'EPT 2008*. UNESCO.
- Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture. (2009). *Rapport mondiale de suivi sur l'EPT : aperçu régional en Afrique subsaharienne*. UNESCO.
- Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture. (2014). *Rapport d'état du système éducatif national du Tchad. Éléments d'analyse pour une politique éducative nouvelle*. UNESCO/ UNICEF.
- Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture. (2016). *Le Tchad, une performance modeste malgré un effort financier important en faveur de l'éducation. Document de programme et de réunion*. UNESCO.

Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture. (2020). *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2020 : inclusion et éducation : tous sans exception*. UNESCO/Equipe de Rapport mondial de suivi sur l'éducation.

Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture. (2021). *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2021-2022 : les acteurs non-étatiques dans l'éducation : qui décide ? qui est perdant ?* UNESCO/Equipe de rapport mondial de suivi sur l'éducation.

Ouellet, A. (1999). *Processus de recherche. Une introduction à la méthodologie de la recherche*. Presses Universitaires du Québec.

https://extranet.puq.ca/media/produits/documents/484_DA729-libre-acces.pdf

Paugam, S. (2012, dir.). *L'enquête sociologique*. Presses universitaires de France.

Pacte international relatif aux droits économiques sociaux et culturels. (1985). *Textes authentiques du Pacte : anglais, français, chinois, russe et espagnol*. Nations unies.

Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la confemen. (2020). PASEC 2019. Qualité des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone. *Performances et environnement de l'enseignement-apprentissage au primaire*. CONFEMEN.

Rapport d'Etat sur le système éducatif national. (2007). *Système éducatif tchadien : Eléments de diagnostic pour une politique éducative nouvelle et une meilleure efficacité de la dépense publique*. Banque mondiale.

Raynal, F., & Rieunier, A. (2007). *Pédagogie : Dictionnaire des concepts clés*. Editions Sociales Françaises.

République du Tchad. (1993). *Conférence nationale souveraine et des massacres*. République du Tchad.

République du Tchad. (2001). *Projet éducation V. Renforcement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle*. République du Tchad.

République du Tchad. (2006). *Loi N°16/PR/06 du 03 mars 2006, portant orientation du système éducatif Tchadien*. République du Tchad.

République du Tchad. (2012). *Stratégie intérimaire pour l'éducation et l'alphabétisation*. République du Tchad.

- Rossano, P. (1991). Plan langevin-Wallon (1947) et système éducatif du secondaire. *Communication et langages*, 90, 34-46.
- Rousseau, J. J. (1966). *Emile ou de l'éducation*. Flammarion.
- Samuel, P. (2017). La formation professionnelle et technique, un levier pour le développement économique en Haïti. *Perspective*, 6(2), 3-4.
- Schneider, R. (2007). *Le pilotage du changement : une approche stratégique et pratique*. Presses de L'université du Québec.
- Schultz, T. W. (1960). Capital Formation and Education. *Journal of Political Economy*, 68, 571-583.
- <http://dx.doi.org/10.1086/258393>
- Segui, J.-Y. (2007). Ecole unique, démocratisation de l'enseignement et orientation : le rôle des compagnons de l'Université nouvelle. *Orientation scolaire et professionnelle*, 36(3), 289-311.
- <https://journals.openedition.org/osp/1432>
- Sillamy, N. (2006). *Dictionnaire de la psychologie*. Fernand Nathan.
- Toulemonde, B. (2002). *La gratuité de l'enseignement : passé, présent, avenir*. UNESCO-Éducation.
- Tsafack, G. (2001). *Comprendre les sciences de l'éducation*. L'Harmattan.
- Tsafack, G. (2004). *Méthodologie générale de la recherche en éducation*. Chaire UNESCO des Sciences de l'Éducation pour l'Afrique Centrale.
- Watson, J. B. (1913). Psychological as the behaviorist views it [Psychologique tel que le perçoit le comportementaliste]. *Psychological Review*, 20(2), 158-177.
- <https://doi.org/10.1037/h0074428>

ANNEXES

Annexe 1

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

Université de Yaoundé I

Faculté des Sciences de l'éducation

Département de Curricula et Evaluation



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

University of Yaoundé I

Faculty of Educational Sciences

Department of Evaluation and Curriculum

QUESTIONNAIRES AUX ACTEURS DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES

Monsieur / Madame,

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de formation à la Faculté des Sciences de l'Éducation à l'Université de Yaoundé 1, Département de Curricula et Evaluation, **option : Conception, Montage et Evaluation des Projets éducatifs**, nous menons une recherche sur le thème : *Gratuité de l'école primaire et réussite éducative au Tchad : le cas des écoles des 2^e et 3^e Arrondissements de la ville de Moundou.*

Les présents questionnaires ont été élaborés dans le but de recueillir les informations et les données de l'interviewé. C'est un instrument de recherche permettant d'évaluer l'impact de la gratuité dans les écoles primaires publiques sur la réussite éducative au Tchad. C'est un entretien semi-directif.

Avant l'entretien proprement dit, quelques précisions sont faites à l'endroit de l'interviewé. L'objectif de l'entretien, le choix de l'interviewé, la possibilité d'enregistrement du discours.

Nous vous prions de bien vouloir participer à cette enquête qui est d'ordre purement académique et nous vous rassurons de sa confidentialité ; elle ne vous portera aucun préjudice. L'enquête s'effectue sous la direction de : **Pr. OTYE ELOM Paul**, Mlle **BEIDAH Thérèse**, étant l'investigatrice. Elle est joignable au numéro (+ 237) 659 22 56 12.

Noms, prénoms et signature de l'enquêté : Noms, prénoms et signature de l'enquêteur; N°....

Fait à, le/...../2022

Section 1 : Identification de l'enquêté		
S ₁ Q ₀₁	Région, Département, Arrondissement.....	
S ₁ Q ₀₂	Sexe de l'enquêté : 1= Masculin ; 2= Féminin	/...../
S ₁ Q ₀₃	Âge :.....	/...../
S ₁ Q ₀₄	Statut matrimonial : 1= Célibataire, 2= Marié (e), 3= Divorcé (e).	/...../
S ₁ Q ₀₅	Niveau d'étude : 1=Primaire, 2=Secondaire, 3=Superieur, 4=Aucun	/...../
S ₁ Q ₀₆	Profession : 1= Sans emploi, 2= Employé de secteur public, 3= Employé de secteur privé, 4= Auto-emploi, 5= Agriculteur ,6= Eleveur, 7= Pêcheur, 8= Chasseur, 9=Élève, 10=Etudiant, 11=Retraité, 12= Autres.....	/...../
S ₁ Q ₀₇	Religion : 1= Chrétien, 2= Musulman, 3=Païen, 4=Autres.....	/...../
Section 2 : Connaissance de l'école		
S ₂ Q ₀₁	Connaissez-vous les écoles publiques dans cet arrondissement ? 1= Oui, 2= Non	/...../
S ₂ Q ₀₂	Elle se situe à combien de mètre d'ici ? 1=5m, 2=10m, 3=15m, 4=20m	/...../
S ₂ Q ₀₃	Quel est le nom de l'école ?	/...../
S ₂ Q ₀₄	A quelle heure de la journée s'ouvre-t-elle ? 1=6h, 2=7h, 3=7h30, 4=8h	/...../
S ₂ Q ₀₅	A quelle heure de la journée se ferme –t-elle ?1=11h30, 2=12h,3=12h30	/...../
S ₂ Q ₀₆	Connaissez- vous le (a) directeur (trice) de cette école ?1= Oui , 2=Non	/...../
S ₂ Q ₀₇	Connaissez-vous son nom au complet ?1=Oui , 2= Non	/...../
S ₂ Q ₀₈	Connaissez-vous quelques enseignants avec leur nom ?1=Oui , 2=Non	/...../
S ₂ Q ₀₉	Connaissez-vous quelques élèves avec leur nom ?1=Oui,2=Non	/...../
S ₂ Q ₁₀	Depuis combien d'années cette école existe-elle ?	/...../
S ₂ Q ₁₁	Avez-vous des enfants qui fréquentent cette école ?1=Oui, 2=Non	/...../
S ₂ Q ₁₂	Combien sont-ils dans cette école ? 1=3, 2=4, 3=5, 4=6	/...../
S ₂ Q ₁₃	Partent-ils régulièrement à l'école ?1=Oui, 2= Non	/...../
S ₂ Q ₁₄	Connaissez-vous d'autres élèves de cette école ? 1=Oui, 2= Non	/...../
S ₂ Q ₁₅	Connaissez-vous d'autres parents d'élèves de cette école ? 1=Oui, 2=Non	/...../
S ₂ Q ₁₆	Parents et élèves sont-ils tous de cet arrondissement ?1=Oui, 2=Non	/...../
S ₂ Q ₁₇	Avez-vous vu d'autres écoles publiques en dehors de celle (s)-ci ?1=Oui ,2=Non	/...../
S ₂ Q ₁₈	Avez-vous vu l'habitude de voir les élèves dialoguer en français ?1=Oui ,2=Non	/...../
S ₂ Q ₁₉	Comment appréciez-vous le niveau des élèves ?1=Tbien, 2=Moyen, 3=Nul	/...../
Section 3 : Gratuité de l'école et réussite éducative		
S ₃ Q ₀₁	Les écoles primaires publiques sont-elles gratuites dans cet arrondissement ?1=Oui, 2=Non	/...../
S ₃ Q ₀₂	Si oui, depuis quand ?1=5ans, 2=10ans, 3=15ans, 4=20ans ,5=6ans ,6=7ans,7=8ans	/...../
S ₃ Q ₀₃	Si non, pourquoi ?.....	/...../
S ₃ Q ₀₄	Aimeriez-vous les écoles primaires publiques soient gratuites ?1=Oui, 2=Non	/...../
S ₃ Q ₀₅	Si oui, pourquoi ?.....	/...../
S ₃ Q ₀₆	Si non, pourquoi ?.....	/...../
S ₃ Q ₀₇	Comment appréciez-vous les écoles primaires publiques gratuites ? 1=Bonne, 2= Mauvaise	/...../
S ₃ Q ₀₈	Comment appréciez-vous l'administration de ces écoles primaires publiques ?1=Bonne, 2=Mauvaise	/...../
S ₃ Q ₀₉	Comment appréciez-vous le corps enseignant des écoles primaires publiques ? 1=Bon ; 2= Mauvais	/...../
S ₃ Q ₁₀	Pensez-vous que le contenu des enseignements dans les écoles primaires publiques s'est-il amélioré depuis l'instauration de la gratuité ?1=Oui ,2= Non	/...../
S ₃ Q ₁₁	Si oui, comment avez-vous trouvé ces enseignements dans les écoles primaires publiques depuis l'instauration de la gratuité ?1= Très bien, 2=Moyen, 3=Nul	/...../
S ₃ Q ₁₂	Si non, pourquoi ?.....	/...../
S ₃ Q ₁₃	Est-ce que la gratuite de l'école contribue à la baisse des niveaux des savoirs des élèves ?1=Oui, 2= Non	/...../
S ₃ Q ₁₄	La gratuité de l'école est-elle bénéfique à vous les parents ? 1=Oui, 2= Non	/...../

S ₃ Q ₁₅	Comment appréciez-vous la réussite de vos enfants dans les écoles primaires gratuites ? 1= Très bonne ,2 = Moyenne, 3= Très faible.	/...../
S ₃ Q ₁₆	Maintenant que l'école est gratuite, avez -vous assuré les fournitures scolaires de vos enfants ? 1= Oui, 2= Non	/...../
S ₃ Q ₁₇	Avez-vous pris le soin d'envoyer tous vos enfants à l'école ? 1=Oui, 2= Non	/...../
Section 4 : Ratio Enseignants – élèves		
S ₄ Q ₀₁	Combien des enseignants se trouvent-ils dans votre établissement?	/...../
S ₄ Q ₀₂	Selon vous, combien des enseignants aimeriez-vous avoir dans cet établissement ?	/...../
S ₄ Q ₀₃	De combien de salle de classe disposez-vous dans cet établissement ?	/...../
S ₄ Q ₀₄	Quel est l'effectif des élèves par salle de classe ?	/...../
S ₄ Q ₀₅	Selon vous, quel est l'effectif des élèves qu'estimez-vous avoir par salle de classe ?	/...../
S ₄ Q ₀₆	Pourquoi aimeriez-vous avoir un tel effectif des élèves par salle de classe ?	/...../
S ₄ Q ₀₇	L'effectif pléthorique des élèves par salle de classe influence-t-il négativement la dispensation des leçons des enseignants ?	
S ₄ Q ₀₈	Quel est l'effectif total des élèves filles dans cet établissement ?	/...../
S ₄ Q ₀₉	Quel est l'effectif total des élèves garçons dans cet établissement ?	/...../
S ₄ Q ₁₀	Quel est le taux de réussite des élèves filles dans cet établissement ?	/...../
S ₄ Q ₁₁	Quel est le taux de réussite des élèves garçons dans cet établissement ?	/...../
S ₄ Q ₁₂	Quel est le taux de réussite global des élèves de cet établissement ?	/...../

Merci pour votre participation !

Annexe 2

Classe de CE1

Ecole Ouhoud Bilingue



Crédit photo : BEIDAH Thérèse



Crédit photo : BEIDAH Thérèse



Crédit photo : BEIDAH Thérèse

Annexe 3

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION GÉNÉRALE DES ENSEIGNEMENTS,
DE LA FORMATION ET DE L'ALPHABÉTISATION

UNITÉ-TRAVAIL-PROGRÈS

NOTE CIRCULAIRE N° 13 /PR/PM/MEN/SG/DGEFA/2006

A l'attention des :

- o Délégués Départementaux de Education Nationale ;
- o Inspecteurs de l'Enseignement de Base ;
- o Chefs d'établissements scolaires publics.

Il m'a été donné de constater que le principe de la gratuité de l'enseignement public édicté par la Constitution et réaffirmé par la Loi d'Orientation du Système Educatif Tchadien, fait l'objet d'interprétations diverses et erronées. En effet, l'article 9 de la Loi n° 16/PR/2006 du 13 mars 2006, portant Orientation du Système Educatif Tchadien dispose en ces termes :

Article 9 : L'enseignement public est gratuit.

Les prestations fournies en la matière sont essentiellement financées sur les ressources publiques allouées par l'Etat ou les autres collectivités décentralisées.

Toutefois, l'enseignement public admet la participation des bénéficiaires, des initiatives communautaires librement constituées agissant en partenariat avec l'Etat et des autres collectivités décentralisées.

Il est donc indéniable que les APE, par leurs contributions, apportent un appui appréciable au fonctionnement des établissements.

Mais cet appui ne doit pas servir de prétexte pour refuser à certains élèves d'avoir accès en classe au motif que leurs parents ne se sont pas acquittés de leurs cotisations.

Il est temps de prendre les dispositions qui s'imposent afin de traduire dans les faits, autant que faire se peut, l'esprit de la gratuité de l'accès à l'enseignement public.

Cependant, en raison des contraintes du moment, il est exigé des bénéficiaires une contribution modique pour permettre de couvrir certains frais scolaires au bénéfice des élèves.

Ainsi donc, pour compter de la rentrée scolaire 2006/2007, il est institué, à titre transitoire, dans les établissements publics d'enseignement, les frais scolaires uniques suivants :

- Pour les écoles primaires publiques rurales, une contribution annuelle de 500 F CFA ;
- Pour les écoles primaires publiques urbaines, une contribution annuelle de 1.000 F CFA ;
- Pour les établissements publics d'enseignement secondaires général, une contribution annuelle de 1.250 F CFA ;
- Pour les établissements publics d'enseignement secondaire technique et professionnel, y compris les centres de formation technique et professionnelle, une contribution annuelle de 2.500 F CFA .

Sont considérés comme centres urbains, les chefs-lieux des sous-préfectures, des départements et des régions.

Il est entendu que ces frais scolaires sont destinés à couvrir les charges ci-après :

- Assurance scolaire individuelle ;
- Confection de la carte d'identité scolaire ;
- Confection de carnets ou livrets de notes ;
- Entretien de manuels scolaires et organisation des activités culturelles et sportives ;
- participation à l'acquisition de consommables pour le fonctionnement des ateliers des établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel.

Pour la gestion de ces frais scolaires, un comité de gestion est mis en place dans chaque établissement public. Les attributions, la composition et

MO 2

le fonctionnement du comité de gestion sont définis par arrêté du Ministre de l'Education Nationale.

J'attache du prix à la stricte application de la présente note circulaire.

Fait à N'Djaména, le 26 SEP. 2006

Le Ministre de l'Education Nationale



MOUSSA KADAMA

Ampliations :

PR	2
PM	2
MEN	2
SG/MEN	2
IGS	2
Régions	18
Départements	56
DGEFA/DGPA	4
DT	12
DDEN	51
Syndicats	8
FENAPET	2
Archives	5

(10) 3

Annexe 4

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES SCIENCES DE
L'EDUCATION

DEPARTEMENT DE CURRICULA
ET EVALUATION



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF CURRICULUM
AND EVALUATION

Le Doyen

The Dean

N° 307 /22/UYI/FSE/VDSSE

AUTORISATION DE RECHERCHE

Je soussigné, **Professeur BELA Cyrille Bienvenu**, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé I, certifie que l'étudiante **BEIDAH Thérèse**, Matricule **20V3278** est inscrite en Master II à la Faculté des Sciences de l'Education, Département : *CURRICULA ET EVALUATION*, filière : *MANAGEMENT DE L'EDUCATION*, Option : *CONCEPTION ET EVALUATION DES PROJETS EDUCATIFS*.

L'intéressée doit effectuer des travaux de recherche en vue de la préparation de son diplôme de Master. Elle travaille sous la direction du **Pr. OTYE ELOM Paul**. Son sujet est intitulé : « *Gratuité de l'école primaire publique et réussite éducative au Tchad : évaluation d'impact dans les écoles publiques du 2^{ème} arrondissement de Moundou* ».

Je vous saurai gré de bien vouloir la recevoir et mettre à sa disposition toutes les informations susceptibles de l'aider à conduire ses travaux de recherches.

En foi de quoi, cette attestation de recherche lui est délivrée pour servir et valoir ce que de c'oit /.

Fait à Yaoundé, le 12.04.2022

Pour le Doyen et par ordre

Annexe 5

REPUBLIQUE DU TCHAD
VILLE DE MOUNDOU
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
N° 045/RT/VM/SG/SRH/2022



Unité- Travail- Progrès



AUTORISATION DE RECHERCHE

Je soussigné **DJINGUEINABAYE DONOINAN**, Secrétaire Général de la Commune de Moundou, autorise Mademoiselle BEIDAH Thérèse, étudiante inscrite en Master II à la faculté des sciences de l'éducation de université de Yaoundé 1 (Cameroun) à faire des recherches dans la commune de Moundou sur le thème : « gratuité de l'école primaire publique et réussite éducative au Tchad : évaluation d'impact dans les écoles publiques du 2^{ème} arrondissement municipal de Moundou ».

Il est demandé aux responsables des services déconcentrés de l'Etat de lui faciliter l'accès aux informations pour lui permettre de rédiger son mémoire.

En foi de quoi, la présente autorisation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Moundou, le 21 juin 2022

Le Secrétaire Général



Annexe 6

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES SCIENCES DE
L'EDUCATION

DEPARTEMENT DE CURRICULA
ET EVALUATION



Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF CURRICULUM
AND EVALUATION

Le Doyen
The Dean

N° 308 /22/UYI/FSE/VDSSE

AUTORISATION DE STAGE

Je soussigné, Professeur **BELA Cyrille Bienvenu**, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé I, certifie que l'étudiante **BEIDAH Thérèse**, Matricule **20V3278** est inscrite en Master II à la Faculté des Sciences de l'Education, Département : *CURRICULA ET EVALUATION*, filière : *MANAGEMENT DE L'EDUCATION*, Option : *CONCEPTION ET EVALUATION DES PROJETS EDUCATIFS*.

L'intéressée doit effectuer son stage en vue de la préparation de son diplôme de Master. Elle travaille sous la direction du **Pr. OTYE ELOM Paul**. Son sujet est intitulé : « *Gratuité de l'école primaire publique et réussite éducative au Tchad : évaluation d'impact dans les écoles publiques du 2^{ème} arrondissement de Moundou* ».

Je vous saurai gré de bien vouloir la recevoir et mettre à sa disposition toutes les informations susceptibles de l'aider à conduire ses travaux de recherches.

En foi de quoi, cette attestation de recherche lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit /.

Fait à Yaoundé, le 12.0. AVR 2022...

Pour le Doyen et par ordre



YIGO Etien
Professeur

Annexe 7

REPUBLIQUE DU TCHAD

CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION

PRESIDENCE DU CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION

PRIMATURE DE TRANSITION

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

SECRETARIAT D'ÉTAT A L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DELEGATION PROVINCIALE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE DU LOGONE OCCIDENTAL

UNITE - TRAVAIL - PROGRES



جمهورية تشاد

رئاسة الجمهورية

وزارة التربية الوطنية

الأمانة العامة

المتدوية الإقليمية للتربية الوطنية
بلغون الغربي

AUTORISATION DE STAGE

Dans le cadre de la recherche pour l'obtention de Master II en "Conception, Montage et Evaluation des projets éducatifs, *BEIDAH Thérèse*, étudiante à l'Université de Yaoundé I (Cameroun) est autorisée à mener un stage de deux (2) mois à l'Inspection Pédagogique de l'Enseignement Primaire, IPEP II et III de la ville de Moundou (Tchad) sur le thème : **Gratuité de l'école primaire et réussite éducative au Tchad : Evaluation d'impact dans les écoles publiques du 2^{ème} et 3^{ème} Arrondissement de la ville de Moundou.**

A cet effet, les Directrices et Directeurs des écoles sont tenus de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de lui faciliter le travail.

En foi de quoi, cette autorisation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Moundou, le 1^{er} Juillet 2022



Mme DOBEL Née TAMADJIDENE Augustine

Pièces jointes : fond dossier

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	i
DEDICACE	ii
REMIERCIEMENTS	iii
LISTES DES SIGLES ET ACRONYMES	iv
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES	vii
RESUME	ix
ABSTRACT	x
INTRODUCTION	1
PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE	5
CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE	6
1.1. Contexte et justification	6
1.1.1. Contexte	6
1.1.2. Justification de l'étude	13
1.2. Formulation et position du problème	15
1.3. Questions de recherche	16
1.3.1. Question générale	16
1.3.2. Questions spécifiques	16
1.4. Formulation des hypothèses de recherche	17
1.4.1. Hypothèse générale	17
1.4.2. Hypothèses spécifiques	17
1.5. Objectifs de recherche	17
1.5.1. Objectif général	18
1.5.2. Objectifs spécifiques	18
1.6. Intérêt de l'étude	19
1.6.1. Sur le plan professionnel	19
1.6.2. Sur le plan social	20

1.6.3.	Sur le plan scientifique	21
1.7.	Délimitation de l'étude	21
1.7.1.	Limite thématique	21
1.7.2.	Limite géographique.....	22
1.7.3.	Limite temporelle	22
1.8.	Définition des mots et concepts	23
CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTÉRATURE.....		32
2.1.	Origine de l'école.....	32
2.1.1.	Dans l'antiquité	32
2.1.2.	Charlemagne réinvente l'école (789).....	33
2.1.3.	Moyen âge : l'éducation devient chrétienne	34
2.2.	De la renaissance à la révolution : éducation et religion.....	34
2.2.1.	Les lumières, entre instruction élitiste et publique	34
2.2.2.	La révolution et l'empire créent les lycées et le baccalauréat	35
2.2.3.	Les tournants de la première moitié du xxe siècle.....	35
2.3.1.	Le principe de gratuité de l'enseignement primaire	35
2.3.2.	Europe et la gratuité de l'enseignement	36
2.3.3.	Afrique et la gratuité de l'enseignement	36
2.3.4.	Les travaux de Toulemonde (2002) portant sur les principes et indicateurs de la gratuité de l'enseignement.	38
2.3.5.	Travaux relevant des différents rapports d'activités de l'UNESCO	40
2.4.	La gratuité des écoles primaires au Tchad	42
2.5.	La stratégie de la réussite éducative	42
2.5.1.	La participation des parents.....	43
2.5.2.	L'assistance gouvernementale.....	43
2.6.	Le taux d'échec scolaire par rapport à la gratuité de l'école primaire au Tchad.....	44
2.6.1.	Comparaison du taux de l'échec scolaire dû à la gratuité de l'école primaire au Tchad et les autres secteurs de formation	44

2.7. Lien entre la gratuité de l'école primaire et la réussite éducative	45
2.8. Théories explicatives de l'étude	48
2.8.1. La théorie béhavioriste de Watson (1913)	49
2.8.2. Lien entre la théorie béhavioriste de Jean Watson et notre travail	49
2.8.3. Théorie de Bandura (1977)	50
2.8.3.1. Lien théorique de l'apprentissage social de Bandura (1977) avec notre étude	52
2.8.3.2. En quoi la théorie de l'apprentissage peut faciliter l'influence de la gratuité de l'école primaire publique tchadienne ?	56
2.8.4. Modèle Psychoéducation	56
2.8.5. Le model psychoéducation en lien avec notre travail	59
DEUXIÈME PARTIE : MÉTHODOLOGIE.....	61
CHAPITRE III : APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	62
3.1. Rappel de l'hypothèse générale	63
1.8.1. 3.1.1. Hypothèse de recherche et des variables	63
3.1.2. Indicateurs et modalités	64
1.8.2. 3.1.3. Rappel de l'objectif de l'étude, et de la question de recherche	64
3.2. Le type de recherche	66
3.3. Présentation du site de l'étude : Inspection Pédagogique de l'Enseignement primaire de la ville de Moundou (IPEPVM 2 et 3).....	66
3.3.1. Présentation de la ville de Moundou.....	66
3.3.2. Situation géographique de la ville de Moundou.....	68
3.3.3. Aspect historique	69
3.3.4. Les différents services.....	70
3.3.5. Le rôle de L'IPEP II et III	70
3.3.6. Rôle administratif	70
3.3.7. Rôle pédagogique	71
3.4. La population de l'étude.....	71
3.4.1. Population cible	71

3.4.2. Population accessible de l'étude.....	72
3.5. Technique d'échantillonnage et échantillon.....	72
3.5.1. Echantillonnage non probabiliste	73
3.5.2. Échantillon d'étude.....	73
3.6. Instrument de collecte des données : le questionnaire	73
3.6.1. Questionnaire.....	74
3.6.2. Structure du questionnaire.....	74
3.6.3. Validité du questionnaire	75
3.6.4. Fiabilité du questionnaire	75
3.7. Enquête.....	76
3.8. Procédure de collecte des données.....	76
3.9. Méthode d'analyse des données	77
3.10. Le dépouillement	78
CHAPITRE IV : PRESENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS	79
4.1. Profil des personnes enquêtées	79
4.2. Connaissance de l'école.....	82
4.3. Gratuité de l'école et réussite éducative	87
4.4. Ratio enseignants et élèves	94
4.5. Ratio filles garçons.....	95
4.6. Effectifs total des élèves et le taux d'échec	96
4.7. Taux dechec scolaire	99
CHAPITRE V : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS.....	101
5.1. Presentation des données descriptives de l'étude	101
5.1.1. Analyse inférentielle	101
5.2. Vérification de l'hypothèse de recherche I (HR1).....	101
5.3. Vérification de l'hypothèse de recherche II (HR2)	104
5.4. Vérification de l'hypothèse de recherche III.....	106

5.5. Interprétation des résultats	109
5.5.1. Interprétation de l'hypothèse de recherche I (HRI).....	109
5.5.2. Interprétation de l'hypothèse de recherche II (HRII)	110
5.5.3. Interprétation de l'hypothèse de recherche III (HRIII).....	112
5.6. Discussion des résultats.....	113
5.7. Difficultés et Suggestions.....	123
CONCLUSION	125
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	127
ANNEXES	134
TABLE DES MATIERES	146